

**SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU
RAFFINAGE
-SAMIR-**



Notice d'information

Relative au programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché

Proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 21 janvier 2011

Organisme Conseil



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 02/03 du 23/05/2003, prise en application du décret n 2-02-556 du 22 hija 1423 -24 février 2003- l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 06/01/2011, sous la référence n° VI/EM/001/2011.

Ce document a été établi par la SAMIR et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

Abréviations

AB	Aktiebolag (forme juridique de société en Suède équivalente à la Société Anonyme)
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
BEPI	Bureau des Etudes et Participations Industrielles
BSC	Board Safety Committee
BTC	Board Technical Committee
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGNC	Code Général de Normalisation Comptable
CMCP	Compagnie Marocaine de Carton et Papier
CMH	Compagnie Marocaine des hydrocarbures
CMP	Cours Moyen Pondéré
DGA	Directeur Général Adjoint
DH	Dirham marocain
ENI	Ente Nazionali Idrocarburi
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FIFO	First In First Out
GO	Gasoil
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
H2S	Hydrogène Sulfuré
HOLMARCOM	Holding Marocaine Commerciale et Financière
HVGO	Heavy Vacuum Gas Oil
ISIN	International Securities Identification Numbers
KDH	Millier de dirhams
KPMG	Klynveld, Peat, Marwick, Goerdeler
KTM	Kilo tonne métrique (millier de tonnes métriques)
LVGO	Light Vacuum Gas Oil
MAD	Dirham marocain
MADEX	Moroccan most Active shares index
MASI	Moroccan All Shares Index
MDH	Millions de dirhams
MEE	Mise en équivalence
MVGO	Medium Vacuum Gas Oil
Nm3	Nano mètre cube
ONAREP	Office National de Recherches et d'Exploitations Pétrolières
ONE	Office National de l'Electricité
ONHYM	Office National des Hydrocarbures et des Mines
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OSPREC	Oil Spill Response Company
ppm	parties par million
Pts	Points
RNPG	Résultat net part du Groupe
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SCP	Société Chérifienne des Pétroles
SDBP	Société de Distribution de Butane et de Propane
SOCHEPAR	Société Chérifienne des Participations
SOMEPI	Société Marocaine des Produits Industriels
TIC	Taxe Intérieure à la Consommation
TM	Tonne métrique
TSPP	Société de Transport et de Stockage des Produits Pétroliers
USD	Dollar américain
VGO	Vacuum Gas Oil (Gazoil sous vide)

Définitions

Catalyseur : Cette substance favorise des réactions chimiques sans être modifiée elle-même dans le processus. Le catalyseur est sensible aux métaux contenus dans les bruts qui agissent comme des poisons et au coke formé lors des réactions qui diminue son action.

Distillation atmosphérique : Cette opération permet une séparation physique entre différents produits par un fractionnement à la pression atmosphérique et une température comprise entre 365°C et 370°C. La distillation consiste à séparer le pétrole brut en différentes « coupes » en fonction de leur point d'ébullition et de leur densité. Au niveau de la partie supérieure, se trouvent les gaz et les essences légères. Dans la partie intermédiaire, il y a l'essence lourde, le kérosène et le gasoil. Les fuels se trouvent au niveau inférieur. Le fond de la distillation peut servir de base pour l'alimentation de l'unité de distillation sous-vide.

Distillation sous-vide : Cette opération est basée sur le fait que la température d'ébullition des liquides baisse lorsque la pression diminue. Ce processus permet de séparer les fractions lourdes du résidu de la distillation atmosphérique en différentes coupes : on recueille au sommet de la colonne du gasoil et au pied de la colonne le résidu. Entre les deux, sont soutirées 3 ou 4 coupes de distillats qui vont encore subir un certain nombre d'opérations pour les débarrasser de tous les produits indésirables avant d'être utilisées comme huiles lubrifiantes.

Hydrocrackage : Cette opération pétrochimique permet de convertir les produits pétroliers lourds en produits légers en les portant à température élevée (soumis à une pression d'hydrogène injecté de 150 à 200 bars). L'hydrocrackage permet d'obtenir des produits tels que le gazole ou le kérosène ou encore des bases de lubrifiants.

Osmose inverse : C'est un système de purification de l'eau de mer contenant des matières et des sels en solution par un système de filtrage très fin qui ne laisse passer que les molécules d'eau.

Sommaire

Abréviations	2
Définitions	3
Sommaire	4
I- Attestations.....	5
I-1 L'Administrateur Directeur Général de la SAMIR.....	6
I-2 Les Commissaires aux Comptes.....	6
I-3 L'Organisme Conseil	18
I-4 Le Conseiller Juridique.....	18
I-5 Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière	19
II- Le programme de rachat	20
II-1 Cadre légal	21
II-2 Objectifs du programme.....	24
II-3 Caractéristiques du programme.....	24
II-4 Financement du programme	25
II-5 Modalités de réalisation du programme	26
II-6 Incidence du programme sur la situation financière de la SAMIR	31
II-7 Programmes de rachat précédents.....	32
II-8 Traitements comptable et fiscal	37
III- Présentation de la SAMIR	39
III-1 Renseignements à caractère général	40
III-2 Activité & organisation.....	42
III-3 Evolution et répartition du capital.....	61
III-4 Evénements récents et perspectives.....	64
IV- Données comptables.....	73
IV-1 Comptes sociaux	74
IV-2 Comptes consolidés en IFRS.....	123

I- Attestations

I-1 L'Administrateur Directeur Général de la SAMIR

Identité de l'Administrateur Directeur Général

Dénomination ou raison sociale :	SAMIR
Représentée par :	Jamal Mohamed BA-AMER
Fonction :	Administrateur Directeur Général
Adresse :	Route côtière BP 89-101, Mohammedia
Téléphone :	(00 212) 5 23 31 22 44/46
Télécopie :	(00 212) 5 23 31 24 10
Courriel :	j.ba-amer@samir.ma

Attestation

Le Conseil d'Administration représenté par Monsieur Jamal Mohamed BA-AMER atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Jamal Mohamed BA-AMER
Administrateur Directeur Général

I-2 Les Commissaires aux Comptes

Identité des Commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	Price Waterhouse
Représentée par :	Mohamed HADDOU-BOUAZZA
Fonction :	Associé
Adresse :	101, Bd Massira Al Khadra, Casablanca
Téléphone :	05 22 98 40 40
Télécopie :	05 22 77 90 90
Courriel :	mohamed.haddoubouazza@ma.pwc.com
Premier exercice soumis au contrôle :	1999
Date d'expiration du mandat :	AGO statuant sur l'exercice 2010

Dénomination ou raison sociale :	KPMG
Représentée par :	Mostafa FRAIHA
Fonction :	Associé
Adresse :	40, Bd Anfa, Casablanca
Téléphone :	05 22 29 33 04
Télécopie :	05 22 29 33 05
Courriel :	mfraiha@kpmg.com
Premier exercice soumis au contrôle :	1985
Date d'expiration du mandat :	AGO statuant sur l'exercice 2010

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes sociaux aux 30 juin 2010 et 2009

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels sociaux cités ci-dessus et ayant fait l'objet de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les comptes semestriels sociaux de la SAMIR au 30 juin 2010 et au 30 juin 2009, objet de notre examen limité.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Mostafa FRAIHA

Price Waterhouse

KPMG

Associé

Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes sociaux au titre des exercices 2009 et 2008

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse cités ci-dessus et ayant fait l'objet de notre audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse de la SAMIR tels que audités par nos soins au titre des exercices 2009 et 2008.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Mostafa FRAIHA

Price Waterhouse

KPMG

Associé

Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières consolidées contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes consolidés aux 30 juin 2010 et 2009

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels consolidés cités ci-dessus et ayant fait l'objet de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente notice d'information, avec les comptes semestriels consolidés de la SAMIR au 30 juin 2010 et au 30 juin 2009, objet de notre examen limité.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Mostafa FRAIHA

Price Waterhouse

KPMG

Associé

Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières consolidées contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes consolidés au titre des exercices 2009 et 2008

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés cités ci-dessus et ayant fait objet de notre audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse consolidés de la SAMIR tels que audités par nos soins au titre des exercices 2009 et 2008.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Mostafa FRAIHA

Price Waterhouse

KPMG

Associé

Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur la situation provisoire du bilan et du compte de produits et de charges sociaux arrêtés au 30 juin 2010

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 4 306 948 517, dont un bénéfice net de MAD 428 667 777, relève de la responsabilité des organes de gestion de la Société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, et ainsi qu'il est mentionné dans la note «Principales méthodes d'évaluation appliquées» ci-jointe¹, nous attirons votre attention sur le fait que les immobilisations en non valeurs afférentes au projet Upgrade ont été amorties à partir de la date effective de mise en service.

Le 28 septembre 2010

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

¹ Cf. Principales méthodes d'évaluation appliquée au 30 juin 2010 joint en partie 4 « Données comptables »

Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 avril 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Société la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 3 878 280 741 dont un bénéfice net de DH 554 880 317.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Le 19 mars 2010

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des émetteurs (comptes sociaux) - 30 juin 2009

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 3 788 872 735, dont un bénéfice net de MAD 465 472 311, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2009, conformément au référentiel comptable admis au

Maroc.

Le 29 juillet 2009

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Mostafa FRAIHA

Price Waterhouse

KPMG

Associé

Associé

Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 6 juin 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3 323 400 424 dont un déficit net de MAD 1 196 042 244.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 27 mars 2009

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée du Groupe SAMIR
(30 juin 2010)

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 123 287, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 66 676.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Le 19 octobre 2010

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

Résumé du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers consolidés - Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 056 627 dont une perte nette de KMAD 145 899.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe, ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAMIR, constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 19 mars 2010

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée du Groupe SAMIR
(30 juin 2009)

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état des variations de capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 284 200, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 81 494.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, de l'état des variations de capitaux propres, du tableau de flux de trésorerie, ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 30 juin 2009, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Le 28 septembre 2009

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la Société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR), au 31 décembre 2008, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidé, ainsi qu'un résumé des notes explicatives, relatifs à l'exercice clos à cette date.

Ces comptes ont été préparés en appliquant pour la première fois par le Groupe le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'il est résumé dans les notes explicatives. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon le même référentiel IFRS.

Nous avons effectué notre mission selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états financiers consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états financiers consolidés du Groupe SAMIR arrêtés au 31 décembre 2008 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du Groupe SAMIR ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 24 avril 2009

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse

Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG

Associé

I-3 L'Organisme Conseil

Identité du conseiller

Dénomination ou raison sociale :	Atlas Capital Group
Représentée par :	Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI
Fonction :	Président
Adresse :	83, Bd Massira Al Khadra, Casablanca
Téléphone :	05 22 23 76 02
Télécopie :	05 22 23 75 97
Courriel :	chebihi@atlascapital.ma

Attestation

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI
Président

I-4 Le Conseiller Juridique

Identité du conseiller

Dénomination ou raison sociale :	Saaïdi Hdid consultants
Représenté par :	Mohamed HDID
Fonction :	Associé Gérant
Adresse :	4, Place Maréchal, Casablanca
Téléphone :	05 22 27 99 16
Télécopie :	05 22 22 10 24
Courriel :	m.hdid@saaïdi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la notice d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage « SAMIR » et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Mohamed HDID
Associé Gérant

I-5 Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Identité du responsable de l'information et de la communication financière

Responsable :	Rachid BENNOUNA LOURIDI
Fonction :	Directeur Général Adjoint Administration Finances
Adresse :	Route côtière – BP 89-100- Mohammedia
Téléphone :	05 23 32 59 89
Télécopie :	05 23 32 58 44
Courriel :	r.bennouna@samir.ma

II- Le programme de rachat

II-1 Cadre légal

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n°17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et amendée par le Dahir n°1-08-18 du 17 jourmada I 1429 portant promulgation de la loi 20-05, du décret n°2-02-556 du 24 février 2003 tel que modifié et complété par le décret n° 2-10-44 du 30 juin 2010 fixant les normes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché et de la circulaire du CDVM n° 02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2011 statuant aux conditions de quorum et de majorité requise.

Seront soumises au vote des actionnaires convoqués en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, agissant conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que complétée et amendée par le Dahir n°1-08-18 du 17 jourmada I 1429 portant promulgation de la loi 20-05, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif au programme de rachat par la société de ses propres actions en Bourse et examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information autorise expressément le Conseil d'Administration à procéder au rachat par la SAMIR de ses propres actions en Bourse en vue de régulariser le marché.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale arrête, comme suit, les modalités de rachat par la SAMIR de ses propres actions en Bourse :

Titre concerné	SAMIR (code ISIN : MA 0000010803)
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital
Somme maximum à engager	MAD 523 585 040
Délai de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 31 janvier 2011 au 31 juillet 2012
Fourchette d'intervention	
Prix minimum de vente	MAD 550 par action
Prix maximum d'achat	MAD 880 par action

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Conseil d'Administration, et à toutes personnes désignées par lui, à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.

QUATRIEME RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour en effectuer le dépôt partout où besoin sera et accomplir toutes formalités légales.

- **Dispositions réglementaires relatives au programme de rachat**

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10 p 100 d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition ; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.

L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède. Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun. »

- L'article 281 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 qui stipule que : « Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1) de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché.

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois.

Les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer ces rachats sont fixées par l'administration après avis du conseil déontologique des valeurs mobilières. »

- L'article 8.7 de la circulaire du CDVM n°02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en Bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché : « Il est recommandé aux sociétés de prévoir dans le rapport de gestion du conseil d'administration ou du directoire soumis à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré au programme de rachats d'actions décrivant notamment le nombre d'actions achetées et des actions éventuellement cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Il est recommandé également que cette information soit incluse dans le rapport annuel. »

II-2 Objectifs du programme

Le Conseil d'Administration souhaite lancer un programme de rachat par la SAMIR de ses propres actions, afin d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Cet objectif de régulariser le cours de l'action SAMIR sur le marché boursier sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement de ce dernier.

II-3 Caractéristiques du programme

Titre concerné	SAMIR (code ISIN : MA 0000010803)
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital
Somme maximum à engager	MAD 523 585 040
Délai de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 31 janvier 2011 au 31 juillet 2012
Fourchette d'intervention	
• Prix minimum de vente	MAD 550 par action
• Prix maximum d'achat	MAD 880 par action

Conformément à l'article 279 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, la valeur de l'ensemble des actions SAMIR détenues par la société, ne pourrait être supérieure au montant des réserves de la société autres que la réserve légale.

Au 30 juin 2010, SAMIR dispose de réserves hors celle légale de 3,2 milliards de dirhams.

Millions de dirhams	30 juin 2010
Réserve d'investissement libéré	1 026
Réserve extraordinaire	0
Prime liée au capital	758
Autres réserves	1 422
Réserves autres que la réserve légale	3 206

Source : Samir

Dans tous les cas, la valeur des actions propres détenues par la société ne peut, à aucun moment, être supérieure ni au montant des réserves facultatives ni au maximum autorisé par l'Assemblée Générale pour le programme de rachat, objet de la présente notice d'information.

Toutefois, dans le cas où SAMIR procéderait, pendant la durée du présent programme de rachat, à la mise en distribution, voire la réduction de ses réserves autres que légales à un montant inférieur au montant autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2011, elle ne pourrait acquérir ses propres actions pour un montant dépassant lesdites réserves.

Par ailleurs, il est à préciser que, conformément à l'article 333 de la loi 17-95 précitée, ne seront pas disponibles, pour une éventuelle mise en distribution par l'Assemblée Générale, les réserves correspondant à la détention d'actions propres.

II-4 Financement du programme

La SAMIR prévoit d'assurer le financement du présent programme de rachat d'actions (à un montant maximum de 523 585 KDH) par le recours au concours bancaire aux conditions prévalant sur le marché et par la mobilisation de sa trésorerie disponible² qui s'établit à 865 millions de dirhams au 30 juin 2010. Notons que la trésorerie au passif au 30 juin 2010 s'élève à 9 920 millions de dirhams.

² Équivalent à la trésorerie à l'actif du bilan dans les états financiers sociaux à fin juin 2010

II-5 Modalités de réalisation du programme

Les achats et les cessions des actions SAMIR seront effectués à tout moment sur le Marché Central de la Bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, dans les limites de la fourchette autorisée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2011.

Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux desdites opérations sur capital.

Dans le cadre de la réalisation du programme de rachat, la SAMIR envisage d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de Finergy Bourse (ci-après le Mandataire) représentée par M Amine El Jirari, selon le mandat de gestion confié par la SAMIR (ci-après le Mandant), représentée par Monsieur Mohamed Jamal Ba-Amer et ratifié en date du 29 décembre 2010.

Dans le cadre du programme de rachat, le Mandataire est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat ou à la vente des actions SAMIR sous réserve notamment :

- Du respect des fourchettes légales et réglementaires;
- Du respect des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2011;
- Et, du respect de l'article 279 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

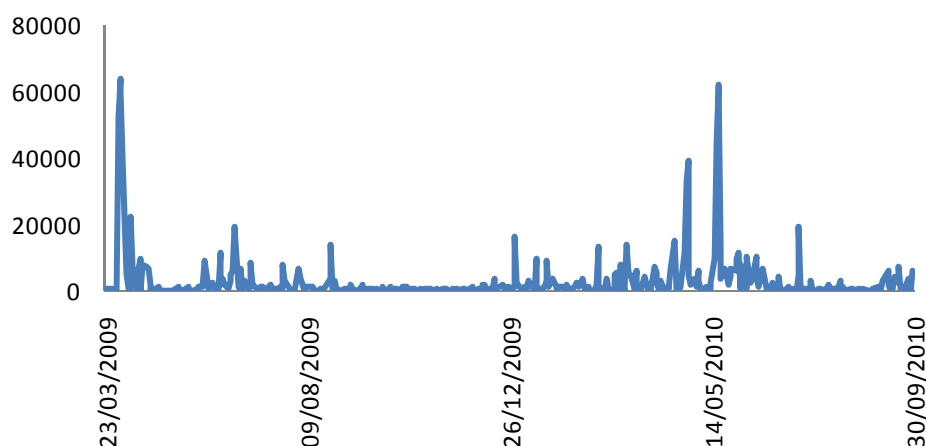
Toutefois, la SAMIR peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués au Mandataire, sans qu'il ait besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour la SAMIR de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

Finergy Bourse s'engage à réaliser le programme de rachat avec toute la diligence nécessaire. Ainsi, il est tenu, notamment :

- d'établir et de transmettre au Mandant un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat;
- d'établir et de transmettre au Mandant, sur une base mensuelle, une analyse du marché des actions SAMIR, de manière à permettre au Mandant d'apprécier la régularisation dudit marché.
- de respecter scrupuleusement les dispositions légales et réglementaires applicables en la matière ;
- d'informer le Mandant de tous les amendements, modifications ou compléments apportés aux dispositions légales et réglementaires applicables en la matière.

II-5-1 Evolution de la liquidité

Quantité quotidienne de titres échangés sur la période du 23/03/2009 au 30/09/2010



Source : Bourse de Casablanca

Sur la période allant du 23/03/2009 au 30/09/2010, les échanges portant sur le titre SAMIR se sont montés à 1 157 249 actions, pour un volume global de 1 451,9 millions de dirhams au cours moyen pondéré de MAD 627.

Sur la période, la moyenne quotidienne des volumes traités s'établit à 1,9 million de dirhams, correspondant à 3 314 titres négociés en moyenne par session.

Concernant le marché central, la volumétrie globale de la période d'observation s'établit à 72,1 milliards de dirhams et le volume moyen par séance a été de 187,9 millions de dirhams.

Le nombre de jour de bourse durant la période d'analyse est de 384 jours. Le taux de cotation de l'action SAMIR ressort à 100%.

II-5-2 Evolution du cours et de la volatilité

a) Evolution du cours

Période	CMP	Maximum de clôture	Minimum de clôture
1 mois	623	642	600
3 mois	648	680	600
6 mois	677	739	600
9 mois	662	739	540
12 mois	655	739	540

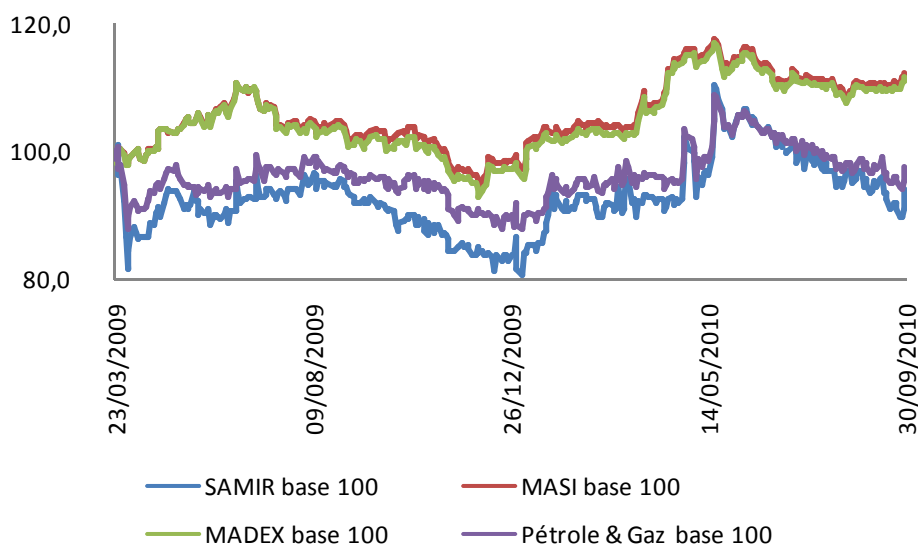
Chiffres arrêtés au 30/09/2010

Source: Bourse de Casablanca et Atlas Capital Group

Entre le 23/03/2009 et le 30/09/2010, le cours moyen pondéré de la valeur SAMIR ressort à MAD 627, avec un minimum de clôture de MAD 540 enregistré le 04/01/2010 et un maximum de MAD 739 réalisé le 19/05/2010.

Sur la période de référence, le cours de l'action SAMIR alterne des périodes de baisse et de hausse.

Ci-après les évolutions comparées du titre SAMIR et des principaux indicateurs indiciels.



Source : Atlas Capital Group

Durant la période d'analyse, le marché a surperformé le titre SAMIR. Le titre SAMIR a enregistré un repli de 4,5% contre une hausse de 9,9% pour le MASI et de 9,2% pour le MADEX.

Sur la période d'analyse, l'évolution du cours³ fait ressortir 5 phases :

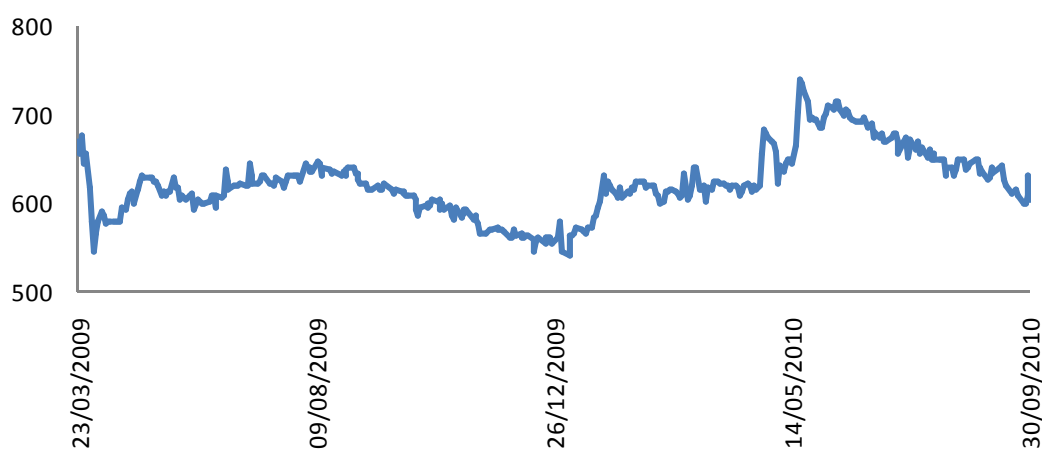
- Du 23 mars 2009 au 1^{er} avril 2009, le cours de l'action SAMIR a connu une phase baissière et a évolué dans une fourchette comprise entre MAD 546 et MAD 677. Le cours maximal a été enregistré le 25 mars 2009 et le cours minimal le 1^{er} avril 2009. Sur cette période, la performance du titre s'est établie à -17,3%. Le cours moyen pondéré a été de MAD 564 pour une quantité échangée de 119 619 titres.
- Du 2 avril 2009 au 11 août 2009, le cours de l'action SAMIR a connu une phase haussière et a évolué dans une fourchette comprise entre MAD 565 et MAD 647. Le cours maximal pour cette période a été enregistré le 10 août 2009 et le cours minimal

³ Cours de clôture

le 2 avril 2009. Sur cette période, la performance du titre s'est établie à +6,0%. Le cours moyen pondéré a été de MAD 590 pour une quantité échangée de 314 452 titres.

- Du 12 août 2009 au 4 janvier 2010, le cours de l'action SAMIR s'est inscrit dans une phase baissière et a évolué dans une fourchette comprise entre MAD 540 et MAD 640. Le cours maximal a été enregistré le 28 août 2009 et le cours minimal le 4 janvier 2010. Sur cette période, la performance du titre s'est établie à -16,3%. Le cours moyen pondéré a été de MAD 596 pour une quantité échangée de 89 329 titres.
- Du 5 janvier 2010 au 20 mai 2010, le cours de l'action SAMIR a connu une phase haussière et a évolué dans une fourchette comprise entre MAD 563 et MAD 739. Le cours maximal a été enregistré le 19 mai 2010 et le cours minimal les 5 et 6 janvier 2010. Sur cette période, la performance du titre s'est établie à +36,1%. Le cours moyen pondéré a été de MAD 654 pour une quantité échangée de 421 752 titres.
- Du 21 mai 2010 au 30 septembre 2010, le cours de l'action SAMIR a connu une phase baissière et a évolué dans une fourchette comprise entre MAD 600 et MAD 725. Le cours maximal a été enregistré le 21 mai 2010 et le cours minimal le 28 et 29 septembre 2010. Sur cette période, la performance du titre s'est établie à -14,3%. Le cours moyen pondéré a été de MAD 680 pour une quantité échangée de 206 014 titres.

**Evolution du cours de l'action Samir sur la période du
23/03/2009 au 30/09/2010**



Source : Bourse de Casablanca

b) Evolution de la volatilité

Volatilités comparées du titre SAMIR, du MASI et du MADEX

Période	Volatilité			SECTEUR PETROLE & GAZ
	SAMIR	MASI	MADEX	
1 mois	21,5%	5,1%	5,3%	17,0%
3 mois	21,7%	6,7%	6,9%	15,7%
6 mois	25,8%	9,3%	9,7%	19,5%
12 mois	25,2%	9,9%	10,4%	19,3%
Depuis le début du programme	25,4%	10,3%	10,9%	18,9%

Source: Atlas Capital Group

La volatilité historique du titre SAMIR, retracée dans le tableau ci-dessus, traduit des fluctuations plus importantes que ses indices de référence. En effet, sur une année (entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 septembre 2010), elle se situe à 25,2% pour le titre SAMIR contre 9,9% pour le MASI, 10,4% pour le MADEX et 19,3% pour l'indice sectoriel. La volatilité historique sur un mois glissant ressort à 21,5% pour la SAMIR comparativement à 5,1% pour le MASI, à 5,3% pour le MADEX et à 17,0% pour l'indice sectoriel.

Pour rappel, la volatilité est obtenue par l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique), multiplié par la racine carrée du nombre de jours de cotation considérés.

II-5-3 Interprétation de la fourchette par la méthode des écarts relatifs

En définissant une fourchette comprise entre un bas à MAD 550 et un haut à MAD 880, on a un écart relatif de 60%.

Cet écart s'inscrit dans l'intervalle des écarts observés pour les programmes de rachat récemment initiés, lesquels sont compris entre 36% et 76%.

Interprétation de la fourchette par la méthode des écarts relatifs					
Programme de rachat	Date de démarrage	Date d'échéance	En dirhams		Ecart relatif
			Haut de fourchette	Bas de fourchette	
SAMIR	31/01/2011	31/07/2012	880	550	60%
ADI	09/11/2010	08/05/2012	1 000	650	54%
SNEP	01/09/2010	29/02/2012	600	380	58%
SALAFIN	17/08/2010	16/02/2012	850	550	55%
LABEL VIE	04/08/2010	04/02/2012	1 500	1 120	34%
AUTO HALL	06/07/2010	05/01/2012	130	80	63%
ATLANTA	01/07/2010	31/12/2011	130	84	55%
BMCI	21/05/2010	20/05/2011	1 125	825	36%
TIMAR	28/12/2009	27/06/2011	380	250	52%
MAROC TELECOM	10/12/2009	10/06/2011	210	130	62%
CARTIER SAADA	25/11/2009	22/05/2011	30	17	76%
ADDOHA	01/07/2009	31/12/2010	200	130	54%
STOKVIS	27/05/2009	26/11/2010	100	70	43%

Source: CDVM et Atlas Capital Group

II-5-4 Tracking du cours du titre SAMIR

Nous présentons ci-après le tracking du cours SAMIR d'avril 2009 à septembre 2010.

Mois	CMP	Plus haut*	Plus bas*	Quantité moyenne
2009				
Avril	562	630	546	11 005
Mai	600	629	593	836
Juin	613	638	595	3 307
Juillet	630	644	618	1 471
Août	639	647	630	2 158
Septembre	618	633	610	566
Octobre	592	609	582	442
Novembre	575	593	560	317
Décembre	566	580	545	1 726
2010				
Janvier	585	630	540	2 051
Février	612	625	600	1 673
Mars	618	640	601	2 776
Avril	644	684	608	6 246
Mai	707	739	622	8 660
Juin	699	715	685	4 036
Juillet	680	680	651	1 665
Août	647	660	632	563
Septembre	623	642	600	2 037

*sur la base des cours de clôture

Source: Bourse de Casablanca et Atlas Capital Group

De avril 2009 à septembre 2010, les quantités moyennes/jour transigées sur le titre SAMIR oscillent entre un minimum de 317 titres échangés au cours du mois de novembre 2009 à un CMP mensuel de MAD 575 et un maximum de 11 005 titres échangés durant le mois de avril 2009 à un CMP mensuel de MAD 562.

II-6 Incidence du programme sur la situation financière de la SAMIR

L'intention de la SAMIR n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société autre que l'enregistrement des plus ou moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres. En faisant l'hypothèse que la SAMIR acquière tous les titres visés par le programme au prix maximum de MAD 880 et les revende tous au prix minimum de MAD 550, la moins-value dégagée à chaque achat et vente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessus serait égale à 196,3 millions de dirhams.

II-7 Programmes de rachat précédents

La SAMIR a engagé trois programmes de rachat de ses propres actions, le premier enclenché le 13 juin 2003 (ci-après désigné P1), le deuxième le 25 avril 2005 (ci-après désigné P2) et le plus récent lancé le 23 mars 2009 (ci-après désigné P3).

1^{er} programme

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2003 a donné la possibilité aux dirigeants de la SAMIR de régulariser le cours de l'action, en fixant les modalités de ce programme de rachat comme suit :

Nombre maximum d'actions à acquérir	5% du capital, soit 594 983 actions
Prix maximum d'achat et de vente	MAD 500 par action
Prix minimum d'achat et de vente	MAD 300 par action
Durée du programme	18 mois
Calendrier	Du 13 juin 2003 au 13 décembre 2004

Source SAMIR

La SAMIR souhaitait mettre en œuvre un programme de rachat pour régulariser le cours de l'action par des interventions à contre-tendance des variations excessives du cours sur le marché. Elle souhaitait également contribuer à augmenter la liquidité de l'action sur la place boursière de Casablanca.

Durant la première moitié du programme, la SAMIR opère deux achats :

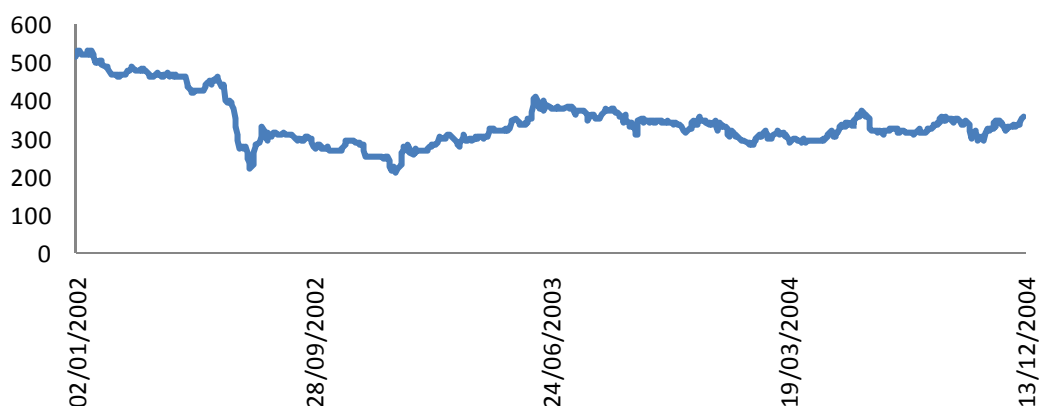
- En février 2004, elle acquiert en propre 3 200 actions à un CMP de 295,3 dirhams ;
- En mars 2004, elle acquiert en propre 5 800 actions à un CMP de 305 dirhams.

Entre mai et septembre 2004, le SAMIR n'opère aucune transaction ni à l'achat ni à la vente du fait de la bonne résistance du cours et de l'amorce d'une tendance haussière.

Du fait de la tendance à la baisse observée durant le mois d'octobre, la SAMIR opère deux achats successifs :

- En octobre 2004, elle acquiert en propre 3 500 actions à un CMP de 295,71 dirhams ;
- En novembre 2004, elle acquiert en propre 17 500 actions à un CMP de 334,84 dirhams.

Evolution du cours de l'action Samir sur la période du 02/01/2009 au 13/12/2010



Source :Bourse de Casablanca

La mise en place du programme de rachat d'actions par la SAMIR, a permis de limiter la volatilité du titre, qui a fluctué dans une fourchette de 114 dirhams (un maximum de MAD 399 et un minimum de MAD 285) contre 312 dirhams (un maximum de MAD 528 et un minimum de MAD 216) sur les 18 mois précédents le programme de rachat. Ceci est bien illustré par le graphe précédent qui montre que la courbe de volatilité du titre a tendance à s'aplatir à partir de la seconde moitié de l'année 2003.

De même, le volume moyen échangé sur le marché central durant le programme de rachat a atteint 1 078 127 de dirhams contre 832 899 dirhams durant les 18 mois précédent ledit programme. 3 262 titres ont été échangés en moyenne contre 2 286 avant le programme de rachat.

2^{ème} programme

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2005 a autorisé les dirigeants de la SAMIR à régulariser le cours de l'action, en fixant les modalités de ce programme de rachat comme suit :

Nombre maximum d'actions à acquérir	5% du capital, soit 594 983 actions
Prix maximum d'achat et de vente	MAD 500
Prix minimum d'achat et de vente	MAD 300
Durée du programme	18 mois
Calendrier	Du 25 avril 2005 au 25 octobre 2006

Source SAMIR

Le Conseil d'Administration souhaitait donc renouveler le programme de rachat de ses actions pour une nouvelle période. Tout comme le précédent, le nouveau programme de rachat a été mis en place afin de :

- Régulariser le cours de l'action par des interventions en contre-tendance des variations excessives du cours sur le marché ;
- Contribuer à augmenter la liquidité de l'action sur la place boursière.

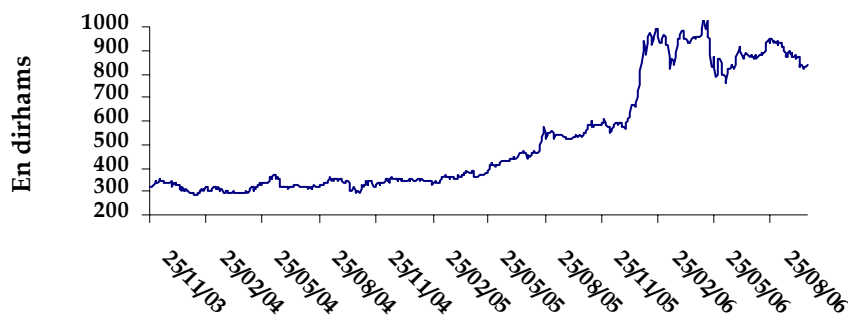
Ce programme a été marqué par une intervention unique consistant en la vente en juin 2005 de 30 000 titres à 425 dirhams par action.

La période de ce programme a correspondu à une période d'euphorie sur la place boursière. Du 25/04/2005 au 25/10/2006, le cours SAMIR a gagné 119,7%, surperformant l'indice MASI qui a évolué sur la même période de 79,4%.

Le volume moyen échangé sur le marché central durant le programme de rachat a atteint 5 625 942 de dirhams contre 1 202 844 dirhams durant les 18 mois précédent ledit programme.

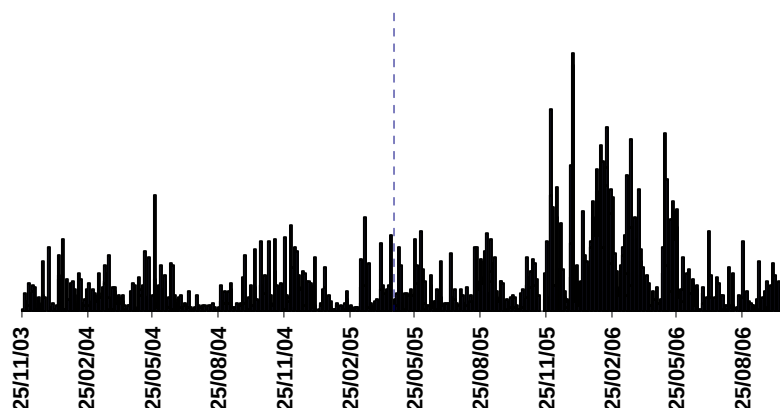
Les graphes ci-après retracent l'évolution du cours du titre SAMIR et l'évolution de la liquidité sur la période du programme et les dix huit mois qui le précèdent (de novembre 2003 à octobre 2006) :

Evolution du cours du titre SAMIR du 25/11/2003 au 23/10/2006



Source : Bourse de Casablanca

Liquidité du titre SAMIR de 25/11/2003 à 23/10/2006



Source : Bourse de Casablanca

La ligne verticale discontinue marque le début du deuxième programme

3^{ème} programme

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mars 2009 a autorisé les dirigeants de la SAMIR à régulariser le cours de l'action, en fixant les modalités de ce programme de rachat comme suit :

Titre concerné	SAMIR (code ISIN : MA 0000010803)
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital
Somme maximum à engager	MAD 594 983 000
Délai de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 23 mars 2009 au 23 septembre 2010

Fourchettes d'intervention(*)

Période du 23 mars 2009 au 31 mars 2009	
• Prix minimum de vente	MAD 650 par action
• Prix maximum d'achat et de vente	MAD 1 000 par action
Période du 1 ^{er} avril 2009 au 23 septembre 2010	
• Prix minimum d'achat et de vente	MAD 650 par action
• Prix maximum d'achat et de vente	MAD 1 000 par action

(*) La fixation des fourchettes d'intervention tient compte de la mesure dérogatoire relative au programme de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions, annoncée par le Ministre des Finances en date du 04 décembre 2008 dans l'objectif de dynamiser le marché boursier. Cette mesure consiste à autoriser les sociétés, à titre exceptionnel, à acquérir leurs propres actions en dessous du prix minimum d'achat fixé dans le cadre de leur programme d'achat. Cette mesure dérogatoire prendra fin le 31 mars 2009.

- **Avenant au programme**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2010, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par le Dahir n° 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 portant promulgation de la loi n° 20-05, a autorisé expressément le conseil d'Administration à procéder à la modification des références de prix minimum d'achat et de vente et prix maximum d'achat et de vente tels que publiés le 17 février 2009.

Titre concerné	SAMIR (code ISIN : MA 0000010803)
Prix minimum de vente	MAD 550 par action
Prix maximum d'achat	MAD 880 par action
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital
Somme maximum à engager	MAD 523 585 040
Délai de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 23 mars 2009 au 23 septembre 2010

- **Déroulement du programme**

Nous présentons ci-après (sur deux tableaux suivants) le déroulement du troisième programme de rachat lancé par la SAMIR le 23 mars 2009.

		mars-09 (*)	avril-09	mai-09	juin-09	juillet-09	août-09	septembre-09	octobre-09	novembre-09	décembre-09
Caractéristiques du titre SAMIR sur la période	Cours le plus haut en dirhams	677	630	629	638	644	647	633	609	593	580
	Cours le plus bas en dirhams	580	546	593	595	618	630	610	582	560	545
	Cours moyen pondéré en dirhams	617	562	600	613	630	639	618	592	575	566
	Taux de cotation	86%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Réalizations de la période	Achat										
	Nb actions achetées	51 400	120 647	-	-	-	-	2 300	-	-	-
	Cours moyen à l'achat	580	551	-	-	-	-	615	-	-	-
	Vente										
	Nb actions vendues	-	-	-	10 000	2 071	-	-	-	-	-
	Cours moyen à la vente	-	-	-	600	630	-	-	-	-	-
	Stock début	-	51 400	172 047	172 047	162 047	159 976	159 976	162 276	162 276	162 276
	Stock fin	51 400	172 047	172 047	162 047	159 976	159 976	162 276	162 276	162 276	162 276
	Stock fin en % du capital social	0,43%	1,45%	1,45%	1,36%	1,34%	1,34%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%

(*) du 23 au 31 mars 2009

Source : CDVM et Bourse de Casablanca

		janvier-10	février-10	mars-10	avril-10	mai-10	juin-10	juillet-10	août-10	sept-2010*
Caractéristiques du titre SAMIR sur la période	Cours le plus haut en dirhams	630	625	640	684	739	715	680	660	642
	Cours le plus bas en dirhams	540	600	601	608	622	685	651	632	610
	Cours moyen pondéré en dirhams	585	612	618	644	707	699	680	647	626
	Taux de cotation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Réalisation de la période	Achat									
	Nombre d'actions achetées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Cours moyen à l'achat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Vente									
	Nombre d'actions vendus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Cours moyen à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Stock de début de mois	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276
	Stock de fin de mois	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276	162 276
	Stock de fin en % du capital	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%

(*) du 1er au 23 septembre 2010

Source : CDVM et Bourse de Casablanca

- **Comportement de l'action durant la période d'intervention**

L'analyse du comportement du cours SAMIR durant la période d'intervention étalée du 23 mars 2009 au 23 septembre 2010 est comprise dans l'analyse globale présentée dans les points II-5-1 à II-5-4.

II-8 Traitements comptable et fiscal

II-8-1 Traitement comptable

Les actions acquises dans le cadre du programme de rachat seront considérées comme des titres et valeurs de placement et seront comptabilisées à leur prix d'achat hors frais d'acquisition. Les plus ou moins values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de résultat et le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier au 31 décembre et les moins values latentes seront constatées en tant que provisions.

II-8-2 Régime fiscal

a) Régime fiscal applicable aux profits de cession

Le rachat par la SAMIR de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

b) Régime fiscal applicable aux dividendes

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

III- Présentation de la SAMIR

III-1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR S.A)
Siège social	Route côtière BP 89-101, Mohammedia
Téléphone	(212) 023 32 74 80
Télécopie	(212) 023 31 29 54
Adresse électronique	infosamir@samir.ma
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration régie par les dispositions de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes promulguée par la loi 20-05 du 23 mai 2008
Textes législatifs applicables à la SAMIR	De par sa forme juridique, la société SAMIR S.A. est régie par le droit marocain et la loi n° 17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par le Dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n° 20-05. De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : • le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01, la loi 36-05 et la loi n° 44-06; • le Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00 et 52-01 ; • le Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n° 43-02); • le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n° 1961-01 du 30 octobre 2001; • le règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008; • le règlement général du CDVM approuvé par l'Arrêté du

	Ministre de l'Economie et des Finances n° 822-08 du 14 avril 2008; - le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain. De par son activité, la société est régie par les dispositions légales et réglementaires suivantes : - l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers; - le code des hydrocarbures notamment la loi n° 21-90 du 1er avril 1992, modifiée par la loi n° 27-99 du 15 février 2000 et le décret d'application du 3 novembre 1993 et complété par le décret du 16 mars 2000; - les dispositions du Dahir du 25 août 1914 portant réglementation des établissements insalubres, incommodes ou dangereux; - les dispositions du Dahir portant loi du n° 1-72-255 du 22 février 1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur le stockage et la distribution des hydrocarbures, tel qu'il a été modifié ou complété par le dahir n° 1-95-141 portant loi n° 4-95 du 4 Août 1995; - la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relative aux stocks de sécurité; - le Dahir n° 1-95-154 du 16 août 1995 portant promulgation de la loi n° 10-95 sur l'eau; - le Dahir du 25 juillet 1969 relatif à la défense et à la restauration des sols; - la loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement; - la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement; - la loi n° 13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air; - la loi n° 28-00 datée du 7 décembre 2006 relative à la gestion des déchets et à leur élimination.
Date de constitution	1 ^{er} janvier 1959
Date d'introduction en bourse	19 mars 1996
Durée de vie	99 ans
Numéro du registre de commerce	Mohammedia 91
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Conformément à l'article 4 des statuts de la SAMIR, la société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : Le raffinage du pétrole brut, l'industrie de transformation des dérivés du pétrole et d'une façon générale, toutes

	activités relevant de l'industrie pétrolière destinées à satisfaire en priorité les besoins intérieurs du marché marocain, ainsi que toutes les opérations commerciales d'importation, exportation, admission temporaire ou autres, liées directement ou indirectement au raffinage et opérations prévues ci-dessus; • Le forage et tous travaux ayant trait à la recherche ou à l'exploitation des gisements pétroliers; • L'emplissage et la distribution des gaz liquéfiés; • La vente ex- raffinerie, la distribution des produits finis obtenus tels que définis ci dessus et la vente des sous-produits de raffinage ainsi que l'exportation du surplus des produits; • La fabrication, l'achat, la vente ferme ou à la commission, l'importation et l'exportation, la consignation et le commerce en général de toutes matières denrées, produits finis ou semis finis, objets et marchandises diverses; • La conservation, le magasinage et l'entrepôt de tous produits et matières; • La représentation de toutes fabriques, usines et maisons de commerce.
Capital social au 30/06/2010	1 189 966 500 dirhams composé de 11 899 665 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams, toutes de même catégorie.

III-2 Activité & organisation

III-2-1 Historique

Depuis sa création la SAMIR a pour objet de satisfaire la demande de l'ensemble du marché marocain en hydrocarbures raffinés.

Les faits saillants ayant jalonné l'histoire de la SAMIR se présentent comme suit:

- 1959 Participations Industrielles entre l'Etat marocain (représenté par le BEPI) et l'office italien des hydrocarbures (ENI) en joint venture avec la compagnie AGIP, aboutissant à la construction de la première unité de distillation de pétrole brut à Mohammedia d'une capacité de 1,25 millions de tonnes par an.
- 1961 Début de l'activité de la raffinerie.
- 1972 Extension de la capacité de l'unité de distillation de Mohammedia d'une capacité additionnelle d'un million de tonnes par an.

1973	Suite au choc pétrolier, l'Etat marocain décide de racheter l'ensemble des parts de la SAMIR afin de pouvoir contrôler au mieux la hausse des prix internationaux.
1978	Seconde expansion de l'unité de distillation de Mohammedia d'une capacité additionnelle de 4 millions de tonnes par an.
1984	Construction d'une unité de raffinage d'huiles de base.
1995	Introduction en bourse à travers la cession de 25% du capital.
1997	Transfert de 60,9% du capital au groupe Corral.
1998	Rachat de la part encore détenue par l'Etat, soit 6,77% par le groupe Corral.
1999	Fusion absorption de la SCP (Société Chérifienne des Pétroles) par la SAMIR.
2002	Création de Somirgy en partenariat avec Oismine Group.
2002	Sinistre causé par les inondations ayant affecté la ville de Mohammedia et entraînant un ralentissement de certaines activités.
2003	Lancement des travaux de réhabilitation de la raffinerie de Mohammedia.
2004	Signature de la convention d'investissement entre la SAMIR et l'Etat marocain, portant sur le projet de modernisation des installations de raffinage.
2005	Cession de la part détenue dans Somirgy, soit 40,0%, à Somepi. Démarrage des travaux de modernisation de la raffinerie (projet Upgrade).
2006	Démarrage de la construction de la nouvelle centrale électrique de cogénération. Cession de la filiale SDBP. Signature du contrat de prêt pour le financement du projet de modernisation.
2007	Réception des équipements-clés du projet Upgrade sur le site de construction. Participation de la SAMIR à la création de Oil Spill Response Company (OSPREC) à hauteur de 10% du capital. OSPREC est une société destinée à assurer une réaction rapide en cas de pollution par les hydrocarbures.
2008	Signature de la convention d'assistance technique avec Shell Global Solutions. Emission d'un emprunt obligataire de 800 millions de dirhams.

2009	Démarrage de la centrale de cogénération de 40 MW.
	Démarrage de la production locale du Gasoil 50 ppm.
2010	Démarrage de l'unité d'hydrocraquage.

III-2-2 Métiers de la SAMIR

La SAMIR intervient principalement sur le métier du raffinage par le biais duquel elle produit et distribue des produits raffinés mais opère également dans le secteur de l'exploration pétrolière, même si la SAMIR a provisoirement cessé cette dernière activité. Par ailleurs, la SAMIR opère également dans le domaine de l'emplissage et de la distribution de GPL.

III-2-2-1 Le raffinage

La SAMIR possède et exploite l'unique raffinerie de pétrole brut au Maroc à Mohammedia. Jusqu'à janvier 2009, la SAMIR disposait d'une raffinerie à Sidi Kacem et qui a été convertie en site de stockage. De ce fait, la SAMIR est le principal fournisseur de produits raffinés au niveau national.

L'activité de raffinage se décline en 4 métiers ayant trait à la production et à la distribution :

- L'approvisionnement.
- Le raffinage.
- Le stockage des produits finis.
- La distribution.

1. L'approvisionnement :

L'approvisionnement en brut de la raffinerie se fait à partir du port de Mohammedia vers les bacs de stockage de brut de la raffinerie via deux lignes 36 ou 30 pouces, la capacité totale de stockage du brut de la raffinerie étant de l'ordre de 964 200 m³.

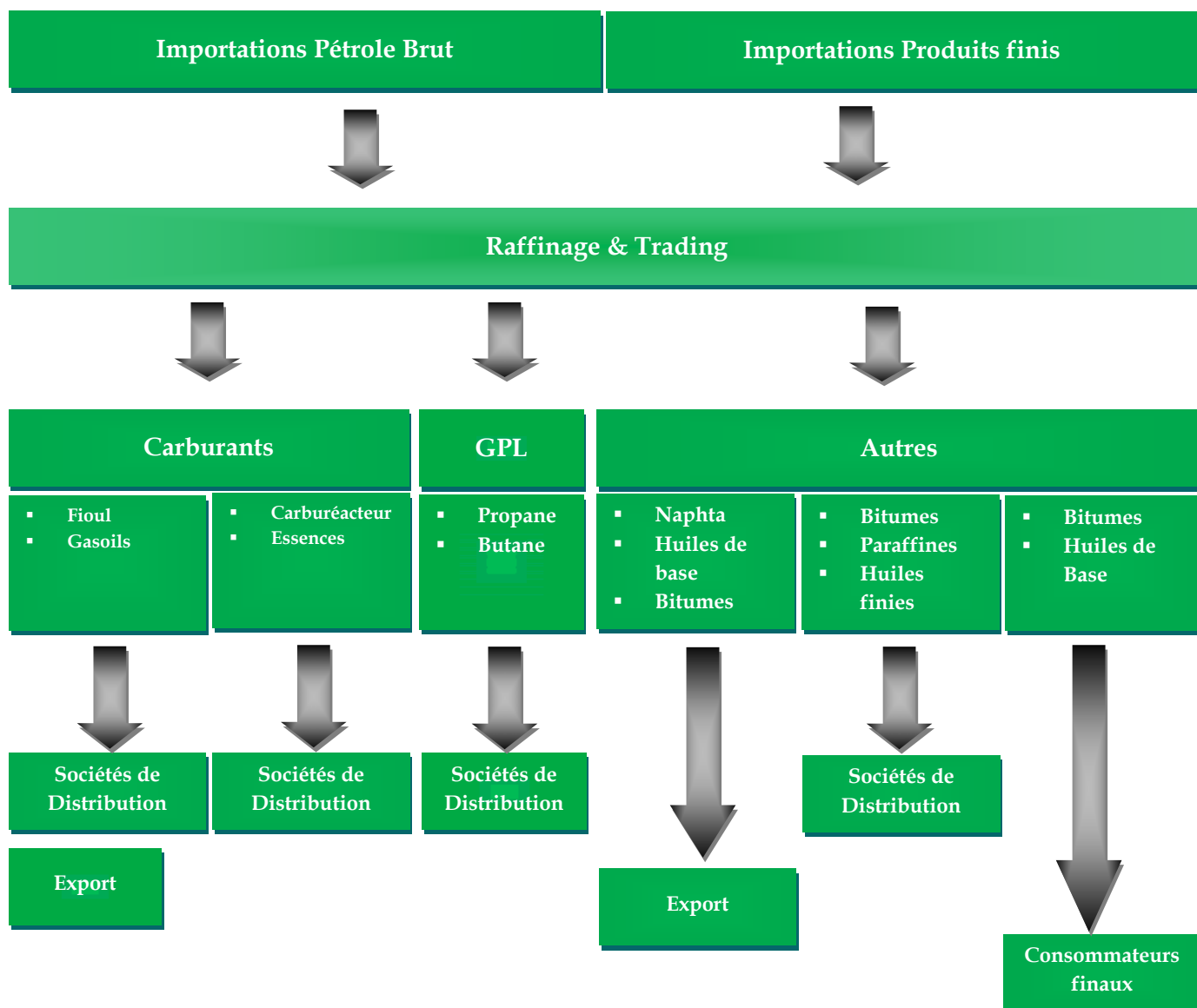
2. Le raffinage :

Le mode de raffinage est complexe avec une unité d'hydrocraquage pour la conversion du gasoil sous vide en produits pétroliers plus légers et plus valorisants, avec une capacité de traitement de 36 000 barils par jour pour l'unité d'hydrocraquage et une capacité totale de raffinage de 6.5 millions de tonnes par an.

La raffinerie de Mohammedia dispose de plusieurs installations dont les principales sont :

- Unité de fabrication des grands produits;
- Unité d'hydrocraquage;
- Unité d'hydrotraitement;
- Complexe de fabrication des huiles;
- Installations off site comprenant :
 - o un parc de stockage de brut, de produits semi-finis et finis;
 - o une centrale pour la production et la distribution des utilités (électricité, vapeur, air comprimé, etc.);
 - o des équipements de traitement des eaux résiduaires ;
 - o une unité d'osmose inverse.

L'activité de la raffinerie de Mohammedia se présente de la manière suivante :



Source : SAMIR 2010

3. Le stockage des produits finis :

Site de Mohammedia

Les capacités de stockage du site de Mohammedia se présentent comme suit :

Type	Capacité de stockage (m3)
Pétrole brut	964 200
Propane	4 500
Butane	11 700
Essences	76 600
Carburéacteur	29 600
Gasoil	257 000
Fuel	151 800
Résidu atmosphérique	30 000
Distillat (VGO export)	52 000
Huiles de base	25 100
Huiles finies	5 900
Bitumes routiers	46 000
Bitumes oxydés	3 200
Cut-backs	2 900
Paraffines	5 900
VN	151 000
Produits semis-finis + Kérosène + Slop	48 000
Produits semis-finis	68 500
Total	1 933 900

Source: SAMIR 2010

La moitié de la capacité de stockage du site de Mohammedia est destinée au pétrole brut importé. D'une manière globale, les capacités de stockage dont dispose le site permettent amplement à la SAMIR de respecter la norme édictée par le contrat de privatisation, selon laquelle la SAMIR s'engage à disposer en permanence d'un stock de sécurité représentant un mois de ventes concernant le pétrole brut et 40 jours pour les produits finis.

Site de Sidi Kacem

Le site dispose de bacs de stockage de pétrole brut d'une capacité de 97 000 m3 et de bacs pour le stockage des produits raffinés, d'une capacité de 78 000 m3. La connexion avec le site de Mohammedia (pour l'approvisionnement et l'expédition de pétrole brut et des produits raffinés) est assurée via un pipeline d'un diamètre de 14 pouces et une longueur de 200 km, reliant les deux sites de la société.

Les capacités de stockage du site de Sidi Kacem se présentent comme suit :

Type	Capacité de stockage (m3)
Pétrole brut	42 700
Propane	700
Butane	3 300
Essences	12 300
Gasoil	64 500
Fuel	21 400
Naphta	10 100
Total	155 000

Source: SAMIR 2010

4. La distribution :

La distribution des produits finis par la SAMIR vers les clients se fait selon deux modes :

- o **Expédition par pipelines et caboteurs:** Les expéditions par pipes représentent environ 65% de la totalité, elles se font par l'intermédiaire d'un réseau de pipes vers les dépôts avoisinants. Les opérations d'importation et exportation de produits pétroliers se font principalement par l'intermédiaire des pipes 30, 24 et 14 pouces qui relient la raffinerie au port de Mohammedia ;
Le tableau ci-après résume les principales caractéristiques du réseau de pipelines et de gazoduc par lesquels opère la Samir :

Diamètre	Pression (bars)	Début	Fin	Longueur (mètres)	Produit transporté	Année de création	Part SAMIR
36"	10	Terminal Mohammedia	CV Marsa Maroc/Port	3 000	Pétrole brut	-	100%
24"	6	Dépôt américain	Port de Mohammedia	4 800	GO/Kérosène	1990	100%
14"	42	Terminal Mohammedia	Raffinerie de Sidi Kacem	187 400	Pétrole brut	1996	100%
14"	15	Terminal Mohammedia	CV Marsa Maroc/Port	3 000	Naphta	-	100%
8"	10	CV 12 Marsa Maroc	Terminal Mohammedia	1 000	Gas Oil	-	100%
4"	20	Puits OLB. 1	Dar Gueddari	14 203	Gaz naturel	1996	50%

Source: SAMIR 2010

- o **Expédition par camion citerne:** Les expéditions par camion citerne représentent environ 35% des expéditions totales. La raffinerie livre environ 400 camions citernes par jour pour les différents produits pétroliers à partir d'un ensemble d'îlots de chargement.

III-2-2-2 L'exploration et la production

Exploration

Dans un souci de recentrage sur son cœur de métier, et suite à des résultats mitigés, l'activité d'exploration est actuellement volontairement mise en veille par la SAMIR depuis 2006.

Production

Malgré les faibles volumes extraits, la SAMIR poursuit l'activité de production de pétrole brut dans le cadre d'un partenariat noué avec l'ex ONAREP (actuellement ONHYM), pour lequel la SAMIR désire continuer à assumer ses engagements. Du 1^{er} janvier 2010 au 30 novembre 2010, la SAMIR a produit 2 056 tonnes de pétrole brut.

III-2-2-3 Le projet de modernisation (Projet Upgrade)

Les nouvelles unités construites dans le cadre du projet de modernisation sont :

- une unité de distillation sous vide (date d'achèvement de la construction le 10 décembre 2009) : avec une capacité de 2,7 millions de tonnes par an, l'objectif de l'unité est de produire la charge pour l'hydrocracking. Elle permet de séparer le résidu atmosphérique en trois coupes nommées LVGO, MVGO et HVGO. Il en résulte au fond de colonne le résidu sous vide ;
- une unité d'hydrocracking (date d'achèvement de la construction le 18 février 2010): l'unité, d'une capacité de 1,8 millions de tonnes par an, permet de convertir les VGO (gasoil sous vide) en provenance de l'unité de distillation sous vide en produits plus légers et plus valorisables, principalement le kérosène et le diesel avec une meilleure qualité pour lequel la teneur en soufre est inférieure à 10 ppm. Le procédé est mis en œuvre par l'action de catalyseurs très actifs et sous une pression élevée d'hydrogène ;
- une unité d'hydrotraitement : l'unité, d'une capacité de 2,7 millions de tonnes par an, permet de produire un gasoil avec une teneur en soufre de 50 ppm. Les tests de performance de l'unité hydrotraitement de distillats ont été effectués avec succès en septembre 2009. L'unité est actuellement en production ;
- une unité de production d'hydrogène⁴ : l'unité de production d'hydrogène assure l'alimentation en hydrogène pour les unités d'hydrotraitement et d'hydrocracking. Elle dispose d'une grande flexibilité en termes de qualité de charges traitées. Un excès de vapeur produite est exporté vers le système de vapeur de la raffinerie ;
- une unité de régénération Amine⁵ : le soufre est extrait des produits pétroliers des unités d'hydrotraitement et d'hydrocracking. Il est converti en gaz sulfure d'hydrogène qui est alors enlevé par un lavage en utilisant un solvant spécial (amine). La solution riche amine contenant le H₂S est chauffée pour libérer le gaz H₂S qui est rassemblé pour passer à l'unité de récupération de soufre ;

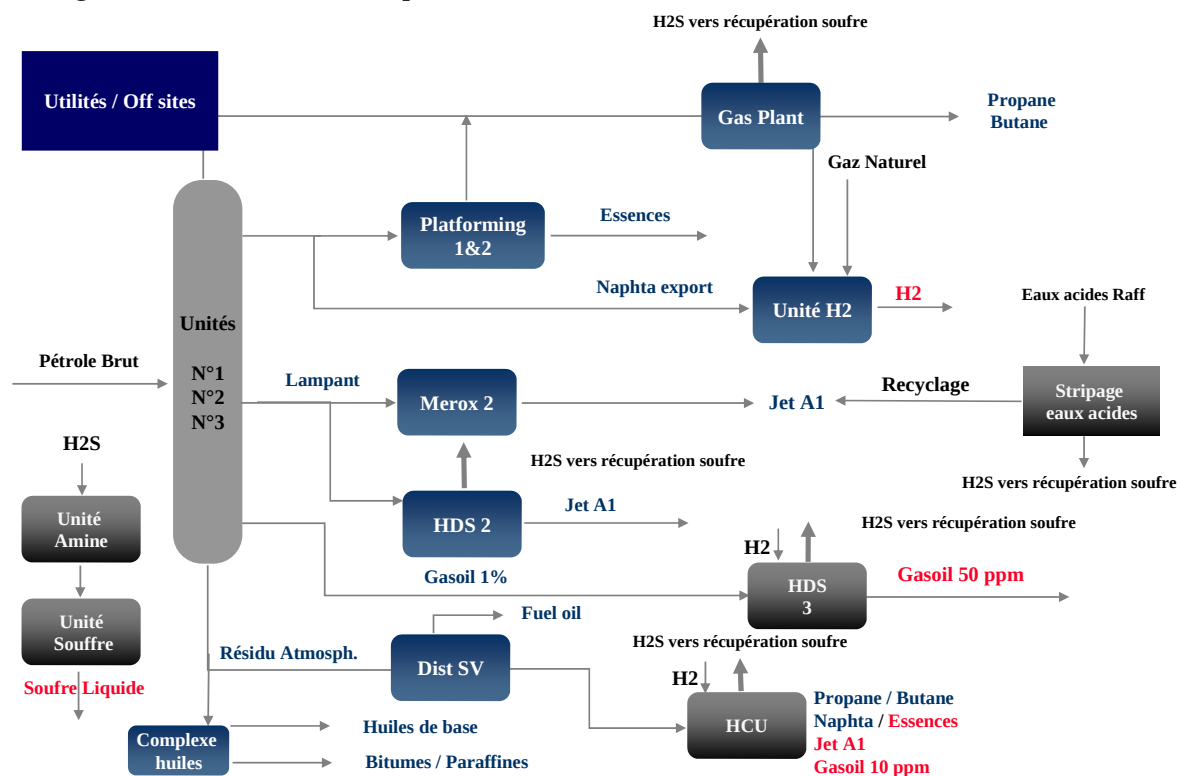
⁴ La réception mécanique a été effectuée en avril 2009. L'achèvement des travaux, le démarrage et la mise en service ont été effectués entre décembre 2008 et juin 2009.

⁵ Idem

- une unité de traitement des eaux acides sulfurées⁶ : les jets d'eaux résiduaire du gaz d'hydrogène sulfure et ammoniac sont des rejets de plusieurs opérations de la raffinerie. Ces eaux acides sont dépouillées de leurs contaminants avant d'être libérées à l'environnement. Le gaz d'hydrogène sulfure et ammoniac, qui est enlevé par la vapeur, est conduit à l'unité de récupération de soufre ;
- une unité de récupération de soufre⁷ : la récupération de soufre est constituée de deux trains avec une capacité de deux fois 275 tonnes par jour et s'exécute selon le procédé de Claus à partir des gaz émanant des unités de régénération Amine et de traitement des eaux acides. Le soufre récupéré est stocké et expédié sous forme liquide.

L'illustration ci-dessous présente la nouvelle configuration de la raffinerie de Mohammédia à l'issue du projet de modernisation :

Configuration de la raffinerie complexe de Mohammédia



Source : Samir 2010

⁶ La réception mécanique a été effectuée en avril 2009. L'achèvement des travaux, le démarrage et la mise en service ont été effectués entre décembre 2008 et juin 2009.

⁷ Idem

Des technologies adaptées ont été sélectionnées afin de répondre aux besoins du projet en termes de performance de rendement et de qualité de produits. Les technologies ont été acquises auprès de prestataires reconnus dans le secteur avec lesquelles des contrats ont été conclus, notamment :

Besoins	Prestataire de la technologie
Hydrocracker	Chevron –Iso Cracker-
Hydrotreater (<i>désulfurisation du gasoil</i>)	UOP
Récupération de soufre	Parsons
Production d'hydrogène	Technip KTI

Source : Samir 2010

III-2-2-4 Centrale de cogénération

Afin de garantir aux nouvelles unités de production une capacité énergétique conséquente et pour réduire la dépendance énergétique du site de Mohammedia, la Samir a procédé à la construction d'une centrale de cogénération d'une capacité de 40 MW.

Les tests de démarrage ont été effectués avec succès le 31 mars 2009. L'unité est à présent opérationnelle et interconnectée au réseau national de l'ONE.

L'implémentation de cette centrale de cogénération est bénéfique à plusieurs titres : elle permet une optimisation des investissements et des charges notamment énergétiques (en comparaison avec une centrale classique ou l'énergie fournie par l'ONE), une efficacité énergétique renforcée de même qu'elle est conforme au principe de respect des règles environnementales adoptées par la Samir.

Par ailleurs, la centrale fonctionnera au gasoil durant les premières années d'exploitation mais pourra ensuite être approvisionnée en gaz naturel. L'objectif d'utilisation du gaz naturel comme énergie permettra d'améliorer la qualité de l'air grâce à une réduction des émissions de CO2 estimée à 1 500 tonnes par an.

III-2-3 Appartenance à un groupe

La SAMIR est une filiale à 67% de Corral Morocco Holding AB, détenue à 100% par le groupe Corral Morocco Gas & Oil.

Le groupe Corral Morocco Gas & Oil appartient à Sheikh Mohammed Hussein Al Amoudi. Sheikh Mohammed Hussein Al Amoudi détient également Corral Petroleum Holding AB, société de droit suédois.

Corral Petroleum Holding AB a été créée en 1994 en tant que société holding pour la raffinerie Preem en Suède. Avec une activité englobant la production, le raffinage, la distribution et l'exportation de produits pétroliers et gaziers, Preem est considérée comme l'un des acteurs majeurs du secteur pétrolier suédois.

Corral Petroleum dispose également d'intérêt dans les secteurs du raffinage et de production de produits pétroliers et gaziers au Moyen Orient (Liban, Arabie Saoudite).

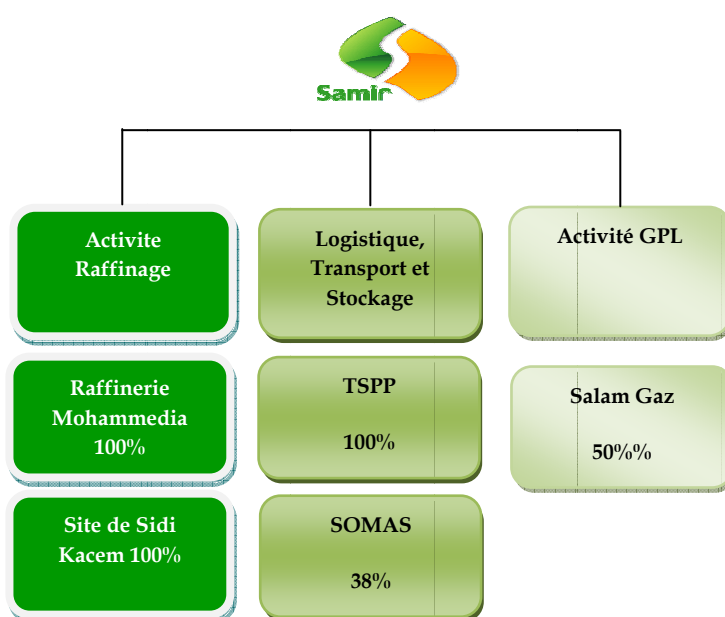
Sheikh Mohammed Hussein Al Amoudi est également le principal actionnaire de Midroc, un groupe multisectoriel présent au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique et aux Etats-Unis.. Midroc se déploie sur un large spectre de métiers aussi divers que le conseil et l'ingénierie, la construction, la production, le management de sites de production et leur maintenance, les industries pétrolières, le tourisme, le transport, l'agro-industrie, les communications, le commerce et les opérations d'investissement.

III-2-4 Filiales de la SAMIR

III-2-4-1 Organigramme juridique

L'organigramme juridique du Groupe SAMIR se présente comme schématisé ci-après :

Principales participations de la SAMIR au 30 juin 2010



Source : SAMIR

III-2-4-2 Présentation des filiales de la SAMIR

1. Présentation de Salam Gaz au 31/12/2009 :

SALAM GAZ	
Dénomination sociale	Salam Gaz
Siège sociale	Route Nationale n°1 – Ain Rouz – Skhirat
Date de création	1991
Date d'acquisition	1999
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Réception de GPL vrac, logistique, stockage et emplissage
Capital social	150 000 000 dirhams
Valeur nominale des titres	100 dirhams
Structure du capital et des droits	SAMIR : 50% Afriquia Gaz : 20% Total Maroc : 20% Ziz : 10%

Source : SAMIR

L'activité de Salam Gaz comporte les 3 métiers suivants :

- La logistique dans le domaine des Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL), essentiellement les opérations de réception, stockage et transport de GPL ;
- L'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;
- L'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ est présentée dans le tableau qui suit :

En Mdh	2007	2008	2009
Capital social	150	150	150
Fonds propres	340	372	387
Dette financière	233	247	260
Chiffre d'affaires	2 935	3 456	2 344
Résultat net	83	97	104

Source SAMIR

Les dividendes versés par la société Salam Gaz à la SAMIR sont comme suit :

En kdh	2007	2008	2009
Dividendes versés	40 000	40 000	40 000

Source SAMIR

2. Présentation de SOMAS au 31/12/2009

SOMAS	
Dénomination sociale	Société Marocaine de Stockage
Siège sociale	Lotissement des pétroliers – Oued Maleh - Mohammedia
Date de création	1974
Date d'acquisition	1999
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Etude, réalisation et gestion de stockage des produits pétroliers et notamment GPL
Capital social	60 000 000 dirhams
Valeur nominale des titres	100 dirhams
Structure du capital et des droits	SAMIR : 38,46% Akwa Group : 20% Shell Maroc : 12% Total Maroc : 6% Petrom : 6% CMH : 6% Omnium de Stockage : 6% Ziz : 5,54%

Source : SAMIR 2010

La société a pour activité le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de SOMAS est présentée dans le tableau qui suit :

En Mdh	2007	2008	2009
Capital social	60	60	60
Fonds propres	106	174	183
Dette financière	-	-	-
Chiffre d'affaires	69	129	124
Résultat net	25	68	64

Source SAMIR

Les dividendes versés par la société SOMAS à la SAMIR sont comme suit :

En kdh	2007	2008	2009
Dividendes versés	5 538	3 846	19 384

Source SAMIR

III-2-4-3 Présentation des autres participations de la SAMIR

Afric Bitume

La société Afric Bitume a été créée en juin 2010, dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe Delta Holding. L'objectif de la société est de saisir des opportunités à l'échelle africaine avec des bonnes marges ; construire des dépôts régionaux, notamment dans la Zone Ouest Africaine et développer une offre compétitive CIF de bitumes grâce à une plateforme d'export, un bateau et des dépôts régionaux en dehors du Maroc.

La société a un capital de 10 millions de dirhams, détenu par la SAMIR à hauteur de 50%. Elle a pour activité l'exclusivité d'import et export des bitumes.

EIE Guigues Maroc

EIE Guigues Maroc est une société anonyme au capital de 5 millions de dirhams, détenue à hauteur de 62,9% par la SAMIR.

Elle a pour objet social toutes prestations et tous services, conseils, études, analyses et réalisations relatifs au traitement des eaux, à la protection de l'environnement, aux installations thermiques et hydrauliques et aux installations industrielles et urbaines de toutes natures.

EIE Guigues Maroc a été créée dans le cadre d'un partenariat entre l'ex SCP et Guigues France, et avait pour objet principal d'apporter son soutien technique en « ingénierie et conseil » à la SCP et ses filiales.

La société EIE Guigues Maroc est actuellement en cours de liquidation, suite à la constatation de ses pertes consécutives qui dépassaient son capital social.

Lubna

Lubna est une société commerciale, au capital social de 2 millions de dirhams, détenue à hauteur de 50% par

la SAMIR. Lubna a été créée le 24 août 1984 suite à la signature d'un protocole d'accord conclu entre la SAMIR -qui détient 50% de la société créée-, CMH et Hogespar (holding détenant la majorité de CMH) qui souscrivent à 25% chacun au capital de Lubna.

Selon le protocole d'accord conclu, la SAMIR accorde à Lubna, pour toute la durée de vie de cette dernière, l'exclusivité de la commercialisation et de la distribution sur le territoire national des lubrifiants finis fabriqués par la SAMIR sous licence BP (British Petroleum) et les lubrifiants oxydés en sac (fabriqués par la SAMIR sans recours à une licence). Par ailleurs, le même accord prévoit que CMH met à disposition de la SAMIR tout son réseau pour la distribution en exclusivité de tous les produits précités.

Le 27 novembre 1996, BP, arguant de la privatisation de la SAMIR, résilie le contrat de licence la liant à la SAMIR avec effet à compter du 6 juin 1997.

Par conséquent, la SAMIR communique à CMH et à Lubna la décision de BP ainsi que sa volonté d'en étudier les incidences sur leurs relations commerciales. La SAMIR arrête, à la date du 30 juin 1997, la production des huiles Samir-Oil et ne livre à CMH et à Lubna que le stock déjà préparé, et ce jusqu'à sa rupture, le 6 octobre de la même année.

Depuis, aucun lien opérationnel ou commercial ne lie la SAMIR avec la société Lubna qui n'exerce plus aucune activité. La société est actuellement mise en veilleuse en attendant sa dissolution.

Osprec Spa

Osprec Spa (Oil Spill Response Company) est une entreprise multinationale chargée de lutter contre la pollution marine par les hydrocarbures. Elle a été initiée en réponse à la nécessité de disposer d'un outil efficace au niveau régional pour lutter contre la pollution par le pétrole et les autres hydrocarbures.

La participation de la SAMIR à cette initiative internationale relève d'un souci constant de la part du groupe, de ne ménager aucun effort de prévention et de réactivité face aux risques environnementaux. La SAMIR a donc adhéré à cette initiative en tant que membre à part entière du collectif des compagnies pétrolières à l'origine du projet.

Le tour de table de l'entreprise est formé par la SAMIR (participant à hauteur de 10% ce qui lui donne le droit à un membre au sein du conseil d'administration), de la SONATRACH (compagnie publique algérienne d'hydrocarbures) à hauteur de 49,5% ainsi que d'autres opérateurs pétroliers tels que l'angolais SONANGOL (17%), le norvégien STATOIL (4,7%), l'espagnol REPSOL (4,7%), l'italien ENI (4,7%) ou encore le français TOTAL (4,7%).

Le programme d'investissement prévu dans le cadre de cette initiative consiste en 3 phases :

- la construction d'un centre principal à Alger ;
- la construction de réserves au Maroc au niveau du port de Mohammedia ;
- la construction d'un centre à distance sur la côte ouest de l'Afrique une fois les 2 premières phases devenues opérationnelles ;

La construction du centre principal en Algérie a été finalisée au courant de l'année 2009. L'acquisition des équipements est en souffrance suite au désistement de la société Solongol. Le reste du programme est en cours de réalisation.

Société Nationale des Autoroutes du Maroc

La SNAM est la société publique en charge de la construction, de l'entretien et de l'exploitation du réseau autoroutier que lui concède l'Etat.

La SAMIR détient une participation minoritaire de 0,45% du capital de la société.

Institut Marocain de Management

L'Institut Marocain de Management a été créé en 1989 par un groupe d'institutionnels marocains sous l'égide de l'École Supérieure de Commerce de Paris (E.S.C.P) et Intégrale Paris. L'IMM est géré et présidé par la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de Casablanca.

Une trentaine d'entreprises représentant les principaux secteurs de l'économie marocaine constituent les membres fondateurs de l'IMM parmi lesquels Al Amane, Au Derby, Colorado, CIH, GCM, Shem's Publicité, Sinfa, SCP, SOMEPI, TMTA.

La participation que détient la SAMIR dans le capital de l'IMM (2,85%) lui a été transmise dans le cadre de l'opération de fusion qu'a connu la société avec la SCP.

III-2-5 Organisation

III-2-5-1 Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration au 30 juin 2010 se présente comme suit :

Membres du Conseil d'Administration	Date de nomination	Fonction	Date de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat
Sheikh Mohammed Hussein AL-AMOUDI	1997	Président	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011
Jason T MILAZZO	2009	Membre	01/06/2010	AGO statuant sur l'exercice 2011
Docteur GHAZI Mahmud HABIB	1997	Membre	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011
Bassam ABURDENE	1997	Membre	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011
Mohamed Jamal BA-AMER	1997	Membre	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011
Mohamed Hassan BENSALAH	2002	Membre	06/06/2008	AGO statuant sur l'exercice 2010
Lars NELSON	1997	Membre	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011
John OSWALD	2004	Membre	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011
George SALEM	1997	Membre	04/06/2009	AGO statuant sur l'exercice 2011

Source : SAMIR

III-2-5-2 Liste des principaux dirigeants

Ci-après la liste des principaux dirigeants de la SAMIR au 30 juin 2010 :

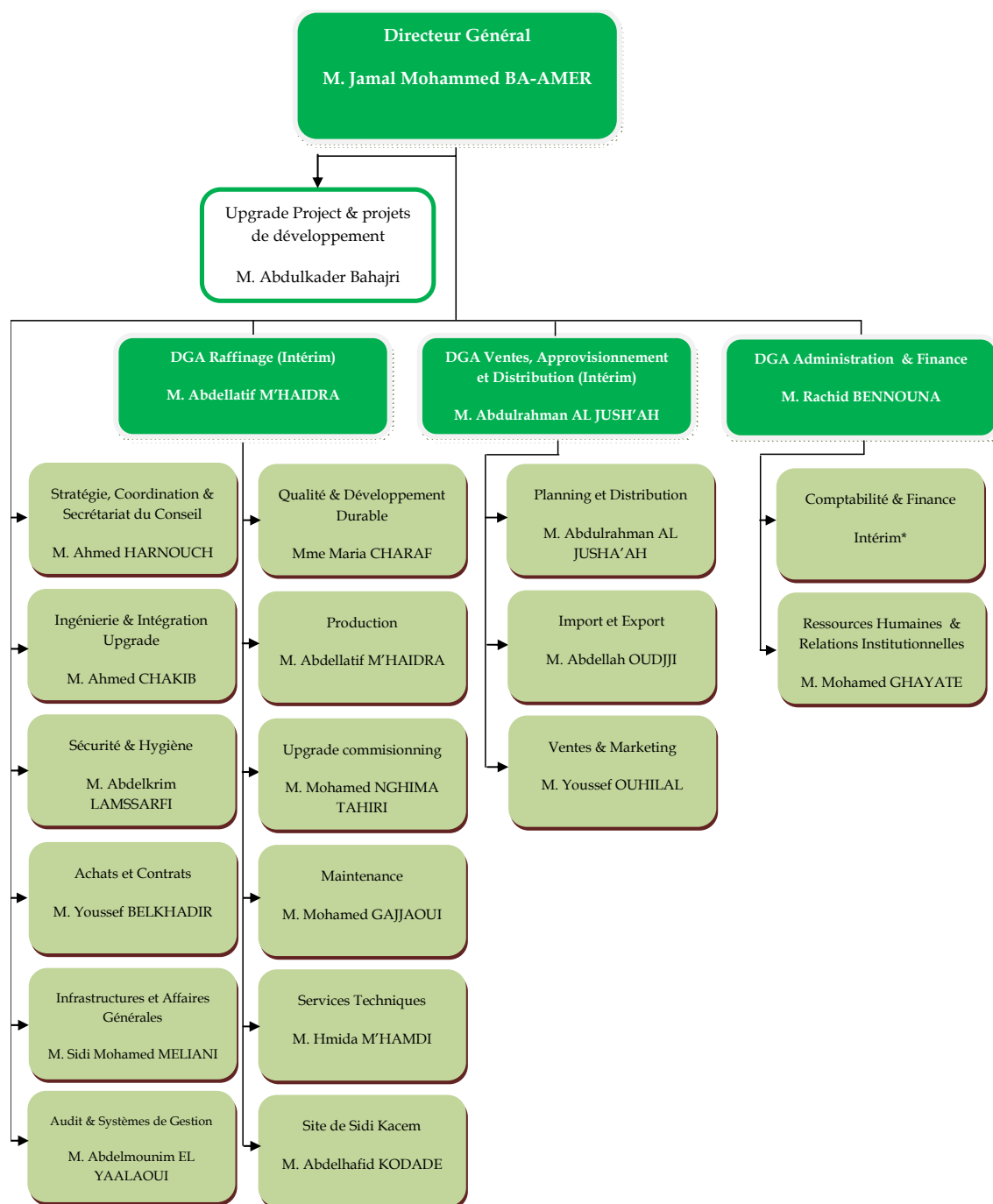
Prénom, NOM	Fonction	Date d'entrée en fonction
Mohamed Jamal BA-AMER	Directeur Général	2004
Rachid BENNOUNA	DGA Administration et Finance	2006
Abdulrahman Al JUSHA'AH	DGA Ventes, Approvisionnement et distribution	Intérim
Abdellatif M'HAIDRA	DGA raffinage	Intérim

Source : SAMIR

Par ailleurs, il existe au sein de l'organisation une Direction en charge du raffinage s'occupant des activités suivantes :

- Qualité et Développement Durable ;
- Maintenance ;
- Production ;
- Services Techniques ;
- Site de Sidi-Kacem ;
- Démarrage & Mise en Service des Unités Upgrade.

III-2-5-1 Organigramme fonctionnel de la SAMIR au 30 juin 2010



* M. Nabil TAZI assure l'intérim pour la comptabilité et M. Jamal BENADDOU IDRISSE pour la finance
Source SAMIR

III-2-5-1 Comités de contrôle

La SAMIR dispose de trois principaux comités de contrôle dont les principales caractéristiques sont citées dans les tableaux ci-dessous :

Comité technique

Intitulé	Board Technical Committee (BTC)
Périodicité	Trimestrielle
Membres	• M. Suhail NAJEEB (Consultant Corral) • M. Lars NELSON (Membre du Conseil d'Administration) • M. Abdulrahman AL JUSHA'AH (Directeur Planning et Distribution) • M. Abdellatif M'HAIDRA (Directeur Production) • M. Hmida M'HAMDI (Directeur Service Technique) • M. Ahmed HARNOUCH (Directeur Stratégie et Coordination et Secrétariat du Conseil d'Administration)
Objectif	Rendre compte aux membres du Conseil d'Administration de l'état d'avancement des projets techniques

Source SAMIR

Comité de sécurité

Intitulé	Board Safety Committee (BSC)
Périodicité	Trimestrielle
Membres	• M. Suhail NAJEEB (Consultant Corral) • M. Lars NELSON (Membre du Conseil d'Administration) • M. Abdellatif M'HAIDRA (Directeur Production) • M. Abdelkrim LAMSSARFI (Directeur Hygiène et Sécurité) • M. Ahmed HARNOUCH (Directeur Stratégie et Coordination et Secrétariat du Conseil d'Administration)
Objectif	Rendre compte aux membres du Conseil d'Administration de la politique et des actions engagées en matière de sécurité et d'environnement

Source SAMIR

Comité Finance et Management du risque

Intitulé	Finance & Risk Management Committee
Périodicité	A la demande du Conseil d'Administration
Membres	• M. Jason MILAZZO (Membre du Conseil d'Administration) • M. Bassam ABURDENE (Membre du Conseil d'Administration) • M. John OSWALD (Membre du Conseil d'Administration) • M. George SALEM (Membre du Conseil d'Administration) • M. Mohamed Jamal BA-AMER (Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général)
Objectif	Assurer le suivi et la gestion opérationnelle, financière et stratégique du groupe

Source SAMIR

III-3 Evolution et répartition du capital

III-3-1 Situation actuelle

Au 30 juin 2010, le capital social de la SAMIR s'établit à 1 189 966 500 dirhams réparti en 11 899 665 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

III-3-2 Evolution du capital social

Année	Capital initial en KDH	Nature de l'opération	Nominal en dirhams	Montant de l'opération* en KDH	Nombre d'actions créées (+) ou annulées (-)	Capital final en KDH
1959		Création de la société	100	35 000	+350 000	35 000
1975	35 000	Augmentation du capital en numéraire	100	28 000	+280 000	63 000
1977	63 000	Augmentation du capital en numéraire	100	300 000	+3 000 000	363 000
1980	363 000	Augmentation du capital en numéraire	100	200 000	+2 000 000	563 000
1986	563 000	Augmentation du capital en numéraire	100	250 000	+2 500 000	813 000
1996	813 000	Réduction du nominal	50	250 000	+8 130 000	813 000
1996	813 000	Augmentation du capital par incorporation des réserves	50	219 075	+4 381 500	1 032 075
1998	1 032 075	Augmentation du nominal par regroupement	100		-5 160 375	1 032 075
1999	1 032 075	Fusion La SAMIR-SCP	100	157 892	+1 578 915	1 189 967
2001	1 189 967	Augmentation de capital par apport en nature réservée à la société SOMEPI	100	46 620	+466 200	1 236 587
2003	1 236 587	Réduction de capital	100	46 620	-466 200	1 189 967

Source: Samir

Le capital social de la SAMIR a subi plusieurs évolutions dont les plus marquantes se résument comme suit :

- Cinq augmentations de capital successives de 1959 à 1996 portants en totalité sur un montant de 997 millions de dirhams,
- Une opération de fusion-absorption de la SCP en 1999 dont résultat la création de 1 578 915 actions nouvelles,
- Une augmentation de capital par apport en nature réservée à SOMEPI lors de l'acquisition de Somirgy par le groupe SAMIR. L'augmentation de capital, intervenue en 2001, s'est traduite par la création de 466 200 actions et a porté sur un montant de 46,6 millions de dirhams.

- Une opération de réduction de capital menée en 2003 par annulation de titres pour un montant correspondant à l'augmentation de capital opérée en 2001, soit 46,6 millions de dirhams.

III-3-3 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires agissant de concert pour le contrôle de la société.

III-3-4 Evolution de la structure de l'actionnariat

L'évolution de la structure du capital social de la SAMIR aux termes des exercices 2008, 2009 et du premier semestre 2010 se présente comme suit :

	31/12/2008		31/12/2009		30/06/2010	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres	% du capital et des droits de vote
CORRAL MOROCCO HOLDING AB	8 004 699	67,27%	8 004 699	67,27%	8 004 905	67,27%
GROUPE HOLMARCOM	693 064	5,82%	693 064	5,82%	-	0,00%
SANAD	-	0,00%	-	0,00%	458 137	3,85%
ATLANTA	-	0,00%	-	0,00%	235 613	1,98%
CPA	-	0,00%	-	0,00%	3 570	0,03%
FLOTTANT EN BOURSE	3 201 902	26,91%	3 201 902	26,91%	3 197 440	26,87%
TOTAL	11 899 665	100,00%	11 899 665	100,00%	11 899 665	100,00%

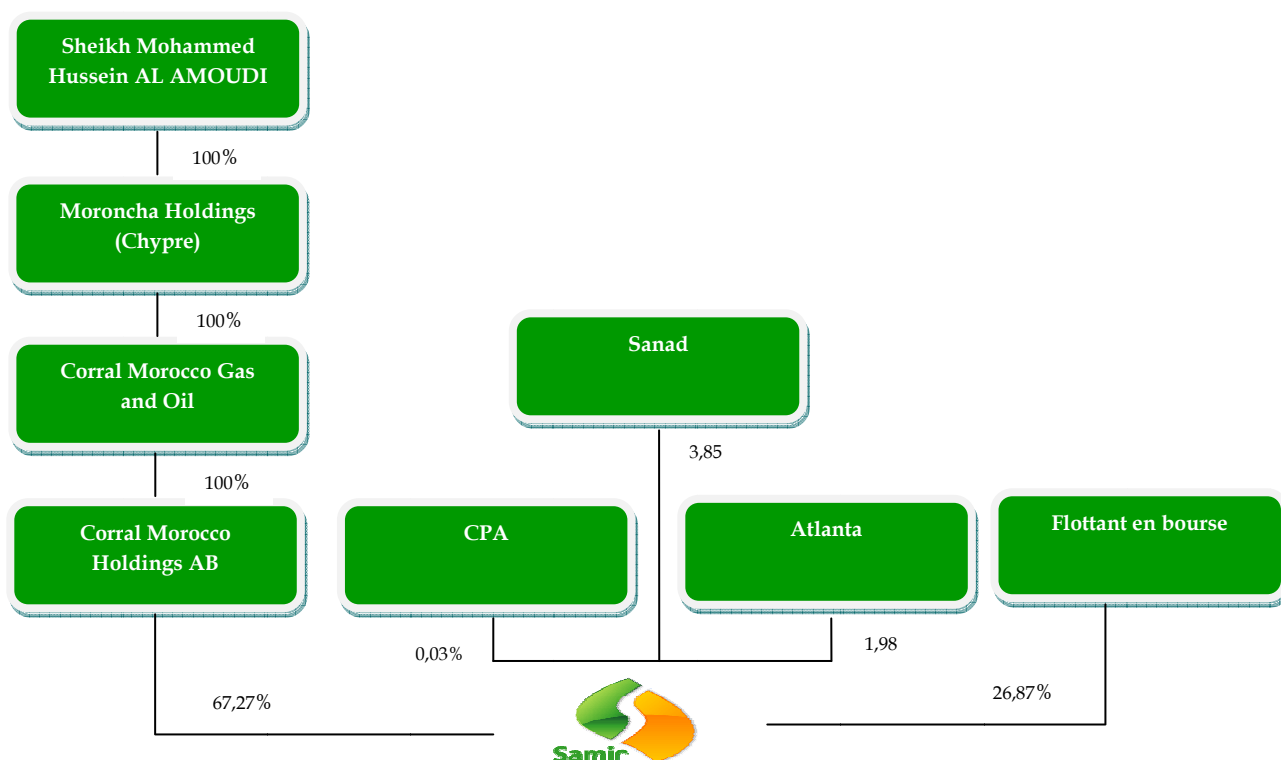
Source: Samir

La principale évolution concernant la structure du capital social de SAMIR est datée de juillet 2005. Cette évolution consiste en le transfert du contrôle de 67,27% du capital et des droits de vote de la SAMIR de Corral Petroleum Holdings AB à la société Corral Morocco Holdings AB. Ces deux sociétés sont sœurs au sein du groupe CORRAL et le transfert opéré entre dans le cadre de la gestion du portefeuille des participations au niveau de la société mère.

III-3-5 Structure de l'actionariat

Au 30 juin 2010, la répartition du capital social de la SAMIR se présentait comme détaillé ci-après :

Actionnariat de la SAMIR au 30 juin 2010



Source : SAMIR

Corral Morocco Holdings AB contrôle 67% des actions et des droits de vote de la SAMIR.

Jusqu'en février 2006, Corral Morocco Holdings AB était filiale de Corral Petroleum Holdings AB, société de droit suédois. Cette dernière est un intervenant majeur dans le secteur du raffinage grâce notamment à sa filiale Preem Petroleum, premier raffineur suédois.

En février 2006, Corral Petroleum Holdings AB a procédé à la vente de la totalité de ses actions dans Corral Morocco Holdings AB au profit de Corral Morocco Gas and Oil AB, contrôlée elle-même par la société Moroncha Holdings Co. Limited détenu à 100% par le Sheikh Mohammed Hussein Al-AMOUDI.

Par ailleurs, 5,86% du capital et des droits de vote de la SAMIR sont détenus Sanad, Atlanta et CPA, filiales du groupe Holmarcom présidé par Mohamed Hassan BENSALAH. M. BENSALAH est également administrateur de la SAMIR.

III-3-6 Renseignements relatifs aux actionnaires

CORRAL MOROCCO HOLDINGS AB	
Activité	Exploration, raffinerie et distribution pétrolière
Actionnariat	100% détenu par Corral Morocco Gas and Oil

GROUPE HOLMARCOM	
Activité	Holding de participation
Chiffre d'affaires en 2009	3,1 milliards de dirhams
Actionnariat	29,4% : Succession de feu Abdelkader BENSALAH 29,8% : SOCHEPAR 25,4% : M. Mohammed Hassan BENSALAH

Le groupe Holmarcom, détenteur d'une participation de 5,8% dans le capital de la SAMIR, dispose d'un actionnariat composé majoritairement des membres de la famille BENSALAH.

III-4 Événements récents et perspectives

III-4-1 Événements récents

Année 2010

Le mois de janvier 2010 a été marqué par la complétion mécanique des unités d'hydrocracking et de distillation sous vide ainsi que le début des activités de démarrage et de mise en service.

Le démarrage effectif de l'unité d'hydrocracking s'est fait en mars 2010.

En avril 2010, la SAMIR et la société turque TEKFEN ont signé le contrat de construction de l'Unité de distillation Topping 4.

En mai 2010, la SAMIR a signé avec la banque Autrichienne RZB, le financement du projet d'augmentation de la production des Bitumes à la raffinerie de Mohammedia.

Dans le cadre des travaux du programme de restructuration de la dette de la société, la Banque Centrale Populaire a soumis en mai 2010, un projet de la liste des conditions requises pour cette restructuration de la dette.

En juillet 2010, la SAMIR a signé avec Maghrebail et Maroc leasing le financement de la construction et l'achat de matériels et équipements pour le projet de l'Unité de distillation Topping 4.

Année 2009

L'année 2009 a été chargée en événements clés pour la SAMIR, ayant eu un impact direct ou indirect sur l'activité de la société.

En janvier 2009, la raffinerie de Sidi Kacem a été convertie en site de stockage avec une capacité de 190 000 m³ ; cette opération de conversion ayant pour objectif le maintien du niveau actuel des ventes, a fait du site Sidi Kacem, un site stratégique pour la sécurité d'approvisionnement des zones Nord et Ouest et pour permettre la consolidation des parts de marché de la SAMIR. Le site est approvisionné par pipelines 14 pouces avec une capacité de 2 millions T/an.

En février 2009, le Gouvernement a mis en place la nouvelle formule des prix des produits pétroliers.

En avril 2009, la SAMIR a démarré sa centrale de cogénération d'une capacité totale de 40 MW, destinée à assurer une alimentation fiable en énergie pour les unités principales, réduire la dépendance énergétique de l'entreprise, améliorer l'efficacité énergétique et respecter les normes environnementales en vigueur.

En avril 2009, la SAMIR a également procédé à la réception mécanique de la Phase I du Projet de modernisation de son outil de raffinage.

Le mois d'avril 2009 a également été marqué par l'entrée en vigueur des nouvelles spécifications des produits pétroliers, la généralisation de l'utilisation du Gasoil 50 ppm et de l'essence 50 ppm et sans plomb.

En raison de cette introduction des nouvelles spécifications, la SAMIR a adopté lors du premier semestre 2009, une stratégie de réduction de traitement du pétrole brut, dans le but d'optimiser ses marges de raffinage.

En juin 2009, la SAMIR a procédé à la mise en service des unités de la phase I du projet de modernisation, dont principalement, les unités de récupération du soufre, de production d'hydrogène, d'hydro traitement, de récupération de l'amine et des eaux acides.

Le mois de juillet 2009 a connu le démarrage effectif de la production locale du Gasoil 50 ppm, suivi par sa commercialisation en Août 2009.

Le mois de juillet 2009, a également connu le démarrage du programme de restructuration de la dette de la société, lequel est toujours en cours de réalisation.

En octobre 2009, la SAMIR a signé un Contrat EPC avec le Groupe Autrichien PÖRNER pour la réalisation du projet d'augmentation de la production des Bitumes à la raffinerie de Mohammedia de 280.000 tonnes à 560.000 tonnes.

Le projet de construction de l'Unité de distillation Topping 4, s'est poursuivi durant toute l'année 2009 ; l'achat des matériels et équipements pour le projet a démarré en juin 2009.

III-4-2 Résultats

III-4-2-1 Indicateurs bilanciers

En MDH	2008	2009	Var 09/08	30.06.10	Var 10/09
Actif immobilisé	11 717	14 501	24%	15 019	4%
Actif circulant	8 586	10 809	26%	15 146	40%
Trésorerie à l'actif	62	617	888%	865	40%
Capitaux propres	3 323	3 878	17%	4 307	11%
Dette financière	5 241	5 212	-1%	4 950	-5%
Autres financements permanents	166	227	37%	189	-17%
Passif circulant	7 695	9 451	23%	11 664	23%
Trésorerie au passif	3 939	7 159	82%	9 920	39%
Total Bilan	20 365	25 927	27%	31 031	20%

Source: SAMIR

Actif immobilisé

En 2009, l'actif immobilisé net s'est inscrit en hausse de 24%, en phase avec l'évolution des immobilisations corporelles et suite à la poursuite du programme d'investissement de la SAMIR. Au cours de cet exercice, les acquisitions de la SAMIR d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 3,1milliards de dirhams.

A fin juin 2010, l'actif immobilisé net a affiché une croissance de 4% à 15 milliards de dirhams par rapport à fin décembre 2009. Dans ce cadre, les immobilisations ont enregistré une hausse en valeur de 1,9 milliard de dirhams. Cette évolution s'explique essentiellement par les frais préliminaires afférents au projet Upgrade. Au 31 décembre 2009, ces frais étaient inclus dans la rubrique « Immobilisations corporelles en cours ».

Stock

En 2009, le stock de la SAMIR s'est apprécié de 33% à 4,6 milliards de dirhams. L'augmentation du stock en valeur s'explique par le redressement du prix de pétrole suite à la politique de réduction de l'offre, adoptée par l'OPEP en 2009.

Au terme du 1^{er} semestre 2010, le stock de la SAMIR a augmenté de 57% à 7,3 milliards de dirhams. Cette hausse est due aux évolutions conjuguées des matières et fournitures consommables (+1,6 milliard de dirhams), des produits en cours (+630,8 millions de dirhams) et des produits finis (183,0 millions de dirhams).

Créances de l'actif circulant

En 2009, les créances de l'actif circulant augmentent de 19% à 6,0 milliards de dirhams. Cette évolution s'explique essentiellement par la croissance des créances sur la clientèle et comptes rattachés (+1,0 milliard de dirhams).

En revanche, la créance sur l'Etat a été réduite de 5% à 2,0 milliards de dirhams à fin 2009.

A fin juin 2010, les créances de l'actif circulant ont augmenté de 22% à 7,3 milliards de dirhams du fait essentiellement de la hausse des créances clients qui se sont établies à 4,8 milliards de dirhams. Cette hausse est essentiellement due aux effets conjugués de la croissance de l'activité et de la hausse des prix des produits commercialisés.

Financement permanent

En 2009, les capitaux propres de la SAMIR ont augmenté de 17% du fait principalement du résultat net bénéficiaire de 554,8 millions de dirhams enregistré durant l'exercice.

Les dettes de financements sont restées quasiment stable à 5,2 milliards de dirhams.

A fin juin 2010, les capitaux propres de la SAMIR ont augmenté de 11% du fait principalement du résultat net bénéficiaire de 428,7 millions de dirhams enregistré durant le premier semestre de l'exercice.

Les dettes de financements se sont montées à 5,0 milliards de dirhams, en diminution de 262,3 millions de dirhams par rapport à fin 2009. Cette diminution s'explique essentiellement par le remboursement durant la période de 290 millions de dirhams. Par ailleurs, la SAMIR a contracté sur la période des dettes à hauteur de 11,8 millions de dirhams.

Passif à court terme

En 2009, le solde de trésorerie au passif a crue de 82% du fait essentiellement de l'augmentation des crédits de trésorerie à l'arrêté 2009 comparativement à l'arrêté 2008 (+3,6 milliards de dirhams). La croissance du passif à court terme s'explique principalement par l'augmentation des dettes des fournisseurs étrangers.

A fin juin 2010, la trésorerie au passif a augmenté de 39% du fait essentiellement de l'augmentation à l'arrêté semestriel provisoire des crédits de trésorerie (+2,2 milliards de dirhams) comparé à l'arrêté de fin décembre 2009.

Flux de trésorerie

En 2009, le fonds de roulement présentait une valeur négative de -5,2 milliards enregistrant une diminution de 74% par rapport à l'année précédente. Cette détérioration est due à l'augmentation de l'actif immobilisé de 24% tandis que le financement permanent n'a augmenté que de 7%.

L'effet conjugué de la diminution du fonds de roulement et l'augmentation du besoin en fonds de roulement (+52%) a engendré une détérioration de la trésorerie nette. Cette dernière a enregistré une perte de 6,5 milliards de dirhams, soit une dégradation de 69% par rapport à 2008.

A fin juin 2010, le fonds de roulement se montait à -5,6 milliards de dirhams enregistrant une baisse de 8% comparativement à l'exercice 2009. Cette baisse est due à l'augmentation de l'actif immobilisé de 4% tandis que le financement permanent n'a augmenté que de 1%.

L'effet conjugué de la diminution du fonds de roulement et l'augmentation du besoin en fonds de roulement (+156%) a engendré une détérioration de la trésorerie nette. Cette dernière a enregistré un solde net négatif de 9,1 milliards de dirhams, soit une dégradation de 38% par rapport à l'arrêté 2009.

Endettement net

En 2009, l'endettement net de la société SAMIR s'établit à 11,7 milliard de dirhams, en augmentation de 28% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est essentiellement due à l'importance des crédits trésorerie à l'arrêté 2009 (5,6 milliards) comparativement à l'arrêté de l'exercice 2008.

En juin 2010, l'endettement net de la société SAMIR s'établit à 11,7 milliard de dirhams, en augmentation de 16% comparativement à l'arrêté 2009. Cette évolution est essentiellement due à la hausse en valeur des crédits de trésorerie de 2,2 milliards de dirhams en juin 2010 par rapport à l'arrêté 2009.

III-4-2-2 Indicateurs de profitabilité

En MDH	2008	2009	Var 09/08	30.06.09	30.06.10	Var 10/09
Chiffre d'affaires	41 573	26 951	-35%	11 711	17 294	48%
Produits d'exploitation	41 183	28 998	-30%	13 128	18 686	42%
Charges d'exploitation	41 993	28 028	-33%	12 475	17 946	44%
Résultat d'exploitation	-810	970	220%	653	740	13%
Résultat financier	-224	-281	25%	-111	-268	-141%
Résultat courant	-1 034	689	167%	542	472	-13%
Résultat non courant	-57	-66	-16%	-47	0	101%
Impôts sur les sociétés	105	68	-35%	30	44	47%
Résultat net	-1 196	555	146%	465	429	-8%

Source: SAMIR

Chiffre d'affaires

En 2009, le chiffre d'affaires a diminué de 35% comparativement aux réalisations de l'exercice 2008 pour s'établir à 27 milliards de dirhams.

La diminution du chiffre d'affaires en 2009 est principalement due à l'effet des prix. Les quantités vendues au cours de l'année ont atteint 6,5 millions de tonnes, contre 6,7 millions de tonnes en 2008, soit une baisse de 3%. La moyenne des prix de vente a diminué de 6 166 dirhams par tonne en 2008 à 4 138 dirhams par tonne en 2009, soit une variation de -33%.

A fin juin 2010, le chiffre d'affaires a augmenté de 48% comparativement au premier semestre 2009, pour s'établir à 17,3 milliards de dirhams. Cette augmentation s'est opérée sous l'effet combiné de l'augmentation des prix et des quantités.

Les ventes globales du 1^{er} semestre 2010 ont affiché une augmentation de 6% par rapport à la même période en 2009, s'établissant à 3,2 millions de tonnes.

Résultat d'exploitation

En 2009, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 220% par rapport à l'année précédente. Cette performance est due à l'augmentation des reprises et transferts de charges de 368%, atteignant 1,1 milliards de dirhams à fin décembre 2009. Ces transferts concernent essentiellement le projet de développement du raffinage.

En juin 2010, le résultat d'exploitation a augmenté de 13% en dépit d'une nette amélioration des marges de raffinage (+40%). L'amélioration de la profitabilité de la société est contrebalancée par les charges d'amortissement du projet.

Résultat financier

L'année 2009 a enregistré un déficit financier de 281 millions de dirhams, soit une aggravation de 57 millions de dirhams par rapport à 2008. Cette détérioration est principalement due à l'impact des pertes de change nettes (vs. gains de change nets en 2008).

En juin 2010, le résultat financier se déprécie de 141 % pour s'établir à un solde négatif de 268 millions de dirhams.

Résultat non courant

En 2009, le résultat non courant a enregistré un déficit de 66 millions de dirhams comparativement aux 57 millions de dirhams de déficit de l'exercice 2008. Cette baisse est attribuée à l'augmentation des indemnités de la retraite anticipée. Ces indemnités ont augmenté de 35% en 2009 comparativement à 2008.

En juin 2010, le résultat non courant s'élève à 0,5 million de dirhams, en hausse de 47 millions de dirhams. Cette évolution est essentiellement due à la baisse des autres charges non courantes d'un montant de 49 millions de dirhams. En juin 2010, les autres charges non courantes sont quasi nulles.

Impôt sur les sociétés

En 2009, l'impôt sur les sociétés a connu une diminution de l'ordre de 35% par rapport à 2008, suite à la baisse du chiffre d'affaires. Cet impôt correspond à la cotisation minimale, vu que le résultat fiscal est nul après l'imputation du déficit fiscal constaté en 2008.

En juin 2010, l'impôt sur le résultat est de 44 millions de dirhams.

Résultat net

En 2009, la société a réalisé un bénéfice de 555 millions de dirhams, contre un déficit de 1,2 milliard de dirhams enregistrés en 2008, soit une amélioration de +146%.

En juin 2010, le résultat net a connu un léger recul (-8%), attribué aux charges d'amortissement du projet et ce en dépit du rehaussement du seuil de rentabilité de la société et de la nette amélioration des opérations de raffinage.

III-4-2-3 Indicateurs bilanciels et de profitabilité relatifs aux comptes consolidés selon les normes IFRS au 30 juin 2010, au 31 décembre 2009 et au 30 juin 2009

Indicateurs bilanciels

MDH	31.12.2009	30.06.10	Var 10/09
Actifs non courants	15 183	15 381	1%
Actifs courants	11 303	16 345	45%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 057	4 123	2%
<i>Capitaux propres (part du groupe)</i>	4 057	4 123	2%
Total dettes non courantes	5 885	5 635	-4%
Total dettes courantes	16 544	21 968	33%
Total Bilan	26 486	31 726	20%

Indicateurs bilanciels

Source: SAMIR - Comptes consolidés en normes IFRS

Entre le 30 juin 2010 et le 31 décembre 2009, les actifs non courants de la SAMIR évoluent de 1%. Les actifs courants subissent une hausse plus accentuée (+45%) du fait essentiellement de l'augmentation des stocks et en-cours (+2,7 milliards de dirhams en valeur) ainsi que des créances clients (+1,2 milliard en valeur).

Indicateurs de profitabilité

MDH	30.06.09	30.06.10	Var 10/09
Chiffre d'affaires	11 711	17 294	48%
Produits des activités ordinaires (1)	12 424	18 105	46%
Charges des activités ordinaires (2)	12 341	17 739	44%
Résultat d'exploitation courant (1)-(2)	84	365	335%
Résultat d'exploitation	37	366	>100%
Résultat financier	34	-321	<-100%
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	71	45	-37%
Résultat net des entreprises intégrées	50	32	-35%
Résultat net des activités poursuivies	81	67	-18%
Résultat de l'ensemble consolidé	81	67	-18%
Intérêts minoritaires	-	-	0%
Résultat net part du Groupe	81	67	-18%
Résultat par action en dirhams	7	6	
Résultat dilué par action en dirhams	7	6	

Indicateurs de profitabilité

Source: SAMIR - Comptes consolidés en IFRS

Entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2009, le chiffre d'affaires de la SAMIR évolue de 48% suite à l'effet conjugué de l'augmentation du volume des ventes et du prix moyen.

Le résultat d'exploitation de la SAMIR se bonifie substantiellement (+335%) du fait de la progression plus soutenue des produits des activités ordinaires comparativement à l'évolution des charges des activités ordinaires.

Au 30 juin 2010, le résultat financier affiche un solde négatif de 321 millions de dirhams contre un solde positif de 34 millions de dirhams une année auparavant. Cette évolution est due essentiellement aux effets conjugués de l'augmentation du coût de l'endettement (+43%), la diminution des autres produits financiers (-63%) et l'augmentation des autres charges financières (+26%)

Au 30 juin 2010, le résultat net part du groupe est de 67 millions de dirhams contre 81 millions de dirhams, enregistré une année auparavant. Cette baisse résulte de l'évolution négative du résultat financier en dépit de la forte progression du résultat d'exploitation du Groupe.

IV- Données comptables

IV-1 Comptes sociaux

- Principales méthodes d'évaluation appliquées en juin 2010
- Bilan social au premier semestre 2010
- Compte de produits et charges au premier semestre 2010
- Bilan social au premier semestre 2009
- Compte de produits et charges au premier semestre 2009
- Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2009
- Bilan 2008 et 2009
- Compte de produits et charges 2008 et 2009
- Tableaux de formation des résultats 2008 et 2009
- Capacité d'autofinancement et autofinancement 2008 et 2009
- Tableau des immobilisations autres que financières (B2) des exercices 2008 et 2009
- Tableau des Amortissements (B2 bis) des exercices 2008 et 2009
- Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) des exercices 2008 et 2009
- Tableau des titres de participations (B4) des exercices 2008 et 2009
- Tableau des provisions des exercices 2008 et 2009 (B5)
- Tableau des créances (B6) des exercices 2008 et 2009
- Tableau des dettes (B7) des exercices 2008 et 2009
- Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) de l'exercice 2009
- Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de Crédit bail (B9) de l'exercice 2009
- Tableau des biens en crédit bail (B10) de l'exercice 2009
- Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des exercices 2007, 2008 et 2009 (C2)
- Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos (C5) en 2009

Principales méthodes d'évaluation appliquées en juin 2010

I-ACTIF IMMOBILISE

A - EVALUATION A L'ENTREE

1. IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS :

Elles sont constituées par :

- Les frais préliminaires,
- Les charges à répartir sur plusieurs exercices,
- Les primes de remboursement des obligations.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Elles sont constituées des éléments suivants :

- Le fonds de commerce dont la valeur d'entrée est la valeur d'apport.
- Les brevets, marques, droits et valeurs similaires.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Elles comprennent :

- Les terrains,
- Les constructions.
- Les installations.
- Le matériel de transport.
- Le mobilier, matériel de bureau et aménagements divers.

L'entrée des immobilisations corporelles au patrimoine est comptabilisée sur la base du prix d'achat à la date de règlement augmenté des :

- Droits de douanes.
- Frais de transit.
- Transport et assurance.
- Frais d'installations.

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- les prêts immobilisés :

Chaque type de prêt est inscrit en comptabilité pour son montant nominal.

Autres créances financières :

- Société Guigues
- Dépôts et cautionnements

La valeur d'entrée retenue est la valeur nominale.

Titres de participation :

Ils sont comptabilisés au prix d'achat de chaque action.

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. METHODE D'AMORTISSEMENT

- ✓ Le régime d'amortissement est linéaire.
- ✓ Les taux appliqués pour chaque type d'immobilisation sont :
 - Les immobilisations en non-valeurs : 20%, 33% et 100%.

Suite au démarrage du Projet UPGRADE au deuxième trimestre 2010 les frais préliminaires afférents audit projet ont été amortis à raison de 1/3 au titre du premier semestre 2010. Les 2 / 3 restants seront constatés au titre du deuxième semestre 2010.

Les immobilisations incorporelles : 20%

Les immobilisations corporelles :

- o Constructions: 5% (exception: 10% pour l'étanchéité) et 3,33% pour UPGRADE,
- o Installations: 10% (exception : 20% pour le coût de fabrication du catalyseur) et 4 %
- o pour
- o UPGRADE,
- o Matériel de transport : 25% (exception: 20% pour les véhicules de personne). o Matériel informatique: 20%.

3. METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

Cet écart provient des différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes sur la base de leur valeur historique du jour de leur acquisition et celles résultantes de l'actualisation de cette valeur aux cours de change de la date de clôture de l'exercice.

Lorsque les cours augmentent et traduisent des pertes latentes en cas de majoration des dettes ou minoration des créances, la différence est inscrite à l'actif du bilan en "écart de conversion actif", écart provisionné au passif du bilan.

II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. LES STOCKS

Pétrole brut :

Le stock de pétrole brut est valorisé au coût d'achat rendus bacs par type de pétrole brut suivant la méthode "FIFO".

Produits finis

Pour ces produits, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production mensuel à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation à la production mensuelle.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente mensuel, appliqué aux prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Produits finis importés

Le stock de produits finis importés est valorisé au coût d'achat rendus bacs par type de produit suivant la méthode "FIFO".

Produits semi- finis

Ils sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants, diminués d'une décote de 8%.

Matériel magasin

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du "coût moyen pondéré", sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

2. LES CREANCES

Toute créance est saisie en comptabilité par référence au prix de vente facturé T.T.C. Les créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu.

Au cours de l'année, toute vente à l'étranger est enregistrée en comptabilité au cours de la date BL.

3. TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Dépôts à terme :

. La valeur du dépôt à terme est la valeur nominale.

. Titres de placement :

La valeur d'entrée est le prix d'acquisition des titres

B. CORRECTIONS DE VALEUR

I. METHODE D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

. Les stocks

Cette provision porte sur :

- Les stocks du magasin devenus obsolètes.
- Le stock du pétrole brut déprécié à 100% pour les sédiments et au prix du fuel pour le reste du fond de bac.
- Les stocks de produits finis sont dépréciés pour la partie du coût de production qui excède le prix de reprise.

. Créances de l'actif circulant Sont provisionnées à 100% :

- Le solde des comptes du personnel et de régularisation non analysés.
- Les créances frappées par la forclusion.

2. METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

La méthode de détermination des écarts de conversion actif est similaire à celle visée au 3ème du B relative à l'actif immobilisé.

III. FINANCEMENT PERMANANT

1. METHODES DE REEVALUATION: Néant

2. METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES : Néant.

3. DETTES DE FINANCEMENT PERMANENT:

Les dettes de financement sont inscrites pour leur valeur nominale résultante des contrats et conventions de crédit. Toutefois, à la fin de chaque année, les dettes de financement en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change de clôture de l'exercice.

La différence entre le cours historique et le cours de clôture apparaissent en écart de conversion actif ou passif.

4. METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour pertes de change:

Cette provision représente la différence entre la valeur d'entrée de la dette à caractère durable et sa valeur actualisée au dernier cours de change connu à la clôture.

Les écarts de conversion actif et passif sont contre-passés au début de l'exercice.

Provisions pour charge:

Fonds d'ancienneté :

Tout agent partant en retraite a droit à l'équivalent d'une semaine travaillée par année d'ancienneté, calculée sur la base du salaire de fin de carrière actualisé.

Le montant de la provision constituée chaque fin d'année est égale au montant dû à cette date à tous les agents statutaires.

Grosses réparations :

La société planifie des arrêts des unités de production pour l'entretien récurrent.

La provision pour grosses réparations est mise à jour selon le plan triennal de maintenance des installations.

5. METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF

Les dettes et les créances libellées en monnaie étrangères sont converties à la fin d'année en se basant sur le cours de change connu.

Tout gain latent résultant de la comparaison entre la valeur obtenue et la valeur historique est comptabilisé en écart de conversion passif.

IV. PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

1. DETTES DU PASSIF CIRCULANT.

Les dettes sont comptabilisées pour leur montant nominal. Les achats de matériels et des produits pétroliers sont comptabilisés au cours du jour de transfert de propriété. Les achats de services sont comptabilisés en utilisant le cours règlement.

Les achats de matériels relatifs au projet UPGRADE sont comptabilisés au cours règlement.

2. METHODES D'EVALUATION DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.

Provisions pour pertes de change :

En application du principe de prudence le montant de la provision est égal à la perte latente constatée à la fin d'année suite à la comparaison entre la valeur d'entrée de la dette circulante et sa valeur actualisée au cours de la clôture.

3. METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu.

La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est saisie en comptabilité sous forme d'écart de conversion passif en cas de profit de change latent.

Ce profit latent non encore réalisé n'est pas à constater en produits en comptabilité, et ce, par respect du principe de prudence.

V. TRESORERIE

1. TRESORERIE-ACTIF

Les disponibles en espèces et en banques sont comptabilisés pour leur montant nominal en Dirhams.

2. TRESORERIE-PASSIF

La trésorerie passive est constituée essentiellement des crédits de trésorerie et des découverts auprès des différentes banques.

A la date d'arrêté les crédits de trésorerie en devise étrangères sont convertis sur la base du cours spot à cette date ou en utilisant le cours négocié si ce dernier est connu.

3. METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A la fin de l'année, la valeur actuelle de chaque élément de la trésorerie actif est comparée à la valeur d'entrée. Toute dépréciation jugée non irréversible, fait l'objet de la constitution d'une provision.

Il est à noter qu'aucune provision pour dépréciation de la trésorerie SAMIR n'a été constituée.

Bilan social au premier semestre 2010

BILAN (ACTIF)						
ACTIF		juin 2010				2009
			BRUT	AMORTIS. ET PROV.	NET	
A C T	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	(A)	2 198 320 495,66	268 094 639,97	1 930 225 855,69	52 137 436,88
	.Frais préliminaires		2 159 668 889,35	230 088 580,40	1 929 580 308,95	51 705 135,51
	.Charges à répartir sur plusieurs exercices		38 651 606,31	38 006 059,57	645 546,74	432 301,37
	.Primes de remboursement des obligations					
I F	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(B)	327 110 267,16	234 510 098,75	92 600 168,41	70 103 005,38
	.Immobilisations en recherche et développement		65 128 852,88	65 128 852,88		
	.Brevets, marques, droits et valeurs similaires		198 580 264,28	169 381 245,87	29 199 018,41	6 701 855,38
	.Fonds de commerce		63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00
M O B	.Autres immobilisations incorporelles		1 150,00		1 150,00	1 150,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(C)	17 388 603 605,26	4 546 611 354,10	12 841 992 251,16	14 234 395 153,86
	.Terrains		72 299 333,05		72 299 333,05	72 665 488,36
	.Constructions		2 149 219 379,69	712 593 072,02	1 436 626 307,67	223 696 390,51
I M M O B	.Installations techniques , matériel et outillage		14 459 300 728,06	3 665 199 767,49	10 794 100 960,57	1 637 071 850,89
	.Matériel de transport		41 629 057,37	37 066 516,08	4 562 541,29	985 320,49
	.Mobilier , matériel de bureau et aménag. divers		138 521 878,61	108 186 586,67	30 335 291,94	16 837 373,24
	.Autres immobilisations corporelles		7 811 503,04	6 555 493,78	1 256 009,26	1 369 101,02
I S E	.Immobilisations corporelles en cours		519 821 725,44	17 009 918,06	502 811 807,38	12 281 769 629,35
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(D)	146 420 864,85	2 463 900,00	143 956 964,85	137 911 499,15
	.Prêts immobilisés		26 995 490,93		26 995 490,93	25 949 725,23
	.Autres créances financières		7 583 988,94	911 000,00	6 672 988,94	6 672 988,94
E	.Titres de participation		111 365 485,00	1 552 900,00	109 812 585,00	104 812 885,00
	.Autres titres immobilisés		475 899,98		475 899,98	475 899,98
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(E)	10 581 316,84		10 581 316,84	6 925 944,65
	.Diminution des créances immobilisées					
E	.Augmentation des dettes financières		10 581 316,84		10 581 316,84	6 925 944,65
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		20 071 036 549,77	5 051 679 992,82	15 019 356 556,95	14 501 473 039,92
A C T I V	STOCKS	(F)	7 391 085 015,80	104 858 179,39	7 286 226 836,41	4 637 574 517,19
	.Marchandises		254 240 329,35		254 240 329,35	
	.Matières et fournitures consommables		4 150 128 081,77	63 708 770,86	4 086 419 310,91	2 505 739 292,10
	.Produits en cours		1 939 803 954,84		1 939 803 954,84	1 309 045 831,92
I M M O B	.Produits intermédiaires et produits résiduels					
	.Produits Finis		1 046 912 649,84	41 149 408,53	1 005 763 241,31	822 789 393,17
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	(G)	7 441 118 928,93	124 724 193,55	7 316 394 735,38	5 997 302 761,84
	.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		105 802 986,55		105 802 986,55	96 720 540,49
C I R C	.Clients et comptes rattachés		4 802 511 694,42	45 616 985,45	4 756 894 708,97	3 546 567 034,87
	.Personnel		16 305 263,48	13 328 853,33	2 976 410,15	3 085 420,10
	.Etat		2 088 539 950,29		2 088 539 950,29	2 042 004 186,10
	.Comptes d'associés					
U L A	.Autres débiteurs		338 870 962,26	65 778 354,77	273 092 607,49	273 557 364,65
	.Comptes de régularisation ACTIF		89 088 071,93		89 088 071,93	35 368 215,63
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	(H)	530 842 927,32		530 842 927,32	88 602 696,00
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(I)	12 778 649,16		12 778 649,16	85 471 246,06
N T	(Eléments circulants)					
	TOTAL II (F+G+H+I)		15 375 825 521,21	229 582 372,94	15 146 243 148,27	10 808 951 221,09
T R E S	TRESORERIE-ACTIF					
	.Chèques et valeurs à encaisser					
	.Banques T.G. et C.P.		863 433 145,52		863 433 145,52	616 091 674,49
	.Caisse,Régies d'avances et accréditifs		1 644 527,61		1 644 527,61	837 080,21
S	TOTAL III		865 077 673,13		865 077 673,13	616 928 754,70
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		36 311 939 744,11	5 281 262 365,76	31 030 677 378,35	25 927 353 015,71

Bilan social au premier semestre 2010

BILAN (PASSIF)				
LIBELLES			juin 2010	2009
F				
I	CAPITAUX PROPRES			
N	.Capital social		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
A	Moins :actionnaires,capital souscrit non appelé			
N	dont versé :			
C	.Prime d'emission ,de fusion,d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
E	.Ecart de réévaluation			
M	.Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
E	.Autres réserves		1 421 595 273,02	1 421 595 273,02
N	.Réserves d'investissements		1 026 411 948,40	1 026 411 948,40
T	.Report à nouveau		(641 161 927,64)	(1 196 042 244,21)
	.Résultats nets en instance d'affectation			
	.Résultat net de l'exercice		428 667 776,60	554 880 316,57
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(A)	4 306 948 517,30	3 878 280 740,70
P	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)		
E	.Subventions d'investissement			
R	.Provisions réglementées			
M	DETTES DE FINANCEMENT	(C)	4 950 140 660,18	5 212 426 149,29
A	.Emprunts obligataires		800 000 000,00	800 000 000,00
N	.Autres dettes de financement		4 150 140 660,18	4 412 426 149,29
E	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	183 457 041,40	225 073 381,16
N	.Provisions pour risques		61 499 433,14	56 515 734,62
T	.Provisions pour charges		121 957 608,26	168 557 646,54
	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF	(E)	5 423 564,19	1 855 182,44
	.Augmentation des créances immobilisées			
	.Diminution des dettes de financement		5 423 564,19	1 855 182,44
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		9 445 969 783,07	9 317 635 453,59
P				
A	DETTES DE PASSIF CIRCULANT	(F)	11 651 664 875,27	9 340 527 304,47
S	.Fournisseurs et comptes rattachés		11 278 250 478,33	9 036 997 998,35
S	.Clients créditeurs ,avances et acomptes		23 203 982,29	24 969 454,05
I	.Personnel		20 735 137,82	13 450 977,64
F	.Organismes Sociaux		21 195 394,16	21 890 017,20
	.Etat		44 450 007,25	27 049 394,69
C	.Comptes d'associés		4 000 244,00	4 000 244,00
I	.Autres créanciers		69 246 441,37	70 373 217,41
R	.Comptes de régularisation-Passif		190 583 190,05	141 796 001,13
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	12 793 496,05	85 486 090,63
U	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (Eléments circulants)	(H)		25 147 060,14
H.T				
	TOTALII (F+G+H)		11 664 458 371,32	9 451 160 455,24
T	TRESORERIE -PASSIF			
R	.Crédits d'escompte			
E	.Crédits de trésorerie		7 755 390 735,81	5 559 216 933,31
S	.Banques (Soldes créditeurs)		2 164 858 488,15	1 599 340 173,57
O	TOTAL (III)		9 920 249 223,96	7 158 557 106,88
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		31 030 677 378,35	25 927 353 015,71

Compte de produits et charges au premier semestre 2010

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)						
LIBELLES			OPERATIONS		TOTAUX	
			juin-10	Exercices Précédents	Totaux de l'exercice juin 2010	juin-09
			1	2	3=1+2	4
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		.Ventes de marchandises (en l'état)	3 118 578 068,60		3 118 578 068,60	4 562 154 057,94
		.Ventes de biens et services produits	14 174 291 135,69	1 248 000,00	14 175 539 135,69	7 148 992 893,55
		.Chiffre d'affaires	17 292 869 204,29	1 248 000,00	17 294 117 204,29	11 711 146 951,49
		.Variations des stocks de produits (+/-)	801 954 570,45		801 954 570,45	703 079 409,15
		.Immo. produites par l'entreprise pour elle-même				
		.Subventions d'exploitation	14 527 917,09		14 527 917,09	8 924 529,18
		.Autres produits d'exploitation		614 583,47	614 583,47	244 666,61
		.Reprises d'exploitation,transfert de charges	574 742 585,63		574 742 585,63	704 934 913,23
		TOTAL I	18 684 094 277,46	1 862 583,47	18 685 956 860,93	13 128 330 469,66
	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
		.Achats revendus de marchandises	3 483 507 810,76	(2 009,04)	3 483 505 801,72	4 329 471 175,98
		.Achats consommés de matières et fournitures	13 589 354 731,78	(57 715 149,49)	13 531 639 582,29	7 465 940 354,31
		.Autres charges externes	285 117 160,28	(1 450 662,03)	283 666 498,25	214 337 763,92
		.Impôts et taxes	12 210 138,74	4 134,74	12 214 273,48	11 966 864,65
		.Charges de personnel	155 086 973,00	(294 670,88)	154 792 302,12	153 966 585,79
		.Autres charges d'exploitation	2 599 080,00	182 042,38	2 781 122,38	1 198 961,13
		.Dotations d'exploitation	477 286 620,41		477 286 620,41	298 420 509,06
		TOTAL II	18 005 162 514,97	(59 276 314,32)	17 945 886 200,65	12 475 302 214,84
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			740 070 660,28	653 028 254,82
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		.Produits des titres de participation et autr. titres immob.	59 768 640,00		59 768 640,00	59 383 840,00
		.Gains de change	74 227 676,67		74 227 676,67	72 598 621,21
		.Intérêts et autres produits financiers	39 222 383,37		39 222 383,37	3 627 924,39
		.Reprises financières transferts de charges	94 637 168,40		94 637 168,40	74 117 764,31
		TOTAL IV	267 855 868,44		267 855 868,44	209 728 149,91
	V	CHARGES FINANCIERES				
		.Charges d'intérêts	215 483 398,86	(1 169,30)	215 482 229,56	126 718 046,00
		.Pertes de change	276 873 499,05	10 892,20	276 884 391,25	176 644 099,31
		.Autres charges financières	19 364 085,60	985 771,67	20 349 857,27	
		.Dotations financières	23 359 966,00		23 359 966,00	17 661 424,86
		TOTAL V	535 080 949,51	995 494,57	536 076 444,08	321 023 570,17
		VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(268 220 575,64)
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			471 850 084,64	541 732 834,56
C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		.Produits des cessions d'immobilisations	3 830 492,00		3 830 492,00	3 292 012,30
		.Subventions d'équilibre				
		.Reprises sur subventions d'investissement				
		.Autres produits non courants	215,75		215,75	
		.Reprises non courantes,transferts de charges				
		TOTAL VIII	3 830 707,75		3 830 707,75	3 292 012,30
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		.Valeurs nettes d'amortissements des immo.cédées	366 155,31		366 155,31	112 474,31
		.Subventions accordées	2 974 993,85		2 974 993,85	1 203 166,62
		.Autres charges non courantes	40 085,63		40 085,63	48 598 009,19
		.Dotations non courantes aux amortiss. et aux provisions				
		TOTAL IX	3 381 234,79		3 381 234,79	49 913 650,12
		X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			449 472,96
	XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			472 299 557,60	495 111 196,74
	XII	IMPÔTS SUR LES RESULTATS	43 631 781,00		43 631 781,00	29 638 885,87
	XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			428 667 776,60	465 472 310,87
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			18 957 643 437,12	13 341 350 631,87
	XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			18 528 975 660,52	12 875 878 321,00
	XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			428 667 776,60	465 472 310,87

Bilan social au premier semestre 2009

BILAN (ACTIF)						
ACTIF		juin-09				2008
			BRUT	AMORTIS. ET PROV.	NET	
A C T	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	(A)	152 025 035,29	112 640 274,39	39 384 760,90	28 269 130,91
	.Frais préliminaires		113 765 649,98	76 180 197,10	37 585 452,88	25 243 737,36
	.Charges à répartir sur plusieurs exercices		38 259 385,31	36 460 077,29	1 799 308,02	3 025 393,55
	.Primes de remboursement des obligations					
T	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(B)	299 124 075,64	230 765 009,07	68 359 066,57	69 879 215,86
I F	.Immobilisations en recherche et developpement		65 128 852,88	65 128 852,88		
	.Brevets, marques, droits et valeurs similaires		170 594 072,76	165 636 156,19	4 957 916,57	6 478 065,86
	.Fonds de commerce		63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00
	.Autres immobilisations incorporelles		1 150,00		1 150,00	1 150,00
I M O B	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(C)	16 988 361 252,44	4 161 365 106,10	12 826 996 146,34	11 472 637 019,03
	.Terrains		72 681 256,36		72 681 256,36	72 792 450,96
	.Constructions		849 637 628,02	675 605 144,47	174 032 483,55	185 975 025,86
	.Installations techniques , matériel et outillage		4 670 973 323,21	3 323 100 704,35	1 347 872 618,86	1 403 086 102,70
M O B	.Matériel de transport		37 438 400,06	36 079 954,54	1 358 445,52	2 206 367,17
	.Mobilier , matériel de bureau et aménag. divers		113 811 051,02	103 240 611,80	10 570 439,22	12 757 530,13
	.Autres immobilisations corporelles		7 811 503,04	6 328 772,88	1 482 730,16	1 606 022,38
	.Immobilisations corporelles en cours		11 236 008 090,73	17 009 918,06	11 218 998 172,67	9 794 213 519,83
I	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(D)	141 221 944,80	2 463 900,00	138 758 044,80	140 171 413,44
L I S E	.Prêts immobilisés		26 767 050,04		26 767 050,04	28 802 139,73
	.Autres créances financières		7 613 209,78	911 000,00	6 702 209,78	6 080 488,73
	.Titres de participation		106 365 785,00	1 552 900,00	104 812 885,00	104 812 885,00
	.Autres titres immobilisés		475 899,98		475 899,98	475 899,98
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(E)	5 683 723,45		5 683 723,45	5 631 278,69
	.Diminution des créances immobilisées					
	.Augmentation des dettes financières		5 683 723,45		5 683 723,45	5 631 278,69
TOTAL I (A+B+C+D+E)			17 586 416 031,62	4 507 234 289,56	13 079 181 742,06	11 716 588 057,93
A C T I F	STOCKS	(F)	3 837 265 814,58	164 647 920,28	3 672 617 894,30	3 481 361 146,55
	.Marchandises		833 007 065,30		833 007 065,30	193 073 132,73
	.Matières et fournitures consommables		1 038 209 053,76	59 601 451,56	978 607 602,20	2 025 317 727,45
	.Produits en cours		1 382 790 197,67		1 382 790 197,67	233 283 738,37
I F	.Produits intermédiaires et produits résiduels					
	.Produits Finis		583 259 497,85	105 046 468,72	478 213 029,13	1 029 686 548,00
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	(G)	6 677 364 140,17	119 856 693,55	6 557 507 446,62	5 035 708 992,66
	.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		114 264 654,07		114 264 654,07	81 512 793,76
C I R	.Clients et comptes rattachés		4 146 048 061,57	40 616 985,45	4 105 431 076,12	2 540 885 523,23
	.Personnel		19 866 109,10	13 461 353,33	6 404 755,77	6 380 010,90
	.Etat		2 050 615 952,28		2 050 615 952,28	2 143 427 420,34
	.Comptes d'associés					
U L	.Autres débiteurs		299 118 330,31	65 778 354,77	233 339 975,54	230 393 611,98
	.Comptes de régularisation ACTIF		47 451 032,84		47 451 032,84	33 109 632,45
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	(H)	90 667 495,00		90 667 495,00	
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(I)	11 977 701,41		11 977 701,41	68 486 485,62
T	(Eléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H+I)			10 617 275 151,16	284 504 613,83	10 332 770 537,33	8 585 556 624,83
T R E S O R	TRESORERIE-ACTIF					
	.Chèques et valeurs à encaisser					
	.Banques T.G. et C.P.		95 764 808,63		95 764 808,63	60 917 816,22
	.Caisse,Régies d'avances et accreditifs		1 391 701,69		1 391 701,69	1 499 384,93
TOTAL III			97 156 510,32		97 156 510,32	62 417 201,15
TOTAL GENERAL (I+II+III)			28 300 847 693,10	4 791 738 903,39	23 509 108 789,71	20 364 561 883,91

Bilan social au premier semestre 2009

BILAN (PASSIF)				
	LIBELLES		juin-09	2008
F				
I	CAPITAUX PROPRES			
N	.Capital social		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
A	Moins :actionnaires,capital souscrit non appelé			
N	dont versé :			
C	.Prime d'emission ,de fusion,d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
E	.Ecart de réévaluation			
M	.Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
E	.Autres réserves		1 421 595 273,02	1 421 595 273,02
N	.Réserves d'investissements		1 026 411 948,40	1 026 411 948,40
T	.Report à nouveau		(1 196 042 244,21)	
	.Résultats nets en instance d'affectation			
	.Résultat net de l'exercice		465 472 310,87	(1 196 042 244,21)
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(A)	3 788 872 735,00	3 323 400 424,13
P	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)		
E	.Subventions d'investissement			
R	.Provisions réglementées			
M	DETTES DE FINANCEMENT	(C)	5 202 447 972,49	5 241 227 359,05
A	.Emprunts obligataires		800 000 000,00	800 000 000,00
N	.Autres dettes de financement		4 402 447 972,49	4 441 227 359,05
E	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	163 839 380,21	166 168 921,79
N	.Provisions pour risques		21 424 189,98	21 265 474,80
T	.Provisions pour charges		142 415 190,23	144 903 446,99
	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF	(E)		
	.Augmentation des créances immobilisées			
	.Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		9 155 160 087,70	8 730 796 704,97
P				
A	DETTES DE PASSIF CIRCULANT	(F)	8 753 836 914,83	7 620 730 119,16
S	.Fournisseurs et comptes rattachés		8 391 364 135,53	7 299 074 800,38
S	.Clients créditeurs ,avances et acomptes		39 180 558,60	64 847 837,60
I	.Personnel		21 062 463,20	21 050 646,63
F	.Organismes Sociaux		20 527 906,21	16 114 845,12
	.Etat		16 817 177,63	15 382 408,98
C	.Comptes d'associés		4 000 244,00	4 000 244,00
I	.Autres créanciers		72 403 724,92	76 587 242,10
R	.Comptes de régularisation-Passif		188 480 704,74	123 672 094,35
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	11 977 281,18	68 486 485,62
U	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (Eléments circulants)	(H)	17 692 380,35	5 591 162,47
H.T				
	TOTALII (F+G+H)		8 783 506 576,36	7 694 807 767,25
T	TRESORERIE -PASSIF			
R	.Crédits d'escompte			
E	.Crédits de trésorerie		2 915 844 994,29	1 991 007 471,81
S	.Banques (Soldes créditeurs)		2 654 597 131,36	1 947 949 939,88
O	TOTAL (III)		5 570 442 125,65	3 938 957 411,69
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		23 509 108 789,71	20 364 561 883,91

Compte de produits et charges au premier semestre 2009

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					
LIBELLES		OPERATIONS		TOTAUX	
		juin-09	Exercices Précédents	juin-09	juin-08
		1	2	3=1+2	4
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
		.Ventes de marchandises (en l'état)	4 562 154 057,94	4 562 154 057,94	3 516 645 396,62
		.Ventes de biens et services produits	7 194 496 970,59 (45 504 077,04)	7 148 992 893,55	17 520 343 692,00
		.Chiffre d'affaires	11 756 651 028,53 (45 504 077,04)	11 711 146 951,49	21 036 989 088,62
		.Variations des stocks de produits (+/-)	703 079 409,15	703 079 409,15	562 834 619,98
		.Immo. produites par l'entreprise pour elle-même			
		.Subventions d'exploitation	8 924 529,18	8 924 529,18	18 691 588,77
		.Autres produits d'exploitation	244 666,61	244 666,61	844 339,51
		.Reprises d'exploitation,transfert de charges	704 934 913,23	704 934 913,23	157 095 117,54
		TOTAL I	13 173 589 880,09 (45 259 410,43)	13 128 330 469,66	21 776 454 754,42
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		.Achats revendus de marchandises	4 329 479 065,11 (7 889,13)	4 329 471 175,98	4 039 524 917,77
		.Achats consommés de matières et fournitures	7 465 209 888,61	7 465 940 354,31	16 634 991 773,51
		.Autres charges externes	217 957 935,50 (3 620 171,58)	214 337 763,92	118 606 718,89
		.Impôts et taxes	11 898 550,69	11 966 864,65	12 678 151,29
		.Charges de personnel	154 407 321,85 (440 736,06)	153 966 585,79	151 881 337,16
		.Autres charges d'exploitation	1 198 961,13	1 198 961,13	5 160 999,44
		.Dotations d'exploitation	298 420 509,06	298 420 509,06	317 569 183,80
		TOTAL II	12 477 373 270,82 (2 071 055,98)	12 475 302 214,84	21 280 413 081,86
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		653 028 254,82	496 041 672,56
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS			
		.Produits des titres de participation et autr. titres immob.	59 383 840,00	59 383 840,00	43 846 000,00
		.Gains de change	72 598 621,21	72 598 621,21	231 598 290,33
		.Intérêts et autres produits financiers	3 627 924,39	3 627 924,39	7 216 683,96
		.Reprises financières transferts de charges	74 117 764,31	74 117 764,31	7 521 649,93
		TOTAL IV	209 728 149,91	209 728 149,91	290 182 624,22
	V	CHARGES FINANCIERES			
		.Charges d'intérêts	126 718 046,00	126 718 046,00	178 807 555,47
		.Pertes de change	176 644 099,31	176 644 099,31	31 002 773,03
		.Autres charges financières			
		.Dotations financières	17 661 424,86	17 661 424,86	10 403 994,97
		TOTAL V	321 023 570,17	321 023 570,17	220 214 323,47
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)		(111 295 420,26)	69 968 300,75
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)		541 732 834,56	566 009 973,31
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS			
		.Produits des cessions d'immobilisations	3 292 012,30	3 292 012,30	
		.Subventions d'équilibre			
		.Reprises sur subventions d'investissement			
		.Autres produits non courants			7 825,22
		.Reprises non courantes,transferts de charges			
		TOTAL VIII	3 292 012,30	3 292 012,30	7 825,22
	IX	CHARGES NON COURANTES			
		.Valeurs nettes d'amortissements des immo.cédées	112 474,31	112 474,31	
		.Subventions accordées	1 203 166,62	1 203 166,62	2 012 391,62
		.Autres charges non courantes	48 578 178,63	48 598 009,19	13 276 263,10
		.Dotations non courantes aux amortiss. et aux provisions			
		TOTAL IX	49 893 819,56	49 913 650,12	15 288 654,72
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		(46 621 637,82)	(15 280 829,50)
	XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)		495 111 196,74	550 729 143,81
	XII	IMPÔTS SUR LES RESULTATS	29 638 885,87	29 638 885,87	174 101 397,32
	XIII	RESULTAT NET (XI-XII)		465 472 310,87	376 627 746,49
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)		13 341 350 631,87	22 066 645 203,86
	XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)		12 875 878 321,00	21 690 017 457,37
	XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)		465 472 310,87	376 627 746,49

Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2009

I -ACTIF IMMOBILISE

A -EVALUATION A L'ENTREE

1° -IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS

.La valeur d'entrée des frais de formation est constituée par :

-Les frais d'assistance.

.Les frais relatifs à l'augmentation du capital sont constitués par :

-Les frais d'enregistrement.

-La taxe notariale.

-Les frais d'études.

- Les frais d'actes et de timbres.

2°- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

.Le fonds de commerce :

-La valeur d'entrée est la valeur d'apport.

.Les logiciels informatiques :

-La valeur d'entrée est égale au prix d'achat du logiciel.

3°- IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

.Les terrains.

.Les constructions.

.Les installations.

.Le matériel de transport.

.Le mobilier, matériel de bureau et aménagements divers.

L'entrée des immobilisations corporelles au patrimoine est comptabilisée sur la base du prix d'achat à la date de règlement augmenté des :

-Droits de douanes.

-Frais de transit.

-Transport et assurance.

-Frais d'installations.

Les frais financiers sont inclus dans le coût de l'actif lorsque ce dernier nécessite une longue période de production ou d'acquisition (période supérieure à 1 an).

Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2009

4°-IMMOBILISATIONS FINANCIERES

.les prêts immobilisés :

Chaque type de prêt est inscrit en comptabilité pour son montant nominal.

.Autres créances financières :

- Société Guigues.
- Dépôts et cautionnements

La valeur d'entrée retenue est la valeur nominale.

- Titres de participation :

Ils sont comptabilisés au prix d'achat de chaque action.

B -CORRECTIONS DE VALEUR

1°- METHODE D'AMORTISSEMENT :

.Le régime d'amortissement est linéaire.

.Les taux appliqués pour chaque type d'immobilisation sont :

- Les immobilisations en non-valeurs :20%, 33% et 100%.
- Les immobilisations incorporelles :20% à l'exception des recherches et développement amorties à 100%
- Les immobilisations corporelles :

- *Constructions: 5% (exception: 10% pour l'étanchéité)
- *Installations: 10% (exception : 20% pour le coût de fabrication du catalyseur) .
- *Matériel de transport :25% (exception: 20% pour les véhicules de personne).
- *Matériel informatique: 20%.

2°- METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

- La provision à 50% du projet préflash.
- La provision à 100% des titres de participation des sociétés Lubna,Guigues.

3°- METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

Cet écart provient des différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes sur la base de leur valeur historique du jour de leur acquisition et celles résultantes de l'actualisation de cette valeur aux cours de change de la date de clôture de l'exercice.

Lorsque les cours augmentent et traduisent des pertes latentes en cas de majoration des dettes ou minoration des créances, la différence est inscrite à l'actif du bilan en "écart de conversion actif", écart provisionné au passif du bilan.

Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2009

II -ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

A -EVALUATION A L'ENTREE

1°- LES STOCKS

. Pétrole brut

Le stock de matières premières est valorisé au prix de revient rendus bacs par type de pétrole brut suivant la méthode "FIFO"

. Produits finis

Pour ces produits, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production mensuel à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation mensuelle moyenne .

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente mensuel, appliqué aux prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Sont exclues de la valorisation des stocks, les charges d'exploitation suivantes :

N° de compte	Libellés
6122801	Achats hôtellerie
6124280	Variation de stock hôtellerie
6135210/20/30	Appointements, heures supplémentaires et charges sociales afférentes du personnel ext. à l'entreprise
6135310	Rémunérations des douaniers
6136110	Commissions et courtages
6141510	Documentation générale
6143170	Voyages et déplacements du personnel
6143570	Missions du personnel
6146120	Cotisation dans l'intérêt de la société
6143610	Invités de la société
6143620	Manifestations officielles
6143670	Réceptions pour le personnel de la société
6144110	Annonces et insertions
6144210	Echantillon, catalogues et imprimés publicitaires.
6144310	Foires et expositions
6144410	Primes de publicité
6144610	Publications
6144620	Photos et reportages
6144810	Autres charges publicitaires et relations publiques
6144710	Cadeaux à la clientèle
6146220/30	Dons
6165110	Prorata TVA non récupérable
617	Frais du personnel (Hors production)
6181010	Jetons de présence
6191110	Dotations aux amortissements des immobilisations non affectées à la production.
6191220	Dotations aux amortissements des charges à répartir non affectées à la production.

. Produits finis importés

Le stock de produits finis importés est valorisé au prix de revient rendus bacs par type de produit suivant la méthode "FIFO".

. Produits semi- finis

Ils sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants, diminués d'une décote de 8%.
Le slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel-oil diminué d'une décote de 61%.

. Matériel magasin

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du "coût moyen pondéré", sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

2°-LES CREANCES

Toute créance est saisie en comptabilité par référence au prix de vente facturé T.T.C.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu.
Au cours de l'année, toute vente à l'étranger est enregistrée en comptabilité au cours de la date du bulletin de livraison.

3° -TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

. Dépôts à terme :

la valeur du dépôt à terme est la valeur nominale.

. Titres de placement :

la valeur d'entrée est le prix d'acquisition des titres

Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2009

B -CORRECTIONS DE VALEUR

I° -METHODE D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

. Les stocks

Cette provision porte sur :

- Les stocks du magasin devenus obsolètes.
- Le stock du pétrole brut déprécié à 100% pour les sédiments et au prix du fuel pour le reste du fond de bac.
- Les stocks de produits finis sont dépréciés pour la partie du prix de revient qui excède le prix de reprise.

. Créances de l'actif circulant

Sont provisionnées à 100% :

- Le solde des comptes du personnel et de régularisation non analysés.
- Les créances frappées par la forclusion.
- Les créances contestées par les clients.

2°-METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

La méthode de détermination des écarts de conversion actif est similaire à celle visée au 3ème du B relative à l'actif immobilisé.

III -FINANCEMENT PERMANANT

1°-METHODES DE REEVALUATION: Néant

2° -METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES : Néant

3° -DETTES DE FINANCEMENT PERMANENT:

Les dettes de financement sont inscrites pour leur valeur nominale résultante des contrats et conventions de crédit. Toutefois, à la fin de chaque année, les dettes de financement en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change de clôture de l'exercice. La différence entre le cours historique et le cours de clôture apparaissent en écart de conversion actif ou passif.

4° -METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES:

. Provisions pour pertes de change:

Cette provision représente la différence entre la valeur d'entrée de la dette à caractère durable et sa valeur actualisée au dernier cours de change connu à la clôture.

Les écarts de conversion actif et passif sont contre-passés au début de l'exercice.

. Provisions pour charge:

-Fonds d'ancienneté :

Tout agent partant en retraite a droit à l'équivalent d'une semaine travaillée par année d'ancienneté, calculée sur la base du salaire de fin de carrière actualisé.

Le montant de la provision constituée chaque fin d'année est égal au montant dû à cette date à tous les agents statutaires.

-Grosses réparations :

La société planifie des arrêts des unités de production pour l'entretien récurrent.

La provision pour grosses réparations est mise à jour selon le plan triennal de maintenance des installations.

Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2009

5° -METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF

Les dettes et les créances libellées en monnaie étrangères sont converties à la fin d'année en se basant sur le cours de change connu.
Tout gain latent résultant de la comparaison entre la valeur obtenue et la valeur historique est comptabilisé en écart de conversion passif.

IV -PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

1°-DETTES DU PASSIF CIRCULANT.

Les dettes sont comptabilisées pour leur montant nominal. Les achats de biens et services sont comptabilisés au cours du règlement.

2°-METHODES D'EVALUATION DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.

-Provisions pour pertes de change :

En application du principe de prudence le montant de la provision est égal à la perte latente constatée à la fin d'année suite à la comparaison entre la valeur d'entrée de la dette circulante et sa valeur actualisée au cours de la clôture.

3° -METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu.
La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est saisie en comptabilité sous forme d'écart de conversion passif en cas de profit de change latent.
Ce profit latent non encore réalisé n'est pas à constater en produits en comptabilité, et ce, par respect du principe de prudence.

V -TRESORERIE

1°-TRESORERIE-ACTIF

Les disponibles en espèces et en banques sont comptabilisés pour leur montant nominal en Dirhams.

2°-TRESORERIE-PASSIF.

Le montant des dettes relatives au financement extérieur des achats du pétrole Brut est l'équivalent en Dirhams des crédits en devises au jour du règlement du fournisseur étranger.

3°-METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A la fin de l'année, la valeur actuelle de chaque élément de la trésorerie actif est comparée à la valeur d'entrée.
Toute dépréciation jugée non irréversible, fait l'objet de la constitution d'une provision.
Il est à noter qu'aucune provision pour dépréciation de la trésorerie SAMIR n'a été constituée.

VI -FINANCEMENT PROJETS

Le 10 Mars 2009, la SAMIR a conclu avec CALYON un contrat de prêt de 15 040 000 EUR majoré de 85% du montant de prime d'assurance-crédit ,ce prêt est destiné à financer les prestations de services d'engineering et de supervision d'acquisition d'équipements et de construction ,en vue de la réalisation d'une nouvelle unité de distillation pour la raffinerie de Mohammedia.

Bilan social 2009

BILAN (ACTIF)						
ACTIF		2009				2008
			BRUT	AMORTIS. ET PROV.	NET	
A C T I F	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	(A)	178 096 843,29	125 959 406,41	52 137 436,88	28 269 130,91
	.Frais préliminaires		139 795 236,98	88 090 101,47	51 705 135,51	25 243 737,36
	.Charges à répartir sur plusieurs exercices		38 301 606,31	37 869 304,94	432 301,37	3 025 393,55
	.Primes de remboursement des obligations					
I M M O B I L I S A T I O N S	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(B)	302 859 448,91	232 756 443,53	70 103 005,38	69 879 215,86
	.Immobilisations en recherche et développement		65 128 852,88	65 128 852,88		
	.Brevets, marques, droits et valeurs similaires		174 329 446,03	167 627 590,65	6 701 855,38	6 478 065,86
	.Fonds de commerce		63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00
I M M O B I L I S A T I O N S	.Autres immobilisations incorporelles		1 150,00		1 150,00	1 150,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(C)	18 537 298 732,89	4 302 903 579,03	14 234 395 153,86	11 472 637 019,03
	.Terrains		72 665 488,36		72 665 488,36	72 792 450,96
	.Constructions		912 904 932,11	689 208 541,60	223 696 390,51	185 975 025,86
I M M O B I L I S A T I O N S	.Installations techniques , matériel et outillage		5 085 314 407,57	3 448 242 556,68	1 637 071 850,89	1 403 086 102,70
	.Matériel de transport		37 340 077,23	36 354 756,74	985 320,49	2 206 367,17
	.Mobilier , matériel de bureau et aménag. divers		122 482 777,17	105 645 403,93	16 837 373,24	12 757 530,13
	.Autres immobilisations corporelles		7 811 503,04	6 442 402,02	1 369 101,02	1 606 022,38
I M M O B I L I S A T I O N S	.Immobilisations corporelles en cours		12 298 779 547,41	17 009 918,06	12 281 769 629,35	9 794 213 519,83
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(D)	140 375 399,15	2 463 900,00	137 911 499,15	140 171 413,44
	.Prêts immobilisés		25 949 725,23		25 949 725,23	28 802 139,73
	.Autres créances financières		7 583 988,94	911 000,00	6 672 988,94	6 080 488,73
I M M O B I L I S A T I O N S	.Titres de participation		106 365 785,00	1 552 900,00	104 812 885,00	104 812 885,00
	.Autres titres immobilisés		475 899,98		475 899,98	475 899,98
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(E)	6 925 944,65		6 925 944,65	5 631 278,69
	.Diminution des créances immobilisées					
I M M O B I L I S A T I O N S	.Augmentation des dettes financières		6 925 944,65		6 925 944,65	5 631 278,69
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		19 165 556 368,89	4 664 083 328,97	14 501 473 039,92	11 716 588 057,93
	STOCKS	(F)	4 751 085 246,95	113 510 729,76	4 637 574 517,19	3 481 361 146,55
	.Marchandises					193 073 132,73
A C T I F	.Matières et fournitures consommables		2 566 323 212,72	60 583 920,62	2 505 739 292,10	2 025 317 727,45
	.Produits en cours		1 309 045 831,92		1 309 045 831,92	233 283 738,37
	.Produits intermédiaires et produits résiduels					
	.Produits Finis		875 716 202,31	52 926 809,14	822 789 393,17	1 029 686 548,00
I M M O B I L I S A T I O N S	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	(G)	6 122 026 955,39	124 724 193,55	5 997 302 761,84	5 035 708 992,66
	.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		96 720 540,49		96 720 540,49	81 512 793,76
	.Clients et comptes rattachés		3 592 184 020,32	45 616 985,45	3 546 567 034,87	2 540 885 523,23
	.Personnel		16 414 273,43	13 328 853,33	3 085 420,10	6 380 010,90
I M M O B I L I S A T I O N S	.Etat		2 042 004 186,10		2 042 004 186,10	2 143 427 420,34
	.Comptes d'associés					
	.Autres débiteurs		339 335 719,42	65 778 354,77	273 557 364,65	230 393 611,98
	.Comptes de régularisation ACTIF		35 368 215,63		35 368 215,63	33 109 632,45
A C T I F	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	(H)	90 842 673,69	2 239 977,69	88 602 696,00	
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(I)	85 471 246,06		85 471 246,06	68 486 485,62
	(Eléments circulants)					
	TOTAL II (F+G+H+I)		11 049 426 122,09	240 474 901,00	10 808 951 221,09	8 585 556 624,83
T R E S O R E R I E	TRESORERIE-ACTIF					
	.Chèques et valeurs à encaisser					
	.Banques T.G. et C.P.		616 091 674,49		616 091 674,49	60 917 816,22
	.Caisse,Régies d'avances et accreditifs		837 080,21		837 080,21	1 499 384,93
T R E S O R E R I E	TOTAL III		616 928 754,70		616 928 754,70	62 417 201,15
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		30 831 911 245,68	4 904 558 229,97	25 927 353 015,71	20 364 561 883,91

Bilan social 2009

BILAN (PASSIF)				
	LIBELLES		2009	2008
F				
I	CAPITAUX PROPRES			
N	.Capital social		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
A	Moins :actionnaires,capital souscrit non appelé			
N	dont versé :			
C	.Prime d'emission ,de fusion,d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
E	.Ecart de réévaluation			
M	.Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
E	.Autres réserves		1 421 595 273,02	1 421 595 273,02
N	.Réserves d'investissements		1 026 411 948,40	1 026 411 948,40
T	.Report à nouveau		(1 196 042 244,21)	
	.Résultats nets en instance d'affectation			
	.Résultat net de l'exercice		554 880 316,57	(1 196 042 244,21)
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(A)	3 878 280 740,70	3 323 400 424,13
P	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)		
E	.Subventions d'investissement			
R	.Provisions réglementées			
M	DETTES DE FINANCEMENT	(C)	5 212 426 149,29	5 241 227 359,05
A	.Emprunts obligataires		800 000 000,00	800 000 000,00
N	.Autres dettes de financement		4 412 426 149,29	4 441 227 359,05
E	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	225 073 381,16	166 168 921,79
N	.Provisions pour risques		56 515 734,62	
T	.Provisions pour charges		168 557 646,54	144 903 446,99
	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF	(E)	1 855 182,44	
	.Augmentation des créances immobilisées			
	.Diminution des dettes de financement		1 855 182,44	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		9 317 635 453,59	8 730 796 704,97
P				
A	DETTES DE PASSIF CIRCULANT	(F)	9 340 527 304,47	7 620 730 119,16
S	.Fournisseurs et comptes rattachés		9 036 997 998,35	7 299 074 800,38
S	.Clients créditeurs ,avances et acomptes		24 969 454,05	64 847 837,60
I	.Personnel		13 450 977,64	21 050 646,63
F	.Organismes Sociaux		21 890 017,20	16 114 845,12
	.Etat		27 049 394,69	15 382 408,98
C	.Comptes d'associés		4 000 244,00	4 000 244,00
I	.Autres créanciers		70 373 217,41	76 587 242,10
R	.Comptes de régularisation-Passif		141 796 001,13	123 672 094,35
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	85 486 090,63	68 486 485,62
U	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (Eléments circulants)	(H)	25 147 060,14	5 591 162,47
H.T				
	TOTALII (F+G+H)		9 451 160 455,24	7 694 807 767,25
T	TRESORERIE -PASSIF			
R	.Crédits d'escompte			
E	.Crédits de trésorerie		5 559 216 933,31	1 991 007 471,81
S	.Banques (Soldes créditeurs)		1 599 340 173,57	1 947 949 939,88
O	TOTAL (III)		7 158 557 106,88	3 938 957 411,69
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		25 927 353 015,71	20 364 561 883,91

Compte de produits et charges (Exercice 2009)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					
LIBELLES		OPERATIONS		TOTAUX	
		2009	Exercices Précédents	Totaux de l'exercice 2009	2008
		1	2	3=1+2	4
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
		.Ventes de marchandises (en l'état)	9 658 837 139,17	9 658 837 139,17	9 559 533 882,31
		.Ventes de biens et services produits	17 249 330 717,02	43 015 054,52	17 292 345 771,54
		.Chiffre d'affaires	26 908 167 856,19	43 015 054,52	26 951 182 910,71
		.Variations des stocks de produits (+/-)	921 791 747,86		921 791 747,86
		.Immo. produites par l'entreprise pour elle-même			
		.Subventions d'exploitation	26 656 372,65		26 656 372,65
		.Autres produits d'exploitation		3 942 950,56	3 942 950,56
		.Reprises d'exploitation,transfert de charges	1 094 767 576,86		1 094 767 576,86
		TOTAL I	28 951 383 553,56	46 958 005,08	28 998 341 558,64
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		.Achats revendus de marchandises	9 251 635 720,41	(7 889,13)	9 251 627 831,28
		.Achats consommés de matières et fournitures	17 586 827 298,69	167 390,78	17 586 994 689,47
		.Autres charges externes	368 543 922,60	(3 218 504,05)	365 325 418,55
		.Impôts et taxes	27 155 356,68	82 065,96	27 237 422,64
		.Charges de personnel	320 250 357,53	(431 175,24)	319 819 182,29
		.Autres charges d'exploitation		1 198 961,13	1 198 961,13
		.Dotations d'exploitation	475 749 213,41		475 749 213,41
		TOTAL II	28 030 161 869,32	(2 209 150,55)	28 027 952 718,77
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			970 388 839,87
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS			
		.Produits des titres de participation et autr. titres immob.	59 408 540,00		59 408 540,00
		.Gains de change	151 059 563,52		151 059 563,52
		.Intérêts et autres produits financiers	11 186 241,57		11 186 241,57
		.Reprises financières transferts de charges	74 117 764,31		74 117 764,31
		TOTAL IV	295 772 109,40		295 772 109,40
	V	CHARGES FINANCIERES			
		.Charges d'intérêts	275 818 865,62	(3 857 249,53)	271 961 616,09
		.Pertes de change	210 512 513,36		210 512 513,36
		.Autres charges financières			
		.Dotations financières	94 637 168,40		94 637 168,40
		TOTAL V	580 968 547,38	(3 857 249,53)	577 111 297,85
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(281 339 188,45)
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			689 049 651,42
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS			
		.Produits des cessions d'immobilisations	5 536 915,30		5 536 915,30
		.Subventions d'équilibre			
		.Reprises sur subventions d'investissement			
		.Autres produits non courants	54,19		54,19
		.Reprises non courantes,transferts de charges	232 500,00		232 500,00
		TOTAL VIII	5 769 469,49		5 769 469,49
	IX	CHARGES NON COURANTES			
		.Valeurs nettes d'amortissements des immo.cédées	146 255,25		146 255,25
		.Subventions accordées	4 113 984,84		4 113 984,84
		.Autres charges non courantes	62 550 141,69	19 830,56	62 569 972,25
		.Dotations non courantes aux amortiss. et aux provisions	5 100 000,00		5 100 000,00
		TOTAL IX	71 910 381,78	19 830,56	71 930 212,34
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			(66 160 742,85)
	XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			622 888 908,57
	XII	IMPÔTS SUR LES RESULTATS	68 008 592,00		68 008 592,00
	XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			554 880 316,57
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			29 299 883 137,53
	XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			28 745 002 820,96
	XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			554 880 316,57

Tableau de formation des résultats 2009

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)					
			LIBELLES	2009	2008
	1		.Ventes de marchandises (en l'état)	9 658 837 139,17	9 559 533 882,31
	2	-	.Achats revendus de marchandises	9 251 627 831,28	9 224 280 774,31
I		=	.Marge brute sur ventes (en l'état)	407 209 307,89	335 253 108,00
II		+	Production de l'exercice	18 214 137 519,40	31 345 370 766,72
	3		. Ventes de biens et services produits	17 292 345 771,54	32 013 340 291,74
	4		. Variation stocks de produits	921 791 747,86	(667 969 525,02)
	5		. Imm. prod par l'Ent pour elle même		
III		-	Consommation de l'exercice	17 952 320 108,02	32 037 927 460,74
	6		. Achats consommés de mat. et fournit.	17 586 994 689,47	31 757 419 027,50
	7		. Autres charges externes	365 325 418,55	280 508 433,24
IV		=	Valeur ajoutée (I+II-III)	669 026 719,27	(357 303 586,02)
	8	+	.Subventions d'exploitation	26 656 372,65	27 187 415,85
	9	-	.Impôts et taxes	27 237 422,64	25 528 216,13
	10	-	.Charges de personnel	319 819 182,29	311 783 101,36
V		=	Excédent brut d'exploitation (EBE)	348 626 486,99	(667 427 487,66)
	11	+	.Autres produits d'exploitation	3 942 950,56	17 109 978,12
	12	-	.Autres charges d'exploitation	1 198 961,13	8 754 750,50
	13	+	.Reprise d'exploit: transferts de charges	1 094 767 576,86	233 923 830,31
	14	-	.Dotations d'exploitation	475 749 213,41	384 581 138,09
VI		=	Résultat d'exploitation	970 388 839,87	(809 729 567,82)
VII		+/-	Résultat financier	(281 339 188,45)	(224 256 159,43)
VIII		=	Résultat courant	689 049 651,42	(1 033 985 727,25)
IX		+/-	Résultat non courant	(66 160 742,85)	(56 806 433,96)
	15	-	Impôts sur les résultats	68 008 592,00	105 250 083,00
X		=	Résultat net de l'exercice (Bénéfice)	554 880 316,57	(1 196 042 244,21)

Capacité d'autofinancement - Autofinancement (2009)

2 -CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)-AUTOFINANCEMENT

			LIBELLES	2009	2008
	1		RESULTAT DE L' EXERCICE		
			BENEFICE	554 880 316,57	(1 196 042 244,21)
	2	+	DOTATIONS D 'EXPLOITATION	412 975 620,51	355 433 019,74
	3	+	DOTATIONS FINANCIERES	6 925 944,65	5 631 278,69
	4	+	DOTATIONS NON COURANTES		
	5	-	REPRISES D'EXPLOITATION	71 005 273,90	34 109 228,67
	6	-	REPRISES FINANCIERES	5 631 278,69	6 605 143,68
	7	-	REPRISES NON COURANTES		
	8	-	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMO.	5 536 915,30	301 050,00
	9	+	VALEURS NETTES D' AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CEDEES	146 255,25	227 200,00
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	892 754 669,09	(875 766 168,13)
	10	-	DISTRIBUTIONS DES BENEFICES		237 993 300,00
II			AUTOFINANCEMENT	892 754 669,09	(1 113 759 468,13)

Tableau des immobilisations autres que financières (B2) de l'exercice 2009.

B 2) TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT Début exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN DE L'EXERCICE
		Acquisition	Prod. de l'entr. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	132 880 550,52	2 222 809,36		44 347 502,85			1 354 019,44	178 096 843,29
Frais préliminaires	94 795 863,21	2 005 890,36		44 347 502,85			1 354 019,44	139 795 236,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices	38 084 687,31	216 919,00						38 301 606,31
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	299 124 075,64			3 735 373,27				302 859 448,91
Immobilisations en recherche et développement	65 128 852,88							65 128 852,88
Brevet,marques droits et valeurs similaires	170 594 072,76			3 735 373,27				174 329 446,03
Fonds commercial	63 400 000,00							63 400 000,00
Autres immobilisations incorporelles	1 150,00							1 150,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 516 207 925,02	3 068 149 903,08		533 757 839,43	330 238,53		580 486 696,11	18 537 298 732,89
Terrains	72 792 450,96				126 962,60			72 665 488,36
Constructions	849 637 628,09			63 267 304,11	0,09			912 904 932,11
Installations techniques materiel et outillage	4 623 491 774,40	3 824,00		461 818 809,17				5 085 314 407,57
Matériel de transport	37 440 079,62	103 273,45			203 275,84			37 340 077,23
Mobilier materiel de bureau aménag. divers	113 811 051,02			8 671 726,15				122 482 777,17
Autres immobilisations corporelles	7 811 503,04							7 811 503,04
Immobilisations corporelles en cours	9 811 223 437,89	3 068 042 805,63					580 486 696,11	12 298 779 547,41

Tableau des Amortissements (B2 bis) de l'exercice 2009

B 2 BIS) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilis- sorties 3	Cumul d'amortissements fin exercice 4 = 1+2-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	104 611 419,61	21 347 986,80		125 959 406,41
Frais préliminaires	69 552 125,85	18 537 975,62		88 090 101,47
Charges à répartir sur plusieurs exercices	35 059 293,76	2 810 011,18		37 869 304,94
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	229 244 859,78	3 511 583,75		232 756 443,53
Immobilisation en recherche et développement	65 128 852,88			65 128 852,88
Brevets, marques droits et valeurs similaires	164 116 006,90	3 511 583,75		167 627 590,65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 026 560 987,93	259 516 656,32	183 983,28	4 285 893 660,97
Constructions	663 662 602,23	25 545 939,46	0,09	689 208 541,60
Installations techniques, matériel et outillage	3 220 405 671,70	227 836 884,98		3 448 242 556,68
Matériel de transport	35 233 712,45	1 305 027,48	183 983,19	36 354 756,74
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	101 053 520,89	4 591 883,04		105 645 403,93
Autres immobilisations corporelles	6 205 480,66	236 921,36		6 442 402,02

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) de l'exercice 2009

B 3) TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
26/02/2009	2312000	20 000,00		20 000,00	27 000,00	7 000,00	
07/12/2009	2313000	1 368,00		1 368,00	1 368,00		
18/05/2009	2313000	4 551,12		4 551,12	77 822,00	73 270,88	
22/05/2009	2313000	19 269,57		19 269,57	19 269,57		
30/06/2009	2313000	14 260,87		14 260,87	14 260,87		
30/06/2009	2313000	13 947,83		13 947,83	13 947,83		
30/06/2009	2313000	11 513,04		11 513,04	11 513,04		
30/06/2009	2313000	13 495,65		13 495,65	13 495,65		
30/06/2009	2313000	14 156,52		14 156,52	14 156,52		
07/12/2009	2313000	14 400,00		14 400,00	14 400,00		
30/06/2009	2321800	0,01	0,01		261 708,96	261 708,96	
30/06/2009	2321800	0,01	0,01		307 714,35	307 714,35	
18/05/2009	2321800	0,01	0,01		1 000 000,00	1 000 000,00	
07/12/2009	2321800	0,01	0,01		708 570,00	708 570,00	
26/03/2009	2321800	0,01	0,01		315 739,13	315 739,13	
30/06/2009	2321800	0,01	0,01		312 858,48	312 858,48	
22/05/2009	2321800	0,01	0,01		422 580,93	422 580,93	
30/06/2009	2321800	0,01	0,01		285 744,97	285 744,97	
07/12/2009	2321800	0,01	0,01		349 380,00	349 380,00	
18/03/2009	2340000	399,85	399,85		177 200,00	177 200,00	
31/12/2009	2340000	183 583,33	183 583,33		77 555,00	77 555,00	
31/12/2009	2340000	0,01	0,01		41 000,00	41 000,00	
20/03/2009	2340000	1 279,71		1 279,71	17 000,00	15 720,29	
31/12/2009	2340000	2 117,04		2 117,04	98 300,00	96 182,96	
31/12/2009	2340000	2 117,04		2 117,04	107 600,00	105 482,96	
31/12/2009	2340000	1 083,27		1 083,27	47 700,00	46 616,73	
31/12/2009	2340000	1 062,44		1 062,44	57 630,00	56 567,56	
31/12/2009	2340000	1 073,63		1 073,63	61 600,00	60 526,37	
31/12/2009	2340000	1 073,63		1 073,63	57 600,00	56 526,37	
31/12/2009	2340000	1 050,91		1 050,91	65 550,00	64 499,09	
31/12/2009	2340000	1 050,91		1 050,91	67 650,00	66 599,09	
31/12/2009	2340000	1 050,91		1 050,91	66 200,00	65 149,09	
31/12/2009	2340000	1 050,92		1 050,92	69 050,00	67 999,08	
31/12/2009	2340000	1 050,92		1 050,92	72 550,00	71 499,08	
31/12/2009	2340000	1 050,92		1 050,92	70 000,00	68 949,08	
31/12/2009	2340000	1 050,92		1 050,92	70 550,00	69 499,08	
31/12/2009	2340000	1 050,92		1 050,92	70 000,00	68 949,08	
31/12/2009	2340000	1 078,56		1 078,56	70 650,00	69 571,44	
TOTAL		330 238,53	183 983,28	146 255,25	5 536 915,30	5 390 660,05	

Tableau des titres de participations (B4) de l'exercice 2009

B 4) TITRES DE PARTICIPATIONS									
RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE EMETRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE
						DATE DE CLOTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET	
LUBNA	Commercial	2 000 000,00	50,00	1 000 000			NON DISPONIBLE		
ADM	Autoroute	4 437 628 500,00	0,45	20 000 000	20 000 000		NON DISPONIBLE		
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	5 000 000,00	62,91	552 900		31.12.2003	(4 225 185,79)	(6 484 342,48)	
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	50,00	75 000 000	75 000 000	31.12.2009	357 136 511,61	104 451 039,24	40 000 000,00
SOMAS	Stockage	60 000 000,00	38,46	8 309 475	8 309 475	31.12.2009	167 694 645,98	67 950 565,17	19 383 840,00
OSPREC SPA	Lutte contre la pollution marine	5 039 100,00	10,00	503 910	503 910		NON DISPONIBLE		
TSPP	Transport et stockage des produits pétroliers	1 000 000,00	99,95	999 500	999 500	31,12,2009	2 092 037,58	1 092 037,58	
S/TOTAL DES TITRES IMMOBILISES				106 365 785,00	104 812 885,00				
AUTRES TITRES IMMOBILISES									
CHALETs D'IFRANE	Immobilier			104 573,00	104 573,00		NON DISPONIBLE		
BANQUE POPULAIRE	Bancaire			264 000,00	264 000,00				24 700,00
DIVERS	Divers			107 326,98	107 326,98		NON DISPONIBLE		
S/TOTAL DES AUTRES TITRES IMMOBILISES				475 899,98	475 899,98				
TOTAL GENERAL				106 841 684,98	105 288 784,98				59 408 540,00

Tableau des provisions (B5) de l'exercice 2009

B 5) - TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT AU 01.01.09	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT AU 31.12.2009
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	19 473 818,06							19 473 818,06
2. PROVISIONS REGLEMENTEES								
3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	166 168 921,79	128 615 067,31	6 925 944,65		71 005 273,90	5 631 278,69		225 073 381,16
SOUS TOTAL (A)	185 642 739,85	128 615 067,31	6 925 944,65		71 005 273,90	5 631 278,69		244 547 199,22
4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	192 675 254,77	62 773 592,90	2 239 977,69	5 100 000,00	22 081 424,36		232 500,00	240 474 901,00
5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	68 486 485,62		85 471 246,06			68 486 485,62		85 471 246,06
6. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TRESORERIE								
SOUS TOTAL (B)	261 161 740,39	62 773 592,90	87 711 223,75	5 100 000,00	22 081 424,36	68 486 485,62	232 500,00	325 946 147,06
TOTAL (A+B)	446 804 480,24	191 388 660,21	94 637 168,40	5 100 000,00	93 086 698,26	74 117 764,31	232 500,00	570 493 346,28

Tableau des créances (B6) de l'exercice 2009

B 6) - TABLEAU DES CREANCES								
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montant en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echus et non recouvres		Montants sur ETAT et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	33 533 714,17	26 435 970,67	7 097 743,50			3 809 273,25	911 000,00	
. PRÊTS IMMOBILISES	25 949 725,23	18 851 981,73	7 097 743,50					
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	7 583 988,94	7 583 988,94				3 809 273,25	911 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	6 122 026 955,39		6 122 026 955,39		22 353 437,96	2 366 321 882,50	15 653 932,64	99 193 679,97
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	96 720 540,49		96 720 540,49		19 674 969,59	62 304 721,58	3 579 348,50	
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 592 184 020,32		3 592 184 020,32		1 796 269,35	2 314 744,98	1 404 561,26	99 193 679,97
. PERSONNEL	16 414 273,43		16 414 273,43					
. ETAT	2 042 004 186,10		2 042 004 186,10			2 042 004 186,10		
. COMPTES D'ASSOCIES								
. AUTRES DEBITEURS	339 335 719,42		339 335 719,42		857 535,42	224 354 677,81	10 670 022,88	
. COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF	35 368 215,63		35 368 215,63		24 663,60	35 343 552,03		

Tableau des dettes (B7) de l'exercice 2009

B7)		TABLEAU DES DETTES						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montant en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées		Montants vis-à-vis de l' ETAT et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	5 212 426 149,29	4 334 906 365,66	877 519 783,63		363 002 512,94			
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES	800 000 000,00	800 000 000,00						
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	4 412 426 149,29	3 534 906 365,66	877 519 783,63		363 002 512,94			
DU PASSIF CIRCULANT	9 340 527 304,47		9 340 527 304,47		3 487 389 775,85	5 129 863 938,65	3 781 320,56	
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 036 997 998,35		9 036 997 998,35		3 453 305 549,23	5 098 266 967,81	3 781 320,56	
. CLIENTS CREDIT. AVANCES ET ACOMPTES	24 969 454,05		24 969 454,05		641 757,82	703 323,61		
. PERSONNEL	13 450 977,64		13 450 977,64					
. ORGANISMES SOCIAUX	21 890 017,20		21 890 017,20			3 844 252,54		
. ETAT	27 049 394,69		27 049 394,69			27 049 394,69		
. COMPTES D'ASSOCIES	4 000 244,00		4 000 244,00					
. AUTRES CREANCIERS	70 373 217,41		70 373 217,41		2 731 269,35			
. COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	141 796 001,13		141 796 001,13		30 711 199,45			

Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) de l'exercice 2009

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES	5 464 102 574,73				4 842 037 707,55
. CONSORTIUM BANCAIRE	4 800 000 000,00	NANTISSEMENT & HYPOTHEQUE	DIVERSES DATES MOHAMMEDIA	FINANCEMENT DU PROJET UPGRADE	4 300 000 000,00
. CREDIT DU MAROC	351 902 571,73	NANTISSEMENT	29/03/2006 MOHAMMEDIA	FINANCEMENT D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DE DECHETS ET DEMINERALISATION	250 000 000,00
. CALYON	312 200 003,00	NANTISSEMENT	06/03/2009 MOHAMMEDIA	FINANCEMENT D'UNE CENTRALE DE COGENERATION	292 037 707,55
SURETES RECUES					
PERSONNEL DE LA SOCIETE	25 949 725,23				25 949 725,23
. PRÊTS A CARACTERE SOCIAL	8 181 197,22	DIVERS	DIVERSES DATES		8 181 197,22
. PRÊT POUR CONSTRUCTION LOGEMENTS A L.	2 914 193,10	HYPOTHEQUE	DIVERSES DATES MOH+CASA+KENITRA	PRÊTS ACCORDES AU PERSONNEL S.A.M.I.R	2 914 193,10
. PRÊT LOGEMENT RACHIDIA III	630 160,60	HYPOTHEQUE	1990 MOHAMMEDIA		630 160,60
. PRÊT LOGEMENT 3 MARS	14 224 174,31	HYPOTHEQUE	1993 MOHAMMEDIA		14 224 174,31
TOTAL	5 490 052 299,96				4 867 987 432,78

Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de Crédit bail (B9) de 2009

**B 9)-ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS
OPERATIONS DU CREDIT-BAIL**

LIBELLES	2009	2008
ENGAGEMENTS DONNES		
.AVALS ET CAUTIONS		
-DOUANES	6 012 556 415,00	6 062 077 019,80
-FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	4 990 526 804,20	5 602 946 552,17
-BANQUES	1 764 570 708,22	442 985 298,00
.ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS DE RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	NEANT	NEANT
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	NEANT	64 901 087,81
TOTAL	12 767 653 927,42	12 172 909 957,78
ENGAGEMENTS RECUS		
.AVALS ET CAUTIONS		
-BANQUES	5 050 256 014,82	3 725 774 161,30
. Crédits documentaires	3 489 309 139,44	3 660 204 593,50
. Emprunts	3 495 498,00	3 495 498,00
. Divers (douanes+fournisseurs)	1 557 451 377,38	62 074 069,80
-FOURNISSEURS	1 338 552 825,08	1 309 876 455,65
-CLIENTS	211 450 000,00	57 850 000,00
.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	NEANT	64 901 087,81
TOTAL	6 600 258 839,90	5 158 401 704,76

Tableau des biens en crédit bail (B10) de l'exercice 2009

B10)TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8 RENAULT KANGOO	02.05	48	840 731,52	48	951 307,25	20 240,58			8 407,33	
5 PEUGEOT 407	02.05	48	1 226 020,00	48	1 551 676,21	35 419,66			12 260,20	
12 PICK-UP MITSUBISHI	02.05	48	1 650 448,00	48	2 023 146,96	43 045,68			16 504,48	
3 TOYOTA COROLLA	03.05	48	448 751,97	48	556 390,09	25 928,86			4 487,52	
TOYOTA COROLLA	06.05	48	149 583,99	48	173 903,31	21 607,36			1 495,84	
RENAULT KANGOO	06.05	48	107 855,93	48	111 655,09	12 983,15			1 078,56	
PEUGEOT 407	11.05	48	245 974,00	48	254 282,49	71 061,71			2 459,74	
MERCEDES	02.06	48	1 359 647,52	48	1 299 518,51	471 361,88	39 280,16		13 596,48	
HONDA ACCORD	05.06	48	246 612,33	48	208 535,60	82 497,60	27 499,20		2 466,12	
AMBULANCE Mercedes	06.07	48	523 944,00	48	447 666,45	93 599,25	10 600,00	4 000,00	5 239,44	
TOTAL			6 799 569,26		7 578 081,96	877 745,73	77 379,36	4 000,00		

Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice 2009 (C2)

C 2) ETAT D'AFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

LIBELLES	MONTANT	LIBELLES	MONTANT
A) ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER (Décision du 04 JUIN 2009,troisième résolution de L'AGO) .REPORT A NOUVEAU .RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFECTATION .RESULTAT NET DE L'EXERCICE .PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES .AUTRES PRELEVEMENTS	(1 196 042 244,21)	B) AFFECTATION DES RESULTATS .RESERVE LEGALE .AUTRES RESERVES .TANTIEMES .DIVIDENDES .AUTRES AFFECTATIONS .REPORT A NOUVEAU	(1 196 042 244,21)
TOTAL A	(1 196 042 244,21)	TOTAL B	(1 196 042 244,21)

Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos (C5) en 2009

C 5) DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION	
- DATE DE CLOTURE :	31.12.2009
- DATE D'ETABLISSEMENT DES ETATS DE SYNTHESE:	18.03.2010
II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA 1^o COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE:	Néant

Bilan social 2008

BILAN (ACTIF)							
ACTIF		2008			2007		
			BRUT	AMORTIS. ET PROV.		NET	
A C T I F	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	(A)	132 880 550,52	104 611 419,61	28 269 130,91	37 653 271,28	
	.Frais préliminaires		94 795 863,21	69 552 125,85	25 243 737,36	27 095 688,74	
	.Charges à répartir sur plusieurs exercices		38 084 687,31	35 059 293,76	3 025 393,55	10 557 582,54	
	.Primes de remboursement des obligations						
I M M O B I L I S A T I O N S	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(B)	299 124 075,64	229 244 859,78	69 879 215,86	92 926 319,06	
	.Immobilisations en recherche et developpement		65 128 852,88	65 128 852,88			
	.Brevets, marques, droits et valeurs similaires		170 594 072,76	164 116 006,90	6 478 065,86	29 525 169,06	
	.Fonds de commerce		63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00	
I M M O B I L I S A T I O N S	.Autres immobilisations incorporelles		1 150,00		1 150,00	1 150,00	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(C)	15 516 207 925,02	4 043 570 905,99	11 472 637 019,03	6 866 956 924,67	
	.Terrains		72 792 450,96		72 792 450,96	73 093 290,96	
	.Constructions		849 637 628,09	663 662 602,23	185 975 025,86	198 367 324,04	
I M M O B I L I S A T I O N S	.Installations techniques , matériel et outillage		4 623 491 774,40	3 220 405 671,70	1 403 086 102,70	1 328 097 244,64	
	.Matériel de transport		37 440 079,62	35 233 712,45	2 206 367,17	4 802 220,75	
	.Mobilier , matériel de bureau et aménag. divers		113 811 051,02	101 053 520,89	12 757 530,13	16 629 602,40	
	.Autres immobilisations corporelles		7 811 503,04	6 205 480,66	1 606 022,38	1 780 468,61	
I M M O B I L I S A T I O N S	.Immobilisations corporelles en cours		9 811 223 437,89	17 009 918,06	9 794 213 519,83	5 244 186 773,27	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(D)	142 635 313,44	2 463 900,00	140 171 413,44	143 708 698,80	
	.Prêts immobilisés		28 802 139,73		28 802 139,73	33 338 863,89	
	.Autres créances financières		6 991 488,73	911 000,00	6 080 488,73	6 080 549,93	
I M M O B I L I S A T I O N S	.Titres de participation		106 365 785,00	1 552 900,00	104 812 885,00	103 813 385,00	
	.Autres titres immobilisés		475 899,98		475 899,98	475 899,98	
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(E)	5 631 278,69		5 631 278,69	6 605 143,68	
	.Diminution des créances immobilisées						
I M M O B I L I S A T I O N S	.Augmentation des dettes financières		5 631 278,69		5 631 278,69	6 605 143,68	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		16 096 479 143,31	4 379 891 085,38	11 716 588 057,93	7 147 850 357,49	
	A C T I F	STOCKS	(F)	3 554 179 707,77	72 818 561,22	3 481 361 146,55	5 690 603 748,07
		.Marchandises		193 073 132,73		193 073 132,73	884 824 308,25
.Matières et fournitures consommables			2 098 136 288,67	72 818 561,22	2 025 317 727,45	2 924 186 042,87	
.Produits en cours			233 283 738,37		233 283 738,37	280 853 950,37	
I M M O B I L I S A T I O N S	.Produits intermédiaires et produits résiduels						
	.Produits Finis		1 029 686 548,00		1 029 686 548,00	1 600 739 446,58	
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	(G)	5 155 565 686,21	119 856 693,55	5 035 708 992,66	5 678 453 730,76	
	.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		81 512 793,76		81 512 793,76	120 719 412,64	
C I R C U L A N T	.Clients et comptes rattachés		2 581 502 508,68	40 616 985,45	2 540 885 523,23	4 430 873 890,52	
	.Personnel		19 841 364,23	13 461 353,33	6 380 010,90	3 644 522,90	
	.Etat		2 143 427 420,34		2 143 427 420,34	845 272 944,06	
	.Comptes d'associés						
I M M O B I L I S A T I O N S	.Autres débiteurs		296 171 966,75	65 778 354,77	230 393 611,98	277 525 940,48	
	.Comptes de régularisation ACTIF		33 109 632,45		33 109 632,45	417 020,16	
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	(H)					
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF	(I)	68 486 485,62		68 486 485,62	916 506,25	
I M M O B I L I S A T I O N S	(Eléments circulants)						
	TOTAL II (F+G+H+I)		8 778 231 879,60	192 675 254,77	8 585 556 624,83	11 369 973 985,08	
	T R E S O R E R I E	TRESORERIE-ACTIF					
		.Chèques et valeurs à encaisser					
.Banques T.G. et C.P.			60 917 816,22		60 917 816,22	7 555 598,28	
.Caisse,Régies d'avances et accreditifs			1 499 384,93		1 499 384,93	613 196,79	
TOTAL III			62 417 201,15		62 417 201,15	8 168 795,07	
TOTAL GENERAL (I+II+III)			24 937 128 224,06	4 572 566 340,15	20 364 561 883,91	18 525 993 137,64	

Bilan social 2008

BILAN (PASSIF)				
	LIBELLES		2008	2007
F				
I	CAPITAUX PROPRES			
N	.Capital social		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
A	Moins :actionnaires,capital souscrit non appelé			
N	dont versé :			
C	.Prime d'emission ,de fusion,d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
E	.Ecart de réévaluation			
M	.Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
E	.Autres réserves		1 421 595 273,02	1 558 104 917,33
N	.Réserves d'investissements		1 026 411 948,40	695 161 948,40
T	.Report à nouveau			11 266 351,93
	.Résultats nets en instance d'affectation			
	.Résultat net de l'exercice		(1 196 042 244,21)	421 467 303,76
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(A)	3 323 400 424,13	4 757 435 968,34
P	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)		
E	.Subventions d'investissement			
R	.Provisions réglementées			
M	DETTES DE FINANCEMENT	(C)	5 241 227 359,05	4 162 033 712,35
A	.Emprunts obligataires		800 000 000,00	
N	.Autres dettes de financement		4 441 227 359,05	4 162 033 712,35
E	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	166 168 921,79	128 890 141,78
N	.Provisions pour risques		21 265 474,80	20 579 913,11
T	.Provisions pour charges		144 903 446,99	108 310 228,67
	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF	(E)		
	.Augmentation des créances immobilisées			
	.Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		8 730 796 704,97	9 048 359 822,47
P				
A	DETTES DE PASSIF CIRCULANT	(F)	7 620 730 119,16	3 897 577 617,98
S	.Fournisseurs et comptes rattachés		7 299 074 800,38	3 196 687 681,33
S	.Clients créditeurs ,avances et acomptes		64 847 837,60	37 671 532,76
I	.Personnel		21 050 646,63	12 448 756,92
F	.Organismes Sociaux		16 114 845,12	19 561 952,40
	.Etat		15 382 408,98	405 657 307,90
C	.Comptes d'associes		4 000 244,00	6 319 410,00
I	.Autres créanciers		76 587 242,10	79 808 550,67
R	.Comptes de régularisation-Passif		123 672 094,35	139 422 426,00
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	68 486 485,62	916 506,25
U	ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (Eléments circulants)	(H)	5 591 162,47	5 615 382,80
H.T				
	TOTALII (F+G+H)		7 694 807 767,25	3 904 109 507,03
T	TRESORERIE -PASSIF			
R	.Crédits d'escompte			387 635 714,79
E	.Crédits de trésorerie		1 991 007 471,81	2 816 357 605,73
S	.Banques (Soldes créditeurs)		1 947 949 939,88	2 369 530 487,62
O	TOTAL (III)		3 938 957 411,69	5 573 523 808,14
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		20 364 561 883,91	18 525 993 137,64

Compte de produits et charges (Exercice 2008)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					
	LIBELLES	OPERATIONS		TOTAUX	
		2008	Exercices Précédents	Totaux de l'exercice 2008	2007
		1	2	3=1+2	4
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
		.Ventes de marchandises (en l'état)	9 559 533 882,31	9 559 533 882,31	4 382 033 086,83
		.Ventes de biens et services produits	32 012 194 339,35	32 013 340 291,74	26 982 065 108,06
		.Chiffre d'affaires	41 571 728 221,66	1 145 952,39	31 364 098 194,89
		.Variations des stocks de produits (+/-)	(667 969 525,02)	(667 969 525,02)	535 857 092,69
		.Immo. produites par l'entreprise pour elle-même			
		.Subventions d'exploitation	27 187 415,85	27 187 415,85	37 383 177,57
		.Autres produits d'exploitation		17 109 978,12	18 118 294,44
		.Reprises d'exploitation,transfert de charges	233 923 830,31	233 923 830,31	240 903 021,57
		TOTAL I	41 164 869 942,80	18 255 930,51	32 196 359 781,16
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
F I N A N C I E R		.Achats revendus de marchandises	9 206 481 988,35	17 798 785,96	9 224 280 774,31
		.Achats consommés de matières et fournitures	31 758 032 412,09	(613 384,59)	31 757 419 027,50
		.Autres charges externes	284 593 867,30	(4 085 434,06)	280 508 433,24
		.Impôts et taxes	25 519 524,29	8 691,84	25 528 216,13
		.Charges de personnel	311 571 119,98	211 981,38	311 783 101,36
		.Autres charges d'exploitation	5 214 286,00	3 540 464,50	8 754 750,50
		.Dotations d'exploitation	384 581 138,09		384 581 138,09
		TOTAL II	41 975 994 336,10	16 861 105,03	41 992 855 441,13
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(809 729 567,82)	491 053 113,13
	IV	PRODUITS FINANCIERS			
		.Produits des titres de participation et autr. titres immob.	43 870 700,00		43 870 700,00
N O N C O U R A N T		.Gains de change	409 049 791,48	409 049 791,48	247 112 641,94
		.Intérêts et autres produits financiers	29 517 752,02		10 332 449,21
		.Reprises financières transferts de charges	7 521 649,93		7 521 649,93
		TOTAL IV	489 959 893,43	489 959 893,43	309 815 789,58
	V	CHARGES FINANCIERES			
		.Charges d'intérêts	355 624 030,69	(10 826 101,88)	344 797 928,81
		.Pertes de change	295 300 359,74		295 300 359,74
		.Autres charges financières			
		.Dotations financières	74 117 764,31		74 117 764,31
		TOTAL V	725 042 154,74	(10 826 101,88)	714 216 052,86
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)		(224 256 159,43)	26 286 800,40
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)		(1 033 985 727,25)	517 339 913,53
C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS			
		.Produits des cessions d'immobilisations	301 050,00		301 050,00
		.Subventions d'équilibre			
		.Reprises sur subventions d'investissement			
		.Autres produits non courants	422 409,16	106 462,63	528 871,79
		.Reprises non courantes,transferts de charges			31 993,12
					511 570 150,75
		TOTAL VIII	723 459,16	106 462,63	829 921,79
	IX	CHARGES NON COURANTES			
		.Valeurs nettes d'amortissements des immo.cédées	227 200,00		227 200,00
		.Subventions accordées	6 544 767,63		6 544 767,63
X X I I I		.Autres charges non courantes	46 274 358,90	4 590 029,22	50 864 388,12
		.Dotations non courantes aux amortiss. et aux provisions			1 192 232,14
		TOTAL IX	53 046 326,53	4 590 029,22	57 636 355,75
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		(56 806 433,96)	76 170 162,73
	XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)		(1 090 792 161,21)	593 510 076,26
	XII	IMPÔTS SUR LES RESULTATS	105 250 083,00		105 250 083,00
	XIII	RESULTAT NET (XI-XII)		(1 196 042 244,21)	421 467 303,76
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)		41 673 915 688,53	33 049 254 292,61
	XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)		42 869 957 932,74	32 627 786 988,85
	XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)		(1 196 042 244,21)	421 467 303,76

Tableau de formation des résultats 2008

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)					
			LIBELLES	2008	2007
	1		.Ventes de marchandises (en l'état)	9 559 533 882,31	4 382 033 086,83
	2	-	.Achats revendus de marchandises	9 224 280 774,31	3 840 671 022,43
I		=	.Marge brute sur ventes (en l'état)	335 253 108,00	541 362 064,40
II		+	Production de l'exercice	31 345 370 766,72	27 517 922 200,75
	3		. Ventes de biens et services produits	32 013 340 291,74	26 982 065 108,06
	4		. Variation stocks de produits	(667 969 525,02)	535 857 092,69
	5		. Imm. prod par l'Ent pour elle même		
III		-	Consommation de l'exercice	32 037 927 460,74	27 012 651 420,67
	6		. Achats consommés de mat. et fourniture	31 757 419 027,50	26 689 613 042,84
	7		. Autres charges externes	280 508 433,24	323 038 377,83
IV		=	Valeur ajoutée (I+II-III)	(357 303 586,02)	1 046 632 844,48
	8	+	.Subventions d'exploitation	27 187 415,85	37 383 177,57
	9	-	.Impôts et taxes	25 528 216,13	41 017 829,00
	10	-	.Charges de personnel	311 783 101,36	308 140 922,45
V		=	Excédent brut d'exploitation (EBE)	(667 427 487,66)	734 857 270,60
	11	+	.Autres produits d'exploitation	17 109 978,12	18 118 294,44
	12	-	.Autres charges d'exploitation	8 754 750,50	8 656 245,43
	13	+	.Reprise d'exploit: transferts de charges	233 923 830,31	240 903 021,57
	14	-	.Dotations d'exploitation	384 581 138,09	494 169 228,05
VI		=	Résultat d'exploitation	(809 729 567,82)	491 053 113,13
VII		+/-	Résultat financier	(224 256 159,43)	26 286 800,40
VIII		=	Résultat courant	(1 033 985 727,25)	517 339 913,53
IX		+/-	Résultat non courant	(56 806 433,96)	76 170 162,73
	15	-	Impôts sur les résultats	105 250 083,00	172 042 772,50
X		=	Résultat net de l'exercice (Bénéfice)	(1 196 042 244,21)	421 467 303,76

Capacité d'autofinancement et autofinancement (2008)

2 -CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)-AUTOFINANCEMENT

			LIBELLES	2008	2007
	1		RESULTAT DE L' EXERCICE		
			BENEFICE	(1 196 042 244,21)	421 467 303,76
	2	+	DOTATIONS D 'EXPLOITATION	355 433 019,74	386 507 443,70
	3	+	DOTATIONS FINANCIERES	5 631 278,69	6 605 143,68
	4	+	DOTATIONS NON COURANTES		911 000,00
	5	-	REPRISES D'EXPLOITATION	34 109 228,67	144 159 874,48
	6	-	REPRISES FINANCIERES	6 605 143,68	5 894 189,01
	7	-	REPRISES NON COURANTES		449 133 400,00
	8	-	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMO.	301 050,00	31 476 578,00
	9	+	VALEURS NETTES D' AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CEDEES	227 200,00	4 934 662,53
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(875 766 168,13)	189 761 512,18
	10	-	DISTRIBUTIONS DES BENEFICES	237 993 300,00	261 792 630,00
II			AUTOFINANCEMENT	(1 113 759 468,13)	(72 031 117,82)

Tableau des immobilisations autres que financières (B2) de l'exercice 2008.

B 2) TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT Début exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN DE L'EXERCICE
		Acquisition	Prod. de l'entr. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	399 129 562,03	4 701 738,57		5 485 279,54		276 436 029,62		132 880 550,52
Frais préliminaires	286 602 545,47	4 523 161,57		5 485 279,54		201 815 123,37		94 795 863,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices	112 527 016,56	178 577,00				74 620 906,25		38 084 687,31
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	297 228 431,64			1 895 644,00				299 124 075,64
Immobilisations en recherche et développement	65 128 852,88							65 128 852,88
Brevet,marques droits et valeurs similaires	168 698 428,76			1 895 644,00				170 594 072,76
Fonds commercial	63 400 000,00							63 400 000,00
Autres immobilisations incorporelles	1 150,00							1 150,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 671 970 590,27	4 851 845 458,29		292 507 333,72	227 200,00		299 888 257,26	15 516 207 925,02
Terrains	73 093 290,96	-73 640,00			227 200,00			72 792 450,96
Constructions	837 837 568,73			11 800 059,36				849 637 628,09
Installations techniques materiel et outillage	4 342 661 889,30	2 004 094,47		278 825 790,63				4 623 491 774,40
Matériel de transport	37 440 079,62							37 440 079,62
Mobilier materiel de bureau aménag. divers	112 005 355,58			1 805 695,44				113 811 051,02
Autres immobilisations corporelles	7 735 714,75			75 788,29				7 811 503,04
Immobilisations corporelles en cours	5 261 196 691,33	4 849 915 003,82					299 888 257,26	9 811 223 437,89

Tableau des Amortissements (B2 bis) de l'exercice 2008

B 2 BIS) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilis- sorties 3	Cumul d'amortissements fin exercice 4 = 1+2-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	361 476 290,75	19 571 158,48	276 436 029,62	104 611 419,61
Frais préliminaires	259 506 856,73	11 860 392,49	201 815 123,37	201 815 123,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices	101 969 434,02	7 710 765,99	74 620 906,25	74 620 906,25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	204 302 112,58	24 942 747,20		229 244 859,78
Immobilisation en recherche et développement	65 128 852,88			65 128 852,88
Brevets, marques droits et valeurs similaires	139 173 259,70	24 942 747,20		164 116 006,90
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 788 003 747,54	238 557 240,39		4 026 560 987,93
Constructions	639 470 244,69	24 192 357,54		663 662 602,23
Installations techniques, matériel et outillage	3 014 564 644,66	205 841 027,04		3 220 405 671,70
Matériel de transport	32 637 858,87	2 595 853,58		35 233 712,45
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	95 375 753,18	5 677 767,71		101 053 520,89
Autres immobilisations corporelles	5 955 246,14	250 234,52		6 205 480,66

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) de l'exercice 2008

**B 3) TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
24/11/2008	2312000	227 200,00		227 200,00	301 050,00	73 850,00	
31/12/2008	2112000	13 383 258,06	13 383 258,06				
31/12/2008	2112000	188 374 865,31	188 374 865,31				
31/12/2008	2112000	57 000,00	57 000,00				
31/12/2008	2121000	1 472 359,37	1 472 359,37				
31/12/2008	2128000	6 500 934,00	6 500 934,00				
31/12/2008	2128000	66 108 722,30	66 108 722,30				
31/12/2008	2128000	538 890,58	538 890,58				
TOTAL		276 663 229,62	276 436 029,62	227 200,00	301 050,00	73 850,00	

Tableau des titres de participations (B4) de l'exercice 2008

B 4) TITRES DE PARTICIPATIONS									
RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE EMETRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE
						DATE DE CLOTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET	
LUBNA	Commercial	2 000 000,00	50,00	1 000 000		31.12.1999	8 281 513,73	(779 201,03)	
ADM	Autoroute	4 437 628 500,00	0,45	20 000 000	20 000 000	31.12.2002	1 362 088 954,68	179 635 665,75	
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	5 000 000,00	62,91	552 900		31.12.2003	(4 225 185,79)	(6 484 342,48)	
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	50,00	75 000 000	75 000 000	31.12.2008	370 566 524,42	96 762 122,81	40 000 000,00
SOMAS	Stockage	60 000 000,00	38,46	8 309 475	8 309 475	31.12.2008	167 274 049,28	67 572 541,21	3 846 000,00
OSPREC SPA	Lutte contre la pollution marine	5 039 100,00	10,00	503 910	503 910		NON DISPONIBLE		
TSPP	Transport et stockage des produits pétroliers	1 000 000,00	99,95	999 500	999 500				
S/TOTAL DES TITRES IMMOBILISES				106 365 785,00	104 812 885,00				
AUTRES TITRES IMMOBILISES									
CHALET D'IFRANE	Immobilier			104 573,00	104 573,00		NON DISPONIBLE		
BANQUE POPULAIRE	Bancaire			264 000,00	264 000,00				
DIVERS	Divers			107 326,98	107 326,98		NON DISPONIBLE		
S/TOTAL DES AUTRES TITRES IMMOBILISES				475 899,98	475 899,98				24 700,00
TOTAL GENERAL				106 841 684,98	105 288 784,98				43 870 700,00

Tableau des provisions (B5) de l'exercice 2008

B 5 - TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT AU 01.01.08	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT AU 31.12.2008
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	19 473 818,06							19 473 818,06
2. PROVISIONS REGLEMENTEES								
3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	128 890 141,78	72 361 873,67	5 631 278,69		34 109 228,67	6 605 143,68		166 168 921,79
SOUS TOTAL (A)	148 363 959,84	72 361 873,67	5 631 278,69		34 109 228,67	6 605 143,68		185 642 739,85
4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	258 787 628,04	29 148 118,35			95 260 491,62			192 675 254,77
5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	916 506,25		68 486 485,62			916 506,25		68 486 485,62
6. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TRESORERIE								
SOUS TOTAL (B)	259 704 134,29	29 148 118,35	68 486 485,62		95 260 491,62	916 506,25		261 161 740,39
TOTAL (A+B)	408 068 094,13	101 509 992,02	74 117 764,31		129 369 720,29	7 521 649,93		446 804 480,24

Tableau des créances (B6) de l'exercice 2008

B 6) - TABLEAU DES CREANCES								
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montant en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echus et non recouvres		Montants sur ETAT et organsimes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	35 793 628,46	29 208 718,40	6 584 971,26			3 693 172,20	911 000,00	
. PRÊTS IMMOBILISES	28 802 139,73	22 217 168,47	6 584 971,26					
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	6 991 488,73	6 991 549,93				3 693 172,20	911 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	5 155 565 686,21		5 155 565 686,21		65 499 979,67	2 487 111 664,80	52 311 340,53	167 613 578,14
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	81 512 793,76		81 512 793,76		17 624 628,66	53 678 371,61	979 348,50	
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 581 502 508,68		2 581 502 508,68		47 145 845,75	2 314 304,98	14 466 115,75	167 613 578,14
. PERSONNEL	19 841 364,23		19 841 364,23					
. ETAT	2 143 427 420,34		2 143 427 420,34			2 143 427 420,34		
. COMPTES D'ASSOCIES								
. AUTRES DEBITEURS	296 171 966,75		296 171 966,75		449 553,12	254 863 387,56	36 865 876,28	
. COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF	33 109 632,45		33 109 632,45		279 952,14	32 828 180,31		

Tableau des dettes (B7) de l'exercice 2008

B7)		TABLEAU DES DETTES						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montant en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées		Montants vis-à-vis de l' ETAT et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	5 241 227 359,05	5 135 103 637,50	106 123 721,55		334 798 784,05			
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES	800 000 000,00	800 000 000,00						
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	4 441 227 359,05	4 335 103 637,50	106 123 721,55		334 798 784,05			
DU PASSIF CIRCULANT	7 620 730 119,16		7 620 730 119,16		618 019 356,81	6 241 696 908,83	239 442,06	
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 299 074 800,38		7 299 074 800,38		599 552 608,91	6 221 907 726,69	201 972,06	
. CLIENTS CREDIT. AVANCES ET ACOMPTES	64 847 837,60		64 847 837,60		764 543,99	703 323,61		
. PERSONNEL	21 050 646,63		21 050 646,63					
. ORGANISMES SOCIAUX	16 114 845,12		16 114 845,12			3 703 449,55		
. ETAT	15 382 408,98		15 382 408,98			15 382 408,98		
. COMPTES D'ASSOCIES	4 000 244,00		4 000 244,00					
. AUTRES CREANCIERS	76 587 242,10		76 587 242,10		2 731 269,35		37 470,00	
. COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	123 672 094,35		123 672 094,35		14 970 934,56			

Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice 2008 (C2)

C 2) ETAT D'AFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

LIBELLES	MONTANT	LIBELLES	MONTANT
A) ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER (Décision du 06 JUIN 2008,troisième résolution de L'AGO)		B) AFFECTATION DES RESULTATS	
.REPORT A NOUVEAU	11 266 351,93	.RESERVE LEGALE	
.RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFECTATION		.AUTRES RESERVES	331 250 000,00
.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	421 467 303,76	.TANTIEMES	
.PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES	136 509 644,31	.DIVIDENDES	237 993 300,00
.AUTRES PRELEVEMENTS		.AUTRES AFFECTATIONS	
		.REPORT A NOUVEAU	
TOTAL A	569 243 300,00	TOTAL B	569 243 300,00

Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice 2007 (C2)

C 2) ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

LIBELLES	MONTANT	LIBELLES	MONTANT
A) ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B) AFFECTATION DES RESULTATS	
		.RESERVE LEGALE	
		.AUTRES RESERVES	162 000 000,00
	435 058 981,93	.TANTIEMES	
		.DIVIDENDES	261 792 630,00
		.AUTRES AFFECTATIONS	
		.REPORT A NOUVEAU	11 266 351,93
TOTAL A	435 058 981,93	TOTAL B	435 058 981,93

IV-2 Comptes consolidés en IFRS

- Principes comptables et périmètre de consolidation
- Bilan consolidé au premier semestre 2010
- Compte de produits et charges au premier semestre 2010
- Bilan consolidé en 2009
- Compte de produits et charges 2009
- Bilan consolidé au premier semestre 2009
- Compte de produits et charges au premier semestre 2009
- Bilan consolidé en 2008
- Compte de produits et charges 2008

Principes comptables

Conformément aux dispositions de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité du 26-05-2005 et celles de la circulaire 07-09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, les comptes consolidés du Groupe SAMIR sont préparés selon la norme IFRS adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2010 sont identiques à ceux appliqués pour l'exercice 2009.

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2010 sont établis conformément à la norme IAS 34 qui permet de présenter une sélection des notes annexes.

Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées	Capital en KMAD	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SAMIR S.A	1 189 967	100,00%	100,00%	IG
Salam Gaz	150 000	50,00%	50,00%	MEE
SOMAS	60 000	38,46%	38,46%	MEE
AFRICBITUMES	10 000	50,00%	50,00%	IP
MEE: Mise en équivalence IP: Intégration proportionnelle IG: Intégration globale				

Source: SAMIR

La société AFRICBITUMES a été créée le 30 juin 2010.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF		
En KMAD	30-juin-10	31-déc-09
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	30 227	7 935
Immobilisations corporelles	14 423 263	14 254 607
Immeubles de placement	15	15
Titres mis en équivalence	296 667	322 145
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	34 144	33 099
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	21 504	21 504
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	575 036	543 748
Autres débiteurs	-	-
Total Actifs non courants	15 380 855	15 183 052
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
-Autres (Dérivés)	460 242	62 916
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	7 279 621	4 631 557
Créances clients	4 756 895	3 546 567
Autres débiteurs	2 538 652	2 445 095
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 310 078	616 930
Total Actifs courants	16 345 487	11 303 064
TOTAL ACTIF	31 726 341	26 486 116

PASSIF		
En KMAD	30-juin-10	31-déc-09
Capital	1 173 751	1 173 751
Primes d'émission et de fusion	683 183	683 183
Réserves	2 199 677	2 345 592
Resultat Net Part du Groupe	66 676	- 145 899
Ecarts de conversion		
Capitaux propres (part du groupe)	4 123 287	4 056 627
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 123 287	4 056 627
Provisions	50 918	49 590
Avantages du personnel	630 296	618 835
Dettes financières		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	4 953 505	5 216 756
Dettes d'impôts sur les sociétés	-	-
Impôts différés passifs	-	-
Autres créditeurs courants		
Total dettes non courantes	5 634 719	5 885 182
Provisions	-	-
Dettes financières		
- Dont instruments de couverture		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	10 316 670	7 203 779
-Autres	-	-
Dettes fournisseurs	11 278 250	9 036 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Autres créditeurs	373 414	303 529
Total dettes courantes	21 968 335	16 544 307
TOTAL PASSIF	31 726 341	26 486 116

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercices	30-juin-10	30-juin-09
en KMAD		
Chiffre d'affaires	17 294 117	11 711 209
Prestations des services financiers		
Autres produits de l'activité	810 599	713 251
Produits des activités ordinaires	18 104 716	12 424 460
Achats et autres charges externes	17 376 357	11 989 252
Frais de personnel	166 253	164 602
Impôts et taxes	12 214	11 967
Dotations nettes d'exploitation	181 859	173 570
Autres produits et charges d'exploitation	2 781	1 199
Charges des activités ordinaires	17 739 464	12 340 590
Résultat d'exploitation courant	365 252	83 869
Cessions d'actifs	3 464	3 180
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatifs		
Autres produits & charges d'exploitation non courants	- 3 015	- 49 801
Résultat d'exploitation	365 701	37 248
coût de l'endettement net	- 176 359	- 123 251
Autres produits financiers	145 061	387 121
Autres charges financières	- 289 674	- 230 001
Résultat financier	- 320 972	33 869
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	44 729	71 117
Impôts sur les sociétés	- 43 632	- 29 639
Impôt différé	31 288	8 304
Résultat net des entreprises intégrées	32 385	49 782
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	34 290	31 713
Résultat net des activités poursuivies	66 676	81 494
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	66 676	81 494
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du Groupe	66 676	81 494
Résultat de base par action (En MAD)	6	7
Résultat dilué par action (En MAD)	6	7

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ^(a)

Exercices	30-juin-10	30-juin-09
Résultat Net	66 676	81 494
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	-	-
Résultat Global	66 676	81 494
Dont part du groupe	66 676	81 494
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

BILAN CONSOLIDE

ACTIF AUX	31-déc-09	31-déc-08
En KMAD		
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	7 934	8 121
Immobilisations corporelles	14 254 607	12 356 810
Immeubles de placement	15	15
Titres mis en équivalence	322 145	314 383
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	33 099	35 358
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	21 504	21 504
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	543 748	387 891
Autres débiteurs	-	-
Actifs non courants	15 183 052	13 124 082
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
- Autres (Dérivés)	62 916	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	4 631 557	3 466 440
Créances clients	3 546 567	2 540 886
Autres débiteurs	2 445 095	2 497 150
Trésorerie et équivalent de trésorerie	616 930	62 417
Actifs courants	11 303 064	8 566 893
Total Actif	26 486 116	21 690 975

PASSIF aux	31-déc-09	31-déc-08
En KMAD		
Capital	1 173 751	1 189 967
Primes d'émission et de fusion	683 183	757 810
Réserves	2 345 592	3 703 860
Resultat Net Part du Groupe	- 145 899	- 1 356 554
Ecart de conversion		
Capitaux propres (part du groupe)	4 056 627	4 295 083
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 056 627	4 295 083
Provisions	49 590	15 634
Avantages du personnel	618 835	599 028
Dettes financières		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	5 216 756	5 242 190
- Dont dettes représentées par un titre	-	-
- Dont dettes liées aux contrats de location financement	-	-
Dettes d'impôts sur les sociétés	-	-
Impôts différés passifs	-	-
Autres créditeurs courants		
Total dettes non courantes	5 885 182	5 856 852
Provisions	-	-
Dettes financières		
- Dont instruments de couverture		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	7 203 779	3 915 931
- Dont dettes représentées par un titre		
- Dont dettes liées aux contrats de location financement		
- Autres	-	2 379
Dettes fournisseurs	9 036 998	7 299 075
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Autres créditeurs	303 529	321 655
Total dettes courantes	16 544 307	11 539 040
Total Passif	26 486 116	21 690 975

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercices clos aux	31-déc.-09	31-déc.-08
en KMAD		
Chiffre d'affaires	26 951 183	41 537 023
Autres produits de l'activité	952 704	- 623 031
Produits des activités ordinaires	27 903 887	40 913 992
Achats et autres charges externes	27 219 028	41 604 997
Frais de personnel	339 627	339 888
Impôts et taxes	27 237	25 528
Dotations nettes d'exploitation	205 036	397 738
Autres produits et charges d'exploitation	1 199	8 755
Charges des activités ordinaires	27 792 127	42 376 906
Résultat d'exploitation courant	111 760	- 1 462 914
Cessions d'actifs	5 391	74
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecarts d'acquisition négatifs		
Autres produits&charges d'exploitation non courants	- 91 551	- 21 029
Résultat d'exploitation	25 600	- 1 483 869
Coût de l'endettement net	- 261 002	- 317 723
Autres produits financiers	246 613	349 794
Autres charges financières	- 313 818	- 404 646
Résultat financier	- 328 207	- 372 575
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	- 302 607	- 1 856 444
Impôts sur les sociétés	- 68 009	- 105 250
Impôt différé	155 858	526 217
Résultat net des entreprises intégrées	- 214 757	- 1 435 477
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	68 859	78 923
Résultat net des activités poursuivies	- 145 899	- 1 356 554
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	- 145 899	- 1 356 554
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du Groupe	- 145 899	- 1 356 554
Résultat de base par action (En MAD)	- 12	- 114
Résultat dilué par action (En MAD)	- 12	- 114

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ^(a)

Exercices clos aux	31-déc.-09	31-déc.-08
Résultat Net	- 145 899	- 1 356 554
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'Impôt		
Total autres éléments du résultat global (Après impôt)	-	-
Résultat Global	- 145 899	- 1 356 554
Dont part du groupe	- 145 899	- 1 356 554
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

(a) : Conformément à la norme IAS 1 révisée applicable au 1^{er} Janvier 2009.

BILAN CONSOLIDE

Actif aux	30-juin-09	31-déc-08
En KMAD		
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	6 396	8 121
Immobilisations corporelles	13 128 019	12 356 810
Immeubles de placement	15	15
Titres mis en équivalence	285 000	314 383
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	33 945	35 358
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	21 504	21 504
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	396 192	387 891
Autres débiteurs	-	-
Actifs non courants	13 871 071	13 124 082
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	4 477 038	3 466 440
Créances clients	4 105 431	2 540 886
Autres débiteurs	2 498 934	2 497 150
Trésorerie et équivalent de trésorerie	97 157	62 417
Actifs courants	11 178 560	8 566 893
Total Actif	25 049 631	21 690 975

Passif aux	30-juin-09	31-déc-08
En KMAD		
Capital	1 173 762	1 189 967
Primes d'émission et de fusion	683 347	757 810
Réserves	2 345 596	3 703 860
Resultat Net Part du Groupe	81 494	- 1 356 554
Ecarts de conversion		
Capitaux propres (part du groupe)	4 284 200	4 295 083
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 284 200	4 295 083
Provisions	15 740	15 634
Avantages du personnel	609 664	599 028
Dettes financières		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	5 207 947	5 242 190
- Dont dettes représentées par un titre	-	-
- Dont dettes liées aux contrats de location financement	-	-
Dettes d'impôts sur les sociétés	-	-
Impôts différés passifs	-	-
Autres créditeurs courants		
Total dettes non courantes	5 833 351	5 856 852
Provisions	-	-
Dettes financières		
- Dont instruments de couverture		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	5 425 259	3 915 931
- Dont dettes représentées par un titre		
- Dont dettes liées aux contrats de location financement		
-Autres	38 074	2 379
Dettes fournisseurs	9 106 274	7 299 075
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Autres créditeurs	362 473	321 655
Total dettes courantes	14 932 080	11 539 040
Total Passif	25 049 631	21 690 975

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercices clos au en KMAD	30-juin-09	30-juin-08
Chiffre d'affaires	11 711 209	21 036 989
Prestations des services financiers		
Autres produits de l'activité	713 251	582 292
Produits des activités ordinaires	12 424 460	21 619 281
Achats et autres charges externes	11 989 252	20 788 500
Frais de personnel	164 602	167 413
Impôts et taxes	11 967	12 678
Dotations nettes d'exploitation	173 570	136 036
Autres produits et charges d'exploitation	1 199	5 161
Charges des activités ordinaires	12 340 590	21 109 788
Résultat d'exploitation courant	83 869	509 493
Cessions d'actifs	3 180	-
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatifs		
Autres produits&charges d'exploitation non courants	- 49 801	- 15 281
Résultat d'exploitation	37 248	494 212
coût de l'endettement net	- 123 251	- 171 752
Autres produits financiers	387 121	253 505
Autres charges financières	- 230 001	- 41 407
Résultat financier	33 869	40 346
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	71 117	534 558
Impôts sur les sociétés	- 29 639	- 174 101
Impôt différé	8 304	22 058
Résultat net des entreprises intégrées	49 782	382 515
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	31 713	- 4 716
Résultat net des activités poursuivies	81 494	377 799
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	81 494	377 799
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du Groupe	81 494	377 799
Résultat de base par action(En MAD)	7	32
Résultat dilué par action (En MAD)	7	32

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ^(a)

Exercices clos aux	30-juin-09	30-juin-08
Résultat Net	81 494	377 799
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	-	-
Résultat Global	81 494	377 799
Dont part du groupe	81 494	377 799
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

(a) : Conformément à la norme IAS 1révisée applicable au 1^{er} Janvier 2009.

Actif aux	31-déc-08	31-déc-07
En KMAD		
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	8 121	30 922
Immobilisations corporelles	12 356 810	8 431 617
Immeubles de placement	15	15
Titres mis en équivalence	314 383	279 306
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	35 358	39 895
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	21 504	20 504
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	387 891	-
Autres débiteurs	-	-
Actifs non courants	13 124 082	8 802 258
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	3 466 440	5 670 432
Créances clients	2 540 886	4 430 874
Autres débiteurs	2 497 150	1 247 581
Trésorerie et équivalent de trésorerie	62 417	8 169
Actifs courants	8 566 893	11 357 056
Total Actif	21 690 975	20 159 315

Exercice clos au	31-déc.-08	31-déc.-07
en KMAD		
Chiffre d'affaires	41 537 023	31 364 098
Prestations des services financiers		
Autres produits de l'activité	- 623 031	592 205
Produits des activités ordinaires	40 913 992	31 956 303
Achats et autres charges externes	41 604 997	30 853 253
Frais de personnel	339 888	342 493
Impôts et taxes	25 528	41 018
Amortissements d'exploitation	397 738	313 516
Autres produits et charges d'exploitation	8 755	8 656
Charges des activités ordinaires	42 376 906	31 558 936
Résultat d'exploitation courant	- 1 462 914	397 367
Cessions d'actifs	74	26 542
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatifs		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 21 029	- 281 622
Résultat d'exploitation	- 1 483 869	142 287
coût de l'endettement net	- 317 723	- 213 984
Autres produits financiers	349 794	338 227
Autres charges financières	- 404 646	- 55 475
Résultat financier	- 372 575	68 768
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	- 1 856 444	211 055
Impôts sur les sociétés	- 105 250	- 172 043
Impôt différé	526 217	53 733
Résultat net des entreprises intégrées	- 1 435 477	92 745
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	78 923	20 589
Résultat net des activités poursuivies	- 1 356 554	113 334
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	- 1 356 554	113 334
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du Groupe	- 1 356 554	113 334
Résultat de base par action (En MAD)	- 114	10
Résultat dilué par action (En MAD)	- 114	10